LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Le Caveau — la petite boite française où l'on mange bien.

au 2063 rue Victoria (Métro McGill) 844-1624

Vol. LXX - No 1 | 10 cm de neige. Maximum de -6 à -10. | Montréal, mercredi 3 janvier 1979 | SS. Basile et Grégoire | 25 CENTS

Claude Valence est acquitté de l'accusation d'enlèvement

Claude Valence a été acquitté hier de quatre chefs d'accusation qui avaient été portés contre lui à la suite de l'enlèvement de M. Charles Marion, mais les jurés, après six jours de délibérations, l'ont trouvé coupable de tentative d'extorsion contre la Caisse populaire de Sherbrooke-est, où M. Marion occupait le poste de gérant du crédit lors de son enlèvement.

Les jurés ont rendu un verdict d'acquittement pour les accusations d'enlèvement, de conspiration, de séquestration et d'extorsion contre M. Marion.

Le juge Marc Beauregard doit prononcer la sentence de Claude Valence jeudi. Il est passible de 14 ans de détention. Le verdict d'hier a été rendu exactement trois mois après le début du procès.

M. Marion, maintenant âgé de 59 ans, avait expliqué au cours du procès qu'il avait été enlevé de sa maison d'été le 6 août 1977 et que la liberté lui avait été rendue 82 jours plus tard après que sa famille eut versé une rançon de $50,000 à ses ravisseurs.

Valence est demeuré impassible dans le box des accusés quand le président du jury composé de sept femmes et de quatre hommes a annoncé hier à 16 h 45 que les jurés en étaient arrivés à une décision unanime.

Une douzième membre du jury a été excusé lundi après avoir été terrassé par un malaise cardiaque. Hier, on laissait entendre que les membres du jury étaient en désaccord. Le Jour de l'An, le juge Beauregard leur avait dit que le jury pouvait être dissout si ses membres ne pouvaient s'entendre sur le verdict à rendre.

L'avocat de la défense, Me Jean-Pierre Rancourt, a été accueilli par les félicitations des parents et amis de Claude Valence à sa sortie de la cour.

Le juge Marc Beauregard de la Cour supérieure a refusé que Valence soit libéré sous cautionnement avant de commencer à purger sa sentence. Il a toutefois permis que Claude Valence soit réuni avec sa femme quelques minutes avant qu'il ne reprenne le chemin des cellules.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, semblait abattu et a déclaré qu'il n'avait pas encore pris de décision quant à un appel du verdict.

Voir page 6: Claude Valence

Le Cambodge crie au secours

BANGKOK (d'après AFP et Reuter) — L'étau se resserre sur Phnom Penh d'où le chef de l'État cambodgien Kieu Samphan a lancé, hier à la radio, un appel angoissé aux Nations unies et au monde pour que soit mis fin, par tous les moyens, à une nouvelle offensive massive du Vietnam appuyée, a-t-il dit, par l'URSS et les forces du Pacte de Varsovie.

Des éléments avancés vietnamiens sont signalés dans la région de Kompong Cham, à 70 km au nord de Phnom Penh, tandis que des unités de reconnaissance blindées menacent Prey Veng, Svay Rieng, Kandal, Takeo et Kampot à l'est, au sud-est et au sud-ouest de Phnom Penh, remontant les routes numéros 1, 2 et 3 sur des profondeurs allant de 25 à 30 km, indiquent les observateurs militaires étrangers.

D'autre part, des accrochages ont été signalés à trois reprises en décembre sur la route 4, seul accès de Phnom Penh au port en eau profonde de Kompong Som (ex-Sihanoukville), soulignent-on de même source.

Les éléments de 12 divisions vietnamiennes participent à cette nouvelle offensive déclenchée, selon M. Kieu Samphan, le 25 décembre 1978 avec un nombre « énorme » de tanks, de canons et d'avions.

Les neuf provinces orientales du Cambodge ont été envahies, a-t-il indiqué, affirmant que les Vietnamiens ont perdu dix mille tués et blessés et de ce fait ont dû faire appel aux forces du Pacte de Varsovie « pour en finir avec le Cambodge ».

Il n'a pas mentionné les pertes cambodgiennes qui, selon les services de renseignements étrangers, sont très élevées, voire « irremplaçables ». Elles se compteraient, disent ces sources, par régiments entiers.

De nombreuses villes et villages cambodgiens sont bombardés et mitraillés par l'aviation vietnamienne. Il y a un grand nombre de victimes civiles, a précisé le président cambodgien.

Selon les services de renseignements étrangers, l'aviation vietnamienne effectue de quarante à cinquante sorties par jour, attaquant systématiquement les routes d'accès à Phnom Penh pour empêcher les renforts cambodgiens de se rassembler pour contre-attaquer. Trois avions « T-28 », chasseurs bombardiers à hélice de l'aviation cambodgienne, ont été abattus à Kratie au cours des combats pour la prise de cette ville le 30 décembre, a affirmé l'agence des insurgés cambodgiens SPK.

Selon la « Voix du Vietnam », les combats sont le fait des insurgés cambodgiens du FUSNK (Front d'union de salut national du Kampuchéa) appuyés par des soulèvements armés des populations et renforcés par des ralliements de soldats de Phnom Penh.

L'agence des rebelles signale de tels

Voir page 6: Le Cambodge

Le chah d'Iran se résout à «faire un tour» à l'étranger

Des habitants de Téhéran viennent contempler les ruines de la résidence d'un haut responsable de la Savak, la police secrète iranienne. La maison a été incendiée au cours du week-end par des adversaires du chah, qui ont affirmé y avoir trouvé de nombreux instruments de torture ainsi que des membres sectionnés de suppliciés. (Photolaser AP)

TEHERAN (d'après AP, Reuter et AFP) — Le premier ministre pressenti, Chapour Baktiar, a déclaré hier, dans une interview accordée au correspondant à Téhéran de la chaîne de télévision française T.F.I., que le chah avait accepté de quitter l'Iran pour l'étranger afin « de s'y reposer », et de nommer un conseil de régence.

Prié de dire s'il avait exigé le départ du souverain avant d'accepter la charge de chef du gouvernement, M. Baktiar a répondu: « Je ne l'ai pas exigé, il a accepté de faire un tour à l'étranger pour se reposer et de nommer un conseil de régence. »

Aucune date n'a cependant été avancée concernant le voyage du souverain iranien.

Le chah avait déjà publiquement évoqué la possibilité de « prendre des vacances » à l'étranger lorsque la situation dans son pays le permettrait, mais il avait également ajouté qu'il n'avait pas l'intention de quitter le pays dans l'immédiat.

M. Chapour Baktiar doit soumettre demain au Parlement, la liste des membres de son nouveau gouvernement.

Les deux chambres du Parlement iranien se réunissent séparément aujourd'hui pour « étudier la situation du pays et la formation d'un nouveau gouvernement », a annoncé hier soir la radio iranienne.

Pressenti par le chah pour former un nouveau gouvernement civil, M. Baktiar, qui doit tenir aujourd'hui une conférence de presse, semble par ailleurs progresser dans ses consultations. Selon un de ses proches collaborateurs, le nouveau cabinet sera composé d'hommes qui n'ont occupé aucun poste gouvernemental depuis 25 ans, concession à l'hostilité manifestée par la population à l'égard de la classe politique actuelle.

M. Baktiar semble cependant avoir essuyé les refus de certains de ses partisans, peu désireux de se joindre à un gouvernement dont les chances de succès paraissent très minces aux dirigeants de l'opposition, à certains responsables et à la plupart des diplomates.

Le programme libéral de gouvernement, présenté à la télévision nationale par l'ancien chef du Front national, exclu depuis, ne semble pas avoir influencé l'opposition qui maintient que seul un départ du souverain pourrait ramener le calme.

De source politique, on indiquait hier soir que certains conseillers du chah s'étaient prononcés en faveur d'une retraite de quelques semaines sur l'île de Kish, dans le golfe Persique. Des rumeurs persistantes circulent, cependant, sur la volonté de certains dirigeants militaires de s'opposer à tout prix à un départ, même momentané, du souverain. Les militaires semblent craindre qu'un exil temporaire ne soit considéré comme une abdication symbolique et n'interdise tout retour du souverain.

Par ailleurs, pour la deuxième journée consécutive, de violents affrontements ont opposé militaires et manifestants dans la ville de Qazvin, centre industriel et ville de garnison, située à 140 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Certaines informations font état de 50 à 60 morts, d'autres d'une centaine de victimes.

Durant toute la journée, les étrangers vivant ou travaillant en Iran ont continué à quitter le pays. L'ambassade américaine a indiqué que 4,000 citoyens américains, pour la plupart des femmes et des enfants de fonctionnaires ou de coopé-

Voir page 6: Le chah d'Iran

AU SOMMAIRE

■ La ferme de Cap Tourmente sera transformée en école de patrimoine — page 2

■ Jean-Pierre Goyer retourne à la pratique du droit

■ Le Québec flirte avec le printemps en risquant une débâcle prématurée — page 3

■ Les droits des peuples: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ 1979 sera une année déterminante dans l'application du système métrique — page 7

■ Le dur destin des Maritimes rend Richard Hatfield plus conciliant — page 8

■ La priorité de la Chine est de récupérer Taiwan — page 9

■ Des bénéfices records de $50.6 millions à Air Canada — page 11

Bélize ou l'indépendance refusée

par Bertrand de la Grange

BELIZE CITY — « Belice es Guatemala », Bélize appartient au Guatemala, proclame une immense pancarte à la frontière entre la dernière colonie britannique en Amérique latine et l'ancienne république bananière. De l'autre côté, on donne la réplique: « Belize is for Belizeans. Belize — A Sovereign, Independent, New Nation in Central America. » L'irrédentisme guatémaltèque ne s'est pas toujours contenté de mots puisque, à deux reprises au cours des dernières années, en 1972 (date prévue à l'origine pour la déclaration d'indépendance du Bélize) et en 1977, il a été question d'une invasion pour récupérer le territoire spolié.

Les troupes britanniques dépêchées au cours de l'été 1977 sont toujours là mais leur présence se fait discrète. Les Guatémaltèques ont mis une sourdine à leur revendication tandis que les diplomates essaient de trouver une solution. Les dernières propositions britanniques, qui excluent toute cession de territoire, ont été catégoriquement rejetées, le 30 novembre dernier, par le Guatemala.

Aux pirates anglais, premiers occupants, au 17ème siècle, du Honduras britannique, devenu le Bélize en 1973, succédèrent des colons, également anglais, venus exploiter le bois, surtout les bois précieux comme l'acajou et le palissandre,

1 Deux ennemis: le Guatemala et les cyclones

abondants dans l'épaisse forêt vierge qui recouvre le sud du Mexique, le Péten guatémaltèque et le Bélize et où vécut la brillante civilisation maya. Les esclaves noirs importés de Jamaïque pour couper le bois surpassaient en nombre les Blancs dès le début du 18ème siècle et leurs descendants représentent actuellement la majorité de la population de ce petit pays de vingt-trois mille kilomètres carrés, situé en face de Cuba.

Les Espagnols attaquèrent à plusieurs reprises les colons anglais mais n'occupèrent jamais le territoire. Répondant aux appels répétés de ses ressortissants, la Grande-Bretagne envoya des troupes pour les protéger et mit fin aux incursions espagnoles. En 1859, le Guatemala, devenu lui-même indépendant, signait un traité reconnaissant la souveraineté britannique sur le territoire contesté, en échange de la promesse d'un lien routier ou ferroviaire pour faciliter l'accès à l'Atlantique de la région guatemaltèque du Peten. En ne respectant pas cet engagement, les Britanniques ont fourni un excellent prétexte au Guatemala qui, dès 1939, relançait sa revendication et l'incluait même, en 1945, dans sa Constitution.

Depuis, le conflit avec la Grande-Bretagne n'a cessé de s'aggraver, conduisant à la rupture des relations diplomatiques en 1963 au moment où Londres annonçait son intention d'accorder l'indépendance à sa colonie et passait à l'action, l'année suivante, en conférant au Honduras britannique le statut d'État autonome du Commonwealth. Avec les menaces d'invasion, qui ont permis au Bélize de porter le problème sur la scène internationale et d'apparaître comme la vic-

Voir page 6: Bélize

Finies les longues attentes!

Développement et impression des films couleur 110, 126 et 135, procédé C41 en 7 heures seulement!

LES FILMS presto INC. 1978

Centre Capitol, rue McGill College entre la rue Sainte-Catherine et la Place Ville-Marie.

A Longueuil, chemin Chambly, face au centre d'achats Place Jacques-Cartier.

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est, rue Sainte-Catherine

près de Saint-Denis

288-2441

Provincial/ SUPERLOTO

NUMEROS GAGNANTS

$1,000,000

TIRAGE: 31/12/1978

5675213
3363093
4229185
2364293
6216155

Les détenteurs de billets se terminant par:

675213	75213	5213	213
363093	63093	3093	093
229185	29185	9185	185
364293	64293	4293	293
216155	16155	6155	155
GAGNENT $10,000	GAGNENT $1,000	GAGNENT $100	GAGNENT $25

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

Les billets gagnants de $25, $100 et $1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

PROCHAIN TIRAGE: 28 janvier 1979

Chaque billet est valide pour 2 tirages.

Vérifiez les vôtres

La ferme de Cap Tourmente sera transformée en école du patrimoine

SAINT-JOACHIM — La Grande ferme du Séminaire de Québec au Cap Tourmente deviendra une école d'un genre bien particulier puisque ses objectifs consisteront à initier, par immersion en quelque sorte, des petits groupes d'élèves au patrimoine des Québécois.

Avec le concours du ministère de l'Education, le ministère des Affaires culturelles, propriétaire de la Grande ferme, a mis au point le projet d'un Centre d'initiation historique où, s'inspirant de l'expérience des classes de neige, des classes de patrimoine seront offertes aux élèves des écoles secondaires.

Pouvait-il se trouver au Québec un autre endroit aussi bien pourvu que le Cap Tourmente pour y accueillir un projet aussi original?

Certes pas car nulle part ailleurs ils ne se trouvent autant d'éléments historiques et naturels réunis sur une aussi grande échelle. Tels qu'ils se présentent de nos jours, le Cap Tourmente et la paroisse Saint-Joachim demeurent l'un des rares endroits au Québec où la vie rurale a conservé dans son domaine bâti autant de caractéristiques.

Depuis plusieurs années, la Commission des biens culturels a examiné la situation exceptionnelle de cette région et en a recommandé la sauvegarde par des mesures de classement: le Petit cap en site historique, le Chemin des cultivateurs en arrondissement historique et toute la partie du territoire riveraine du fleuve Saint-Laurent en arrondissement naturel.

Sur le territoire de la petite ferme, où croit-on, Samuel de Champlain fit construire en 1626 la première ferme, le gouvernement canadien a constitué une réserve de la faune avec centre d'interprétation et aménagement de sentiers pédestres. La grande Oie blanche y fait escale tous les automnes et tous les printemps.

Dans le village, le ministère des Affaires culturelles a classé monument historique l'église, construite entre 1770 et 1779 et décorée par François et Thomas Baillargé au début du XIXe siècle. En 1975, il achetait du Séminaire de Québec la Grande ferme où, en 1685, Monseigneur de Laval avait fait construire la première église dont les fondations sont visibles. La grande maison voisine où s'établira le Centre d'initiation historique a été construite vers 1866 sur les ruines d'anciens bâtiments.

Sur le Petit Cap, le Séminaire de Québec a fait construire à partir de 1777 une résidence d'été que les agrandissements successifs transformeront en véritable manoir. Le domaine est aujourd'hui connu sous le nom de Château Bellevue.

Les futurs élèves de la Grande ferme séjourneront donc au milieu d'un environnement exceptionnellement riche en éléments historiques et naturels, dans un lieu sujet d'une controverse.

En effet, depuis le milieu du XIXe siècle, plusieurs auteurs ont soutenu que la Grande ferme a abrité la première école des arts et métiers, fondée par Mgr de Laval, vers 1668. L'évêque de Pétrée y envoyait les élèves du Séminaire qui, faute d'aptitudes pour les cours donnés à Québec, allaient apprendre un métier à Saint-Joachim.

Toutefois, des études récentes sur le sujet concluent plutôt à l'existence d'une certaine forme d'instruction dans les arts et métiers à Québec même. Au Cap Tourmente, il n'y aurait eu ni ferme modèle, ni école des arts et métiers. « Nos textes révèlent bien plus l'absence de répugnance à faire travailler des enfants sous l'ancien régime que le projet anachronique de faire de l'agriculture une matière enseignée dans une école! Il y est beaucoup plus question de mise en valeur des terres que d'enseignement » affirme M. François-Marc Gagnon, dans *Premiers peintre de la Nouvelle-France* (tome II, collection Civilisation du Québec, no 17, Editeur officiel du Québec, 1976).

Le Centre d'initiation historique pourrait accueillir, chaque année, entre 900 et 1,000 élèves des écoles secondaires par groupes d'une vingtaine à la fois pendant quelques jours. Sous la direction de deux animateurs, les élèves s'initieraient au folklore, à l'archéologie historique, à l'architecture traditionnelle, aux loisirs anciens, à la vie rurale, aux techniques traditionnelles de fabrication des produits domestiques. Ils auraient aussi accès à des notions d'écologie et de géographie que favorisent la présence dans le voisinage immédiat du fleuve Saint-Laurent, de la Réserve de la faune et de la forêt.

Hors des périodes d'enseignement, la Grande ferme accueillerait le grand public ou d'autres groupes particuliers tels que des délégations d'élèves européens en visite au Québec dans le cadre d'échanges.

Le projet déjà fort engagé, prévoit que le Centre d'inititation recevra ses premiers pensionnaires au plus tard en septembre 1979 après les travaux de rénovation de la maison de la Grande ferme.

■

Les archives municipales — Plus d'un an après l'adoption à l'Assemblée nationale des amendements à la Loi des cités et villes, le règlement relatif à la disposition des archives municipales et autres pièces sous la garde d'une administration municipale n'est toujours pas adopté.

Rappelons que le projet de loi 54 adopté en décembre 1977 permettrait au ministre des Affaires municipales, avec le concours du ministre des Affaires culturelles, d'établir des règles sur la conservation et la destruction des pièces dont un greffier, un trésorier ou le directeur des finances de la municipalité à la garde.

Les deux ministères ont eu des pourparlers au sujet de ce règlement dont on n'a pas de peine à imaginer la portée et l'importance. Une première version, soumise aux Archives nationales, dont faire l'objet d'importantes corrections.

Dans la définition de ce règlement, la Loi des cités et villes amendée impose au ministre des Affaires municipales le respect de la Loi des biens culturels. Il pourra déterminer lesquelles des pièces, sur résolution du conseil municipal, peuvent être soustraites à l'administration municipale, et la manière dont on en disposera.

La loi parle des pièces dont un fonctionnaire municipal a la garde, ce qui pourrait signifier tout autant les pièces dont la municipalité est propriétaire que les pièces qu'elle a saisies chez des contribuables pour diverses raisons.

Ce règlement, s'il est un jour adopté, pourrait éviter des mésaventures comme celle qu'un citoyen montréalais nous rapportait récemment. En 1971, à l'occasion d'un différend avec un propriétaire, un contribuable montréalais se faisait saisir un classeur métallique, contenant une collection de manuscrits originaux, vieux de 200 ans environ, sur la famille Fournier de Belleval et la famille Drouet de Richardville, un plan cadastral de Berthier et une collection des imprimés sur les comtés de Joliette et de Berthier.

A la fourrière municipale, on a vendu le classeur et, vraisemblablement, jeté au feu les documents...

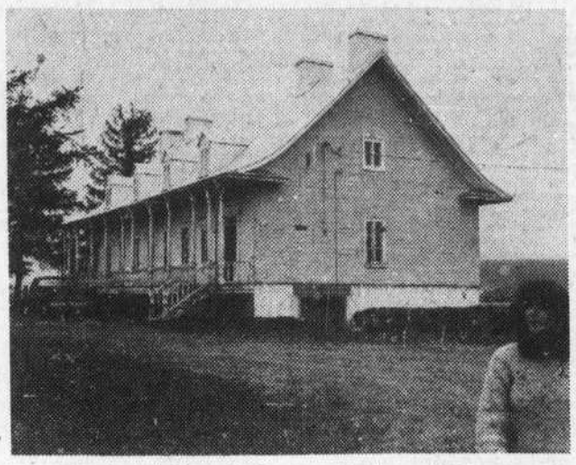

La maison de la Grande Ferme, érigée en 1866, est suffisamment grande pour loger une vingtaine d'élèves en stage d'initiation à l'histoire et au patrimoine des Québécois.

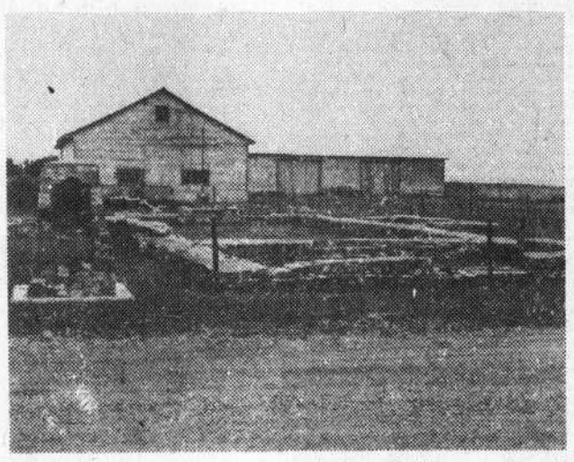

Mgr de Laval avait fait construire une église en pierre à Saint-Joachim en 1685. Les fouilles archéologiques ont fait ressortir les fondations et de nombreux artefacts.

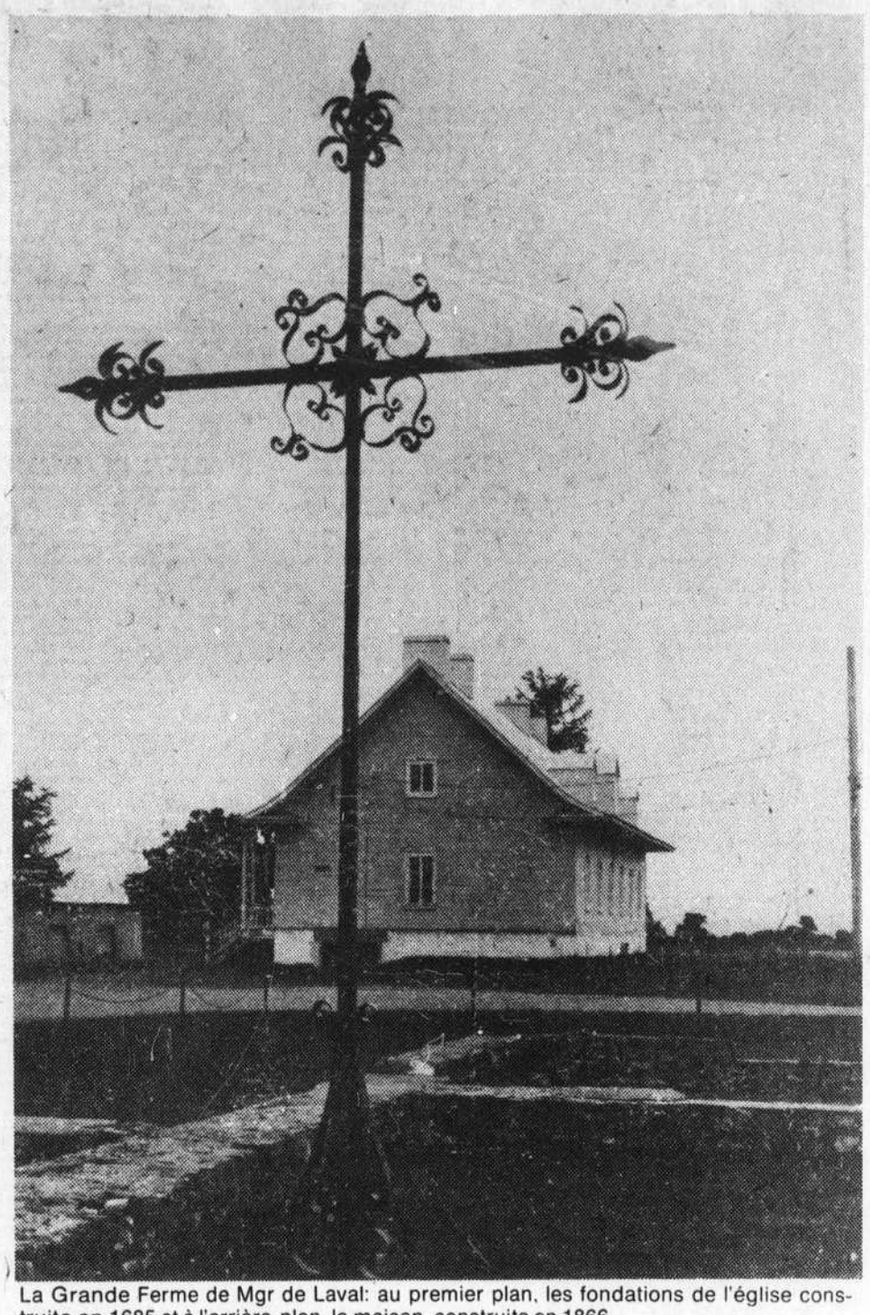

La Grande Ferme de Mgr de Laval: au premier plan, les fondations de l'église construite en 1685 et à l'arrière-plan, la maison, construite en 1866.

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

Premier meurtre

QUEBEC (PC) — La Sûreté municipale de Québec poursuivait son enquête hier pour déterminer les circonstances qui ont entouré le premier meurtre de l'année dans la région de Québec.

Le corps ensanglanté d'un homme de 59 ans, Robert Bernier, a été découvert, le Jour de l'An au matin, dans un appartement de la rue Saint-Augustin.

L'autopsie, pratiquée mardi, a révélé que la victime avait succombé des suites de coups reçus à la tête.

La construction domiciliaire au Québec connaîtra un démarrage plutôt lent en 1979

QUEBEC (PC) — La construction domicilaire ne connaîtra pas un départ fulgurant en 1979. Il s'agira plutôt d'un démarrage qui débouchera sur la stabilisation de cette industrie habituée à des cycles de cinq à sept ans.

Les spécialistes du milieu de l'habitation ne prévoient pas que 1979 sera supérieure à 1978. Dans la région de Québec, 6,000 unités ont été mises en chantier au cours de 1978, ce qui correspond à la demande que l'on fixe à 6,100 unités. Ce chiffre est quand même trop élevé compte tenu des surproductions des années antérieures.

Les spécialistes calculent que, dans la région de Québec, il ne faudrait pas mettre plus de 5,000 unités en chantier en 1979 pour permettre la stabilisation du marché. Autrement, le taux des logements libres et des maisons invendues demeurera élevé.

Selon l'économiste Pierre Bélanger, de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, la performance du marché unifamilial au cours des derniers mois a permis de rétablir quelque peu la situation déplorable que connaissaient les principaux centres urbains du Québec.

Par contre, M. Bélanger doute que la demande pour le marché locatif augmente suffisamment en 1979 pour qu'on puisse escompter un ferme redressement de la situation. Le volume de mises en chantier pourrait être inférieur à celui de 1978, dépendant de l'évolution des facteurs déterminants de la demande.

Ces facteurs sont nombreux: le nombre de ménages, la croissance des ménages, et de la population, l'immigration, les divorces, le vieillissement de la population, le nombre de femmes dans la main-d'oeuvre, le chômage, les programmes d'aide et les politiques de prêts.

Un autre facteur très important: l'économie. A ce chapitre, les hommes d'affaires semblent reprendre peu à peu confiance dans l'économie et il devient de plus en plus clair, selon l'économiste Bélanger, que nous entamons une période de rétablissement de notre santé économique. Pourtant, il ne prévoit de reprise générale que pour 1980-1982.

Quant au taux d'intérêt hypothécaire, on peut penser qu'il augmentera encore au moins une fois avant d'entamer une descente graduelle à compter du milieu de l'année.

A la Société centrale d'hypothèques et de logement, on ne prévoit pas de libéralisation systématique. Comme le déclarait M. Germain Mathieu, gérant du bureau de Québec, le marché a besoin au préalable d'absorber les mises en chantier de 1977 qui ont été complétées en 1978 et celles qui arrivent régulièrement sur le marché.

L'organisme fédéral n'entend pas agir au niveau du logement locatif. Et il n'interviendra que dans le cas de maisons unifamiliales vendues avant leur construction.

Par contre, le SCHL encouragera la restauration des maisons, les coopératives et les organismes sans but lucratif.

Le directeur de l'Association des constructeurs d'habitation de la région de Québec, M. Réal Moore pense que l'année 1979 sera celle qui marquera un premier pas important vers la stabilisation du marché de l'habitation.

Vinitalia

Vecchi Castelli Romani
rouge, sec
545-D 3.10
Frascati
blanc, sec
appellation contrôlée
545-C 3.40

Représenté au Québec par
Les Distilleries Dumont Ltée,
Rougemont.

Collège Édouard-Montpetit

SESSION HIVER 1979
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL
COURS À TEMPS PARTIEL LE SOIR POUR ADULTES

L'ÉDUCATION DES ADULTES
AU CÉGEP

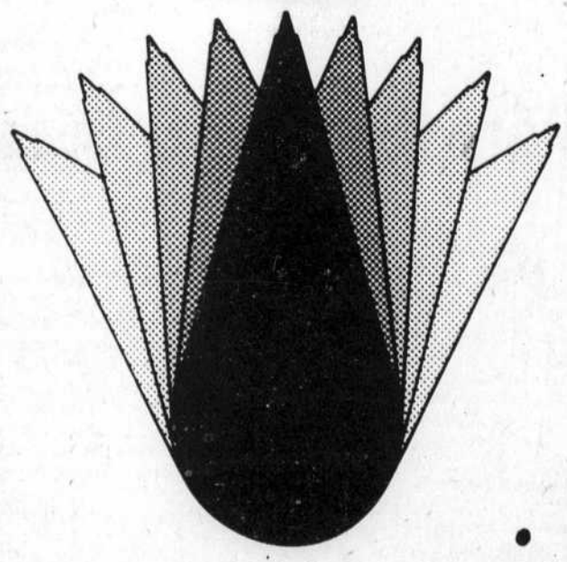

je m'inscris!

Inscriptions:
— Les 3 et 4 janvier 1979 - de 13h30 à 16h30
— Du 8 au 11 janvier 1979 - de 13h30 à 16h30
— Les 8, 9, 10 et 11 janvier 1979 - de 19h00 à 21h00

Demandez notre brochure
945 Chemin de Chambly, Longueuil
Tél.: 463-1840

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, mercredi 3 janvier 1979

Un violent incendie a détruit samedi la fabrique de cierges F. Baillargeon Ltée à Saint-Constant. Une centaine de pompiers volontaires ont lutté pendant plusieurs heures pour maîtriser les flammes, alimentées par les réservoirs de paraffine utilisée dans la fabrication des bougies. Les quelque 150 employés de l'entreprise se retrouvent sur le pavé. (Photo Jacques Grenier)

Jean-Pierre Goyer retourne à la pratique du droit

par Françoise Côté
de la Presse Canadienne

L'ancien ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement Trudeau, Me Jean-Pierre Goyer, a coupé le dernier lien qui le rattachait encore à la vie politique canadienne en démissionnant comme député de la circonscription de Montréal-Dollard à la Chambre des communes.

Rejoint par téléphone hier, Me Goyer a confirmé qu'il a envoyé sa lettre de démission au président des Communes, M. James A. Jerome, le 31 décembre. Il a dit qu'il retournait à la pratique du droit à Montréal. Membre à la fois du Barreau du Québec et de celui de l'Ontario, Me Goyer doit se joindre dès aujourd'hui à l'étude Courtois, Clarkson, Parsons et Tétrault, de Montréal.

M. Goyer était entré en politique fédérale en même temps que les trois colombes Trudeau, Pelletier et Marchand, en 1965. Elu pour la première fois député de Montréal-Dollard, il devait être réélu aux élections de 1968, 1972 et 1974, obtenant lors de ce dernier scrutin l'une des plus fortes majorités au pays, soit quelque 27,000 voix de plus que son plus proche adversaire.

D'abord nommé secrétaire parlementaire du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en 1968, M. Goyer est devenu membre du cabinet Trudeau le 22 décembre 1970 comme solliciteur général du Canada. En novembre 1972, il était devenu ministre des Approvisionnements et Services ainsi que receveur général du Canada. Il a occupé cette foction jusqu'au moment de sa démission, le 10 novembre dernier, alors qu'il a annoncé au premier ministre Trudeau son intention de quitter la politique.

Durant sa dernière année comme ministre dans le cabinet Trudeau M. Goyer s'est vu confier également la responsabilité des relations du Canada avec les pays francophones. Cela l'a amené à visiter onze chefs d'Etat et à participer au lancement de l'idée d'un Commonwealth des pays francophones.

Déjà lors de ses études universitaires dans les années 50, M. Goyer s'était signalé à l'attention publique alors qu'il était allé avec deux autres étudiants de l'Université de Montréal, faire le siège du bureau du premier ministre Duplessis qui refusait de recevoir les représentants des organisations étudiantes.

Très actif chez les jeunes libéraux M. Goyer avait été un des plus ardents partisans de l'entrée sur la scène politique fédérale du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, du sénateur Jean Marchand et de l'ambassadeur Gérard Pelletier.

D'ailleurs, en acceptant la démission du cabinet de M. Goyer en novembre dernier le premier ministre Trudeau avait écrit: « Notre aventure politique à Ottawa aura été marquée au coin de l'amitié et de la fidélité. »

Par contre, M. Goyer a eu la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada comme solliciteur général deux mois après les événements d'octobre 1970 jusque vers la fin de 1972, soit la période la plus intense d'action anti-terroriste de la police fédérale. L'opposition conservatrice a reproché à M. Goyer de n'avoir peut-être pas tout dit ce qu'il savait au sujet d'opérations policières comme le cambriolage de l'Agence de presse libre du Québec et l'interception du courrier.

Enfin, comme ministre des Approvisionnements et Services, M. Goyer avait lancé une campagne auprès du monde des affaires et en particulier des petites et moyennes entreprises afin de les familiariser avec les possibilités de traiter avec le gouvernement fédéral.

C'est en avril 1978 que M. Goyer a fait part pour la première fois au premier ministre Trudeau de son intention de quitter la vie politique après 13 années comme député aux Communes et huit années comme ministre. Son seul commentaire est que la vie politique est très exigeante et qu'il faut savoir s'arrêter à un certain moment.

Jean-Pierre Goyer

Le Québec flirte avec le printemps en risquant une débâcle prématurée

Si le Québec a commencé la nouvelle année avec un pied de nez à l'hiver en « flirtant » dangereusement avec le printemps qui amenait avec lui le risque d'une débâcle prématurée et d'inondations catastrophiques en plein mois de janvier, la situation est revenue à la normale cette nuit puisque la « saison légitime » doit manifester sa présence par de la neige dans toute la province aujourd'hui. Le mercure ne devrait pas dépasser « moins dix » à Montréal et ce sera encore plus froid demain.

L'alerte aura pourtant été chaude puisqu'on rapportait hier des embâcles sur quelques cours d'eau secondaires gonflés par la fonte subite des neiges et plusieurs chalets étaient inondés dans la région de Sherbrooke, le long du ruisseau Castel. Il est possible que d'autres cas similaires aient surgi au cours de la nuit puisque le retour du froid ne peut stopper net le ruissellement de la neige déjà fondue.

Il est aussi possible que plusieurs routes soient glissantes encore ce matin en raison de la neige qui aura tombé sur un fond mouillé en voie de gel. Cette situation a déjà amené un surplus d'accrochages hier soir et la police recommande un surcroit de précaution.

Si l'hiver a semblé délaisser les Québécois et les habitants de l'Est des Etats-Unis au cours des derniers jours, c'est probablement parce qu'il était trop occupé à fêter la nouvelle année en Europe où l'on a connu une vague de froid sans précédent. La Pologne a même dû décréter l'état d'urgence et réquisitionner tous les travailleurs valides pour rétablir les communications et ravitailler la capitale, Varsovie, où le tiers des logements étaient privés de chauffage.

Des dizaines de milliers de voyageurs européens ont dû renoncer aux réunions familiales du jour de l'An et « festoyer » dans les gares, dans un confort précaire en raison de la paralysie presque totale du trafic ferroviaire dans la plupart des pays.

On estime par exemple que dix mille voyageurs sont restés bloqués au seul aéroport Charles-de-Gaulle de Paris et que trois mille skieurs sont demeurés prisonniers dans les seules stations de sports d'hiver d'Allemagne. Une douzaine de villages de ce pays sont d'ailleurs demeurés coupés du reste du monde et privés d'électricité pendant trois jours.

La capitale soviétique, Moscou, a été particulièrement frappée dimanche dernier: on y a enregistré une température de moins 45. Au total, on estime que plus d'une centaine de personnes sont mortes à cause de cette vague de froid en Europe.

Hier, ce temps froid semblait se déplacer vers le sud, atteignant la Yougoslavie et couvrant de neige les rives hospitalières de la Baltique et une partie de l'Italie. La température y a baissé de trente degrés en une seule journée. En Allemagne, la situation semble s'améliorer puisque la circulation a pu reprendre un peu sur les routes principales.

Les autorités de l'Allemagne de l'Est ont pourtant demandé à la population de réduire sa consommation de gaz et d'électricité parce que la neige et le froid empêchent l'approvisionnement normal des centrales électriques.

La situation n'a guère été plus rose dans le centre des Etats-Unis où le mercure est aussi descendu aux environs de moins 40 le jour de l'An.

Pendant que le vent et la neige ba-

Voir page 6: Printemps

Tout penaud, ce garçonnet vient de constater qu'il ne restait même pas assez de neige hier pour faire de la traîne sauvage. Il aurait toutefois dû s'en douter, lui qui s'était muni d'un parapluie. (Photolaser CP)

Le certificat de francisation devient obligatoire aujourd'hui

La plupart des entreprises faisant affaires au Québec et comptant 50 employés ou plus doivent détenir à partir d'aujourd'hui leur certificat temporaire de francisation si elles veulent éviter les amendes prévues par la loi.

La plupart des hommes d'affaires se sont conformés aux dispositions de la loi et ont obtenu déjà leur certificat de francisation, comme d'ailleurs plusieurs sièges sociaux qui tombent sous le coup d'ententes particulières qui devront être négociées avec le gouvernement.

Le président de l'Office de la langue française, M. Raymond Gosselin, de qui relève l'administration de la Charte de la langue française, a déclaré récemment que 96 des sociétés touchées par la loi 101 avaient déjà reçu leur certificat temporaire de francisation.

Le certificat provisoire de francisation devra être remplacé au plus tard le 31 décembre 1983 par le certificat permanent.

Deux entreprises font exception à la règle et refusent obstinément de se plier à la réglementation de la loi. Il s'agit de la Banque provinciale du Canada et de La Presse dont les présidents, MM. Michel Bélanger et Roger Lemelin, soutiennent qu'ils sont en droit d'obtenir automatiquement le certificat de francisation puisque les sociétés qu'ils dirigent sont évidemment francophones.

Ils refusent donc de mettre en place à la Banque provinciale et à La Presse les comités de francisation qui doivent précéder l'obtention du certificat provisoire.

L'article 138 de la loi dit que le certificat de francisation « atteste que l'entreprise applique un programme de francisation approuvé par l'Office ou que la langue française y possède déjà le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer ».

C'est cet article que MM. Bélanger et Lemelin invoquent à la défense de leur position. Les deux hommes sont prêts à aller jusque devant les tribunaux pour obtenir justice, disent-ils.

La Banque provinciale estime qu'elle n'a pas besoin d'obtenir d'abord le certificat provisoire de francisation, et elle a demandé à plusieurs reprises l'émission d'un certificat permanent, qui lui a été refusé, parce que la banque n'a pas mis en place de comité de francisation.

M. Lemelin, quant à lui, refuse de demander tout certificat de francisation, qu'il soit provisoire ou permanent, en faisant valoir que l'Office de la langue devrait lui fournir un certificat permanent automatiquement, vu que l'institution qu'il préside est bien connue et qu'elle est de toute évidence francophone, puisqu'elle publie le plus grand quotidien français d'Amérique.

M. Gosselin, qui doit rencontrer MM. Bélanger et Lemelin ces jours-ci, soutient que les deux entreprises doivent se plier au même titre que les autres aux exigences de la loi. Il ne s'agit, explique-t-il, que d'une simple formalité.

Toute société qui n'a pas son certificat provisoire de francisation est passible d'une amende allant de $100 à $2,000 pour chaque journée d'infraction.

Au Québec,
faut se tenir...en santé

Le felquiste Lanctôt est attendu vendredi

Jacques Lanctôt, recherché pour l'enlèvement du diplomate britannique James Cross en 1970, mettra vraisemblablement fin à un exil de huit ans en revenant au Québec vendredi.

En confirmant ce retour hier, Me Robert Lemieux, son avocat, a précisé que Lanctôt avait fait des réservations pour son épouse Suzanne ainsi que ses trois jeunes enfants, à bord d'un avion d'Air France depuis Paris.

Me Lemieux a toutefois noté qu'il pourrait survenir un retard de dernière minute, parce que la Sûreté du Québec n'avait pas encore complété les arrangements qui permettraient à deux de ses agents d'escorter la famille Lanctôt durant tout le voyage.

Entretemps dans la métropole, le Service de police de la CUM se prépare à procéder à l'arrestation de Lanctôt dès qu'il mettra le pied en sol canadien, pour des accusations qui remontent à 1970. Mais on attendait toujours une confirmation de la SQ quant à la date de son retour, selon un porte-parole du SPCUM.

A son avis, ce retour est possible d'ici « une semaine à 10 jours ». Du côté de la SQ, on n'a pas voulu préciser de date.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a dit que Lanctôt et sa famille n'avaient pas encore fait une demande à l'ambassade du Canada à Paris pour des visas spéciaux leur permettant de quitter la France sans longues explications.

Ces visas sont nécessaires parce que les passeports des Lanctôt sont expirés. L'ambassade aurait reçu l'approbation pour les accorder.

Plus tôt, on avait appris que Lanctôt avait fait des réservations pour lui-même, trois enfants et une cinquième personne non identifiée, sans doute sa femme, pour le vol régulier d'Air Canada vendredi.

Mais Me Lemieux, dans une entrevue téléphonique depuis Paris avec un journaliste de la Presse canadienne, a confirmé que la famille Lanctôt avait des billets d'Air France. Il avait de plus rencontré un agent de liaison de la SQ et que « tout semblait s'arranger très bien ».

« Ça lui plaît de voyager à bord d'Air France », a dit l'avocat.

Il est possible que Lanctôt ait retenu des places tant auprès d'Air France que d'Air Canada. Les deux lignes aériennes ont chacune un vol en provenance de Paris à destination de Mirabel, tôt vendredi après-midi, et les billets sont interchangeables.

L'accueil policier qui attend Lanctôt et l'arrestation qui s'ensuivra seront sensiblement les mêmes que pour Jacques et Louise Cossette-Trudel, à leur retour au Québec le 13 décembre dernier. Ils sont actuellement en liberté provisoire et subiront bientôt leur enquête préliminaire sous quatre chefs d'accusation, tous reliés à l'enlèvement de James Cross.

Lanctôt, Louise (sa soeur) et Jacques Cossette-Trudel, ainsi que Marc Carbonneau et Yves Langlois, avaient été déport-

Voir page 6: Lanctôt

SESSION D'HIVER
de la
POTERIE
BONSECOURS
CENTRE DE CÉRAMIQUE
Tournage - Façonnage
Émaillage - Cuissons - Batik
Peinture sur soie - Dessin
Sessions de 12 semaines
15 janvier au 2 avril
Inscription et
renseignements à la
POTERIE BONSECOURS
433, rue Notre-Dame est,
Vieux-Montréal
844-6165 ou 844-6253
Permis Culture Personnelle no 749583

6/36
GROS LOT
$100,000.00
MINIMUM — DIMANCHE

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
1 | 3 | 5 | 17 | 20 | 32

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	240,513.00
5 SUR 6	150	710.20
4 SUR 6	4887	60.50
5 SUR 6+	1	71,024.00

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 13
VENTES TOTALES : 1,233,054

Lotto
TIRAGE 8-39
Dimanche 31/12/78

SERIE	NUMERO	33 Séries émises- 90,000 chacune
15	77283	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	77283	POSSIBILITÉ DE: 32 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	7283	264 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	283	2673 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Les droits d'un peuple

Les étrangers qui n'avaient pas encore quitté l'Iran font leurs valises. Qu'ils partent un à un à bord de vols réguliers ou qu'ils bénéficient de vols spéciaux, comme les quelque mille Canadiens qu'Ottawa a décidé de faire sortir par Ankara, le message est le même. La révolution n'a pas mis les rues du pays à feu et à sang, même si les heurts entre soldats et manifestants continuent de prélever un lourd tribut. L'Iran n'en est pas moins paralysé, non seulement faute de pétrole, mais à cause des grèves qui se poursuivent ou reprennent comme un inextinguible feu de brousse.

Ceux qui refusaient de croire que les jours du régime étaient comptés doivent se rendre à l'évidence: l'opposition n'a pas substantiellement bougé, au contraire le mouvement visant à renverser le Chah semble aussi ferme qu'inépuisable. Dans maints pays, la descente de l'armée dans les rues, les fusillades parmi les manifestants et la répression policière auraient depuis longtemps déjà cassé les reins à toute résistance et donné au gouvernement une nouvelle survie. Au contraire, le peuple d'Iran ne paraît pas plus avoir cédé aux armes qu'aux appels du Chah.

Le régime et ses alliés n'avaient pas de scénarios en réserve pour faire face à pareille situation. Pendant combien de temps encore et au prix de quelles souffrances et de combien de vies humaines vont-ils pouvoir retarder l'ultime échéance?

■

Comme il fallait le prévoir, dès que les manifestations de masse répondirent à l'appel des chefs religieux chiites, les hommes politiques d'Opposition se sont vu interdire tout rapprochement avec le Chah et, en conséquence, celui-ci a vu s'évanouir dramatiquement les solutions de compromis à sa disposition. Certes, le Chah n'est pas réduit à sa cour et à son armée. Mais les appuis populaires et politiques sur lesquels il pouvait compter n'ont montré à ce jour ni légitimité suffisante ni base propre à établir un gouvernement viable. En fait, ceux qui traitent avec le Chah prennent le risque sérieux d'être entraînés avec lui dans la même réprobation nationale.

A cet égard, si l'on avait besoin d'un test, on le trouvera dans le cabinet que tente de former, même exclu de son parti, le premier ministre, M. Chapour Baktiar. Pas plus que les militaires, des civils ne peuvent constituer un gouvernement qui ait assez de légitimité et d'autorité pour sortir l'Iran de l'impasse. Ce sont des réformes de papier qui peuvent être proposées ces jours-ci, tant que le Chah d'une part et son adversaire politique réel et déclaré, l'ayatollah Khomeiny d'autre part, restent les véritables pouvoirs en présence et en conflit. Certes, il ne manque pas de forces sociales aptes à former et à appuyer un gouvernement stable. Pour que ce gouvernement voie le jour, il faudra cependant que le Chah abandonne le pouvoir, soit à un régime républicain, soit à une monarchie constitutionnelle. De simples vacances à l'étranger ne tromperont personne.

Le monarque absolu n'a toutefois donné aucun signe d'une telle intention. Comme s'il comptait sur la lassitude de ses adversaires et sur l'essoufflement du mouvement populaire, le Chah continue de miser sur l'armée et sur l'appui extérieur des Etats-Unis. Non sans quelque raison, le dernier appui ne saurait lui faire défaut prochainement, s'il est vrai qu'après Taïwan, le président Carter ne peut laisser brutalement tomber un autre allié, surtout pas dans cette partie de la planète où « l'instabilité » semble s'être installée à demeure.

Washington reste ainsi pris de court, en pleine contradiction entre la poudrière iranienne qui ne peut être désamorcée qu'avec le départ du Chah, et le jeu complexe de ses alliances au Moyen-Orient, dont la monarchie des Pahlavi constituait une pièce maîtresse. Mais déjà en Iran même la partie est en train de se perdre pour les Etats-Unis et les étrangers qui dans leur sillon avaient cru y faire fortune après le boom des pétro-dollars. Aux yeux des Iraniens, en effet, il devient chaque jour plus évident que ce n'est pas la destinée du Chah mais l'intérêt étranger qui retarde le règlement de la crise.

Alors que sur les murs de Pékin fleurit un étonnant printemps américain, dans les rues de l'Iran retentit en effet le slogan anti-yankee. Encore une fois, la politique américaine aura pris un sérieux retard par rapport à la réalité politique. Elle n'est pas la seule. A Ottawa aussi, apparemment, l'on n'avait guère vu plus loin: après avoir laissé multiplier les missions commerciales en Iran, c'est seulement ces tout derniers jours que les Affaires extérieures et la Défense ont compris qu'il fallait plier bagages.

■

Pendant que la Maison-Blanche fait fouler aux pieds les droits de l'homme en Iran, le peuple iranien aspire à un régime démocratique, régime qui serait largement inspiré par les propres libertés américaines. Ceux qui s'inquiètent du « chaos » en Iran seraient bien avisés de méditer sur ce paradoxe. Les droits de l'homme remis à la mode par le président Carter ne sauraient se limiter à *l'habeas corpus* sous les dictatures militaires. Ils impliquent fondamentalement le respect de la volonté populaire. Or s'il est un pays où la contestation ne saurait être imputée à la seule agitation de groupes extrémistes, c'est bien l'Iran. Si ce pays s'enlise dans la violence, le chaos et la misère, malgré ses richesses multiples, il ne faudra point en chercher les raisons dans la seule obstination du Chah.

Ces derniers temps, après avoir boudé cette théorie pendant des années, les Etats-Unis ont reconnu qu'aucun Etat ne saurait invoquer sa souveraineté pour masquer ses crimes contre les droits de l'homme. Ces droits appartiennent à l'humanité et doivent être défendus par tous. Dans la même foulée, il importe autant de reconnaître, avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'obligation pour tous de n'y point faire obstacle. S'il est un cas patent à cet égard, c'est bien celui de l'Iran.

Jean-Claude LECLERC

LE MOT DU SILENCIEUX

Soixante-dix-neuf tout neuf...

par Albert Brie

A tous ceux que la vie ennuie, faut-il souhaiter une morne et oiseuse année?

■

Les riches, qui souhaitent aux pauvres de l'argent les invitent presque à le prélever sur le leur.

■

Vous exprimez le voeu que tous mes désirs se réalisent. C'est beaucoup trop. Un seul serait exaucé qui me comblerait: ne plus rien désirer.

■

C'est triste de voir qu'on vous en souhaite tant: on vous fait découvrir que vous manquez de tout.

■

Cette liberté relative n'est même plus possible: que notre bonheur soit à la merci des gens et des choses que nous choisissons.

■

Dicton d'une belle-mère: « Qui a bru brai-ra. »

■

Le guerrier qui avec les femmes n'a pas le courage de se précipiter sur la ligne de feu doit savoir se contenter de les embrasser sur le front.

■

Dans l'amour grossier, il n'y a pas loin de la croupe aux lèvres.

■

Je fais cette suggestion. Quand le premier janvier s'annonce moche, pourquoi ne pas remettre le Jour de l'An à plus tard?

■

Evitez de prendre une résolution qui a pour effet d'en faire souffrir les désagréments à votre entourage; par exemple, de cesser de fumer, si vous ne gagnez qu'à vous rendre insupportable.

■

Le premier de l'An, il y a des réceptions de famille absolument conformes au décorum des salons funéraires.

Triste comme le regard que pose un buveur à gueule de bois sur un verre renversé, par un matin blême, au bout d'une nuit d'orgie.

■

Il y a, paraît-il, un bon Dieu pour les ivrognes. On n'en a pas fait pour les abstinents. Les buveurs d'eau auraient-ils de meilleures fréquentations?

■

Quel étrange effet produit sur nous tous le premier de l'An! Ce jour-là, n'importe qui peut prononcer avec gravité des mots, tels que Paix, Amour, Espérance, Fraternité, Sainteté; on ne rencontrera personne pour en rire. Mais, dès le lendemain et pendant le reste de l'année, on se risque pudiquement à les murmurer, de peur du ridicule. C'est que nous sommes redevenus sérieux et objectifs.

■

Dans un salon, le Philodendron se tourne vers son confrère, le Dieffenbachia, et lui montrant le sapin rutilant de lumières et de décorations multicolores, s'exclame avec ravissement: « Quelles belles funérailles on lui fait! ».

■

L'ennui, dans la stricte intimité des familles, a quelque chose de nourrissant.

■

Dans le cours de nos réjouissances, surgissent invariablement des accès de mauvaise conscience, des accusations de blâme que nous nous croyons obligés d'exprimer, pour bien marquer que nous avons toujours un fond intact de morale. Par exemple, nous baptiserons « petites folies » les entorses à nos habitudes, comme d'abuser dans le boire et le manger, de dépenser nos économies et nos énergies sans mesure, de déroger à la ponctualité du lever et du coucher, de relâcher le carcan des routines, des tableaux indicateurs et des régimes. Nous nous disons après quelques jours de cette délinquance: « Vite! que revienne la vie normale, où nous nous trouvons si bien dans notre peau de gens raisonnables, froids, calculateurs, intéressés, ambitieux, intolérants, plats et égoïstes! » Ainsi parlent nos sirènes modernes, plus rigoristes et plus sèches que nos anciennes âmes du Purgatoire.

■

Vendredi dernier, le 29 décembre, j'ai consulté un astrologue formidable. Il ne s'est pas aventuré à annoncer la fin du monde pour le mois de février; il s'est contenté, en bon voyant électronique et informatisé qu'il est, de prédire que l'année 78 allait se terminer le 31, à minuit sonnant. Renseignements pris, c'est arrivé comme prédit et à la seconde près.

L'héritage important de Boumediène

Le vide laissé par la disparition de Houari Boumediène met en relief l'envergure de l'homme d'Etat qui, pendant treize ans, a forgé l'Algérie moderne et occupé une place majeure sur la scène internationale, en s'affirmant comme le chef de file instransigeant mais pragmatique du tiers monde. S'il avait la passion de son pays, dont il se faisait « une certaine idée », il avait également une vision stratégique du monde. En ce sens, il aura été le véritable héritier spirituel du Gamal Abdel Nasser.

« Jacobin », nationaliste arabe et socialiste, il a été un des premiers à comprendre que le principal conflit du dernier quart du vingtième siècle ne serait plus celui opposant l'Est à l'Ouest mais le Nord au Sud, les peuples riches aux peuples pauvres, les Etats industrialisés aux pays sous-développés. Partant du principe que la politique extérieure doit refléter la politique intérieure et que les jeunes nations doivent d'abord compter sur elles-mêmes, il s'est attaqué avec détermination à l'édification de l'Algérie. Il commença par nationaliser ses richesses naturelles, dont les hydrocarbures, n'hésitant pas à prendre le risque de provoquer une grave crise avec la France. « Le développement est une politique, et la politique, c'est le développement », aimait-il à dire. Extrapolant l'expérience algérienne à l'échelle du tiers monde, il a, le premier, en 1974, souligné devant l'Assemblée générale de l'ONU la nécessité d'instaurer un nouvel ordre international non seulement économique, mais aussi juridique, politique et culturel.

Chef de file, de 1973 à 1976, du Mouvement des non-alignés, à qui il a donné son second souffle. Houari Boumediène a lutté pour que le tiers monde pratique sa propre politique d'indépendance nationale et échappe à l'emprise des Super-Grands et des anciennes puissances coloniales. Il n'ignorait pas cependant qu'il s'agissait d'un combat difficile, à l'issue incertaine. Aussi jugeait-il indispensable d'assurer, autant que faire se peut, la cohésion des non-alignés et de favoriser la coopération entre les ensembles régionaux. Conscient de l'importance du facteur géopolitique, il a oeuvré à l'établissement d'un triple dialogue: arabo-africain, euro-arabe et euro-arabo-africain, pour permettre à cette région du monde de résister aux entreprises hégémoniques de Washington et de Moscou.

S'il a accordé un soutien inconditionnel aux Palestiniens et aux Sahraouis, c'est à la fois pour des questions de principe mais aussi parce qu'il estimait qu'ils sont le « ferment révolutionnaire » du Machrek et du Maghreb. C'est d'ailleurs la crise du Sahara occidental et les affrontements qu'elle a provoqués avec les régimes modérés voisins qui l'ont conduit à substituer le projet d'un « Maghreb des peuples » à celui d'un « Maghreb des Etats ». Ce même conflit a affecté les relations entre Paris et Alger, mais, ayant souvent répété qu'en raison de leurs liens historiques les deux pays étaient « condamnés à coopérer », il avait, avant sa mort, amorcé un rapprochement susceptible de frayer la voie à une solution.

Foudroyé par la maladie, Houari Boumediène n'aura pas eu le temps d'achever les grands desseins intérieurs et extérieurs qu'il a conçus opiniâtrement depuis trois lustres, mais il laisse à ses successeurs un héritage qui, en dépit d'échecs et de lacunes, demeure considérable. Reste à savoir si, face aux problèmes posés par une société en pleine mutation — démographie galopante, agriculture, habitat, — l'équipe en place saura maintenir sa cohésion.

(Le Monde)

ACTUALITÉ

La surprise de l'année

par Robert Décary

Si l'on décernait un trophée au politicien qui a causé la surprise de l'année, il faudrait inscrire le nom de M. Joe Clark dans la liste des candidats les plus sérieux. Ce dernier, en effet, lors d'une entrevue télévisée samedi dernier, s'est exprimé pendant quarante minutes, sans texte, dans un français quasi impeccable. C'est là un événement qui ne doit pas passer inaperçu.

Il a réussi, avec une confiance en soi qui étonne, à faire oublier les sympathiques mais douloureux efforts de Robert Stanfield et les pénibles grognements de John Diefenbaker. Qu'un chef de parti, avec tout ce que cela implique en termes de préoccupations de toutes sortes et d'heures de travail, ait réussi à apprendre, en deux ans à peine, à s'exprimer aussi bien en français, voilà qui devrait faire taire ceux qui doutent de la ténacité, de l'ambition et de l'intelligence du jeune chef conservateur, et voilà qui devrait confirmer que M. Clark possède, pour reprendre les mots de Claude Turcotte dans LE DEVOIR du 28 décembre, « un goût de vaincre, qui est la marque des équipes gagnantes et que les conservateurs n'avaient pas connu depuis longtemps ».

Ses progrès remarquables contrastent par ailleurs avec la détérioration du bilinguisme au sein du cabinet de M. Trudeau, duquel se sont peu à peu retirés, au cours des ans, les quelques ministres non québécois qui pouvaient parler français sans texte, et dans lequel on retrouve encore, à des postes aussi importants que ceux de vice-premier ministre et de ministres des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, et des Transports, des personnes qui baragouinent encore — quand ils le peuvent même parler! — le français. M. Clark, en apprenant à s'exprimer correctement en français, aura sans doute autant aidé la cause du bilinguisme au Canada que lui auront nui tous ces ministres qui ne peuvent encore prêcher qu'en anglais une politique de langue qu'ils ont pourtant eux-mêmes établie.

Pour la première fois peut-être depuis un siècle, le parti conservateur n'aura aucune honte à envoyer son chef au Québec, et la population québécoise ne se sentira plus humiliée dans sa culture lorsqu'un chef conservateur s'adressera à elle en français. Aussi banal qu'il puisse paraître, ce fait, à lui seul, constitue un changement important, qui pourrait même devenir majeur, dans la vie politique canadienne.

Certes le parti conservateur ne saura, par le seul bilinguisme de son chef, faire oublier des années d'incompréhension, voire d'hostilité à l'égard des Québécois, et il n'est pas impossible que M. Clark devienne, au Québec, par l'image personnelle qu'il commence à projeter, plus populaire qu'un parti qui n'a pas encore démontré que le Québec était vraiment présent en lui ni qu'il était lui-même vraiment présent au Québec.

Mais il n'en reste pas moins que M. Clark a consacré beaucoup d'efforts, depuis son élection à la tête du parti conservateur, à combattre les préjugés traditionnels du Québec à l'endroit de son parti, et que sa maîtrise de la langue française fera disparaître peut-être le pire de ces préjugés. Cette maîtrise devrait lui permettre de venir plus souvent au Québec, de mieux comprendre ce qui s'y passe et d'y recruter des candidats qui ont enfin eu la preuve que M. Clark est bien décidé à se lancer à la conquête de l'Everest québécois.

Il sera donc intéressant de surveiller la réaction des Québécois au cours des prochains mois, surtout si les sondages continuent de favoriser M. Clark dans le reste du pays, et de voir quel accueil ils réserveront à un chef conservateur qui, enfin, parle leur langue, et la parle bien, et qu'ils pourront juger sur ce qu'il leur dit et non plus sur sa manière de le dire.

M. Clark a démontré qu'un politicien qui oeuvre au niveau fédéral et y occupe un poste d'importance se doit, ne serait-ce que pour des fins électorales, d'apprendre le français. Il a aussi démontré qu'il est possible d'y arriver en peu de temps, pourvu qu'on y mette de la bonne volonté. Reste à savoir si les membres du cabinet fantôme de M. Clark partagent cette bonne volonté et si, dans un éventuel cabinet conservateur, il serait nécessaire, par exemple, d'adjoindre à un ministre unilingue anglais des Affaires extérieures, un ministre responsable des relations avec les pays francophones. Il serait en tout cas ironique de retrouver, dans les postes-clef d'un éventuel cabinet Clark, plus de ministres bilingues que dans le cabinet actuel de M. Trudeau. Ce serait une surprise. Mais il semble qu'avec M. Clark nous ne soyons pas au bout de nos surprises.

DOCUMENT

Le français dans l'air en 1978

par Roger Demers

Président de l'Association des gens de l'air du Québec, l'auteur évoque dans son message du nouvel an la participation de son groupe à l'acquisition souhaitée d'un transporteur aérien.

■

L'année qui s'achève a vu de nombreux dossiers défendus par l'AGAQ évoluer de manière à rendre irréversible la reconnaissance du fait français en aviation, à augmenter les garanties de respect de nos droits en tant que francophones impliqués dans cette industrie de pointe, ainsi qu'à faire débloquer un projet économique de prime importance pour tous les Québécois.

Le bilinguisme dans les communications aériennes a continué de s'étendre et prochainement, une Commission d'enquête recommandera l'implantation du français au niveau du vol aux instruments, reconnaissant avec trop de retard, un fait accompli...

Quant à Transports Canada, ils nous consultent régulièrement en tant qu'association professionnelle reconnue et représentative. Chez Air Canada, même si les progrès avancent à pas de tortue, ils se doivent dorénavant de tenir compte de plus en plus des francophones... Le gouvernement du Québec de son côté a indiqué récemment combien l'aviation a pu monter dans l'ordre de ses priorités. Des groupes financiers québécois importants, des groupes d'employés concernés autant que nous-mêmes, avons par ailleurs fermement signalé l'intention de bien remplir un rôle de partenaire dans la prise en charge de nos intérêts économiques en aviation, processus qui devrait passer par l'acquisition d'un transporteur de deuxième niveau dont nous ne doutons point qu'il aura enfin un préjugé favorable envers les francophones.

Les progrès que nous avons réalisés et dont je pourrais donner plusieurs autres exemples sont dus au fait que nous avons été appuyés par un membership important, gage de notre crédibilité, de notre potentiel et de notre force de frappe durant toute l'année.

Pour l'année à venir, je souhaite que cela continue et que nous accentuions notre présence afin de bien protéger ce que nous avons durement gagné. Je souhaite aussi que nous devenions les porte-parole du plus grand nombre possible de francophones impliqués dans l'aviation chez-nous et que pendant l'année 1979, tous nos membres actifs qui rendent ces actions possibles, agissent de manière à ce que se joignent aux Gens de l'Air le plus de nouveaux membres possible.

A ceux qui nous appuient déjà, à ceux qui travaillent activement avec nous pour atteindre nos objectifs et à ceux qui nous joindront prochainement, je souhaite une bonne et fructueuse année 1979.

LETTRES AU DEVOIR

■ *La gauche a suffisamment de défenseurs*

(Lettre ouverte au père Emile Legault).

Permettez-moi de vous dire, sans préambule, que dimanche, 10 décembre, à l'émission « Second Regard », vous avez une fois de plus, choqué la conscience chrétienne. Je ne dis pas que j'ai été déçue, car vous nous avez habitués à votre « patinage ». Vous prenez tant de précautions verbales pour ne pas blesser « la gauche », que vous ignorez sans doute les coups que vous portez à l'Eglise et aux valeurs chrétiennes les plus sacrées.

Des réflexions spontanées entendues au sortir de l'émission et dans les jours qui ont suivi confirment ma propre opinion: « On dirait que le Père Legault cherche à se rendre populaire » — « Le Père Legault est-il assez mou! » — « Radio-Canada a su qui aller chercher, hein... » etc.

Je ne parlerai pas ici de la *pièce* elle-même, mais de vos dires sur les ondes. En réponse aux questions insistantes de Myra, vous avez laissé passer les occasions de faire la lumière sur le rôle joué par l'Eglise dans la libération (la vraie) de la femme — sur les raisons du culte voué à Marie — sur la valeur et la portée de la virginité... Bien plus, vous avez affirmé que Denise Boucher a eu une intuition *théologique* (quelle lumière pour l'Eglise qui, elle, est en retard de dix ans!) — qu'on avait « déifié » Marie... (ce n'est pas le fait du Magistère, mais de quelques extravagances, d'ailleurs vite réprimées) — que la virginité n'avait pas, somme toute, une valeur aussi grande qu'on l'a laissé entendre... (Bien sûr, il vous fallait ménager l'opinion à la mode, qui fait de la libération sexuelle, la Liberté tout court, la valeur suprême). Pourtant, l'Evangile, saint Paul, l'encyclique **Sacra Virginitas**, et j'en passe, vous auraient fourni les raisons qui justifient la hiérarchie de ces valeurs, tout en relativisant ce qui doit l'être.

Et le bouquet, c'est qu'au sujet de la Vierge Marie, vous n'avez pas su dire autre chose que « elle avait des tripes ». Parole inutile, car cela n'a jamais été mis en doute. Rien, absolument rien de ce qui en fait une femme « bénie entre les femmes » et qui mérite, pour le moins, aurant de respect que Denise Boucher et les autres « féministes ».

Votre intervention a blessé notre conscience chrétienne, d'autant plus que c'est à titre de *prêtre* que Myra vous interrogeait. Avez-vous même parlé comme un croyant convaincu?

Etant donné que le crédit d'une parole supposée sacerdotale peut apporter confusion et trouble chez les gens simples qui vous écoutent, je vous prierais de nous faire la « grâce » de ne plus venir « patiner » sur les ondes. La gauche est capable de se défendre toute seule. Et l'Eglise peut se passer d'un porte-parole aussi « craintif ».

Marie-Rose CLEMENT,
Cégep de Trois-Rivières.

Trois-Rivières,
décembre 1978.

■ *Paspébiac, Jim Jones et la fin du monde*

Les récents événements qui se sont produits en Guyana ont retourné les coeurs et les consciences de nos concitoyens québécois, et pour cause! Bien des tentatives d'explications pour essayer de comprendre ces « atrocités intelligentes » ont été avancées mais sans trop de résultats. Même Fernand Séguin s'en est mêlé la semaine dernière à Radio-Canada. Selon le scientifique, ces bas instincts d'auto-destruction nous auraient été légués par « nos ancêtres les dinosaures » (sic). Bref, il aurait mieux valu dire qu'il n'y a, humainement rien à comprendre. D'autre part, le journal Le Soleil et plus récemment Télémag nous ont révélé l'existence de nos « escatologistes en herbe » québécois: il s'agit du groupe de Paspébiac.

Que penser de tout cela? Que penser de l'annonce d'une prochaine fin du monde? Le groupe de Paspébiac s'inspire de la plus noble source: la Bible. Mais que dit-elle au juste? « Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits. » S'il est vrai que, Moïse, le chef du groupe, s'est enfui de la Beauce laissant derrière lui, dettes et créanciers non payés, cela n'est pas du tout en conformité avec la Parole de Dieu. En effet, celle-ci nous incite à « ne devoir rien à personne » afin de vivre en paix avec nos semblables. Egalement, le « clan de Moïse » vit sur un terrain qui ne lui appartient pas. On lui réclame $1,000 d'amende par jour et il ne veut ni s'en aller, ni payer. Evidemment, disent-ils, Jésus-Christ revient en février 1979, ça ne vaut pas la peine de payer ses dettes! La Bible est claire là-dessus: « Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul (...) le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas. » (Mathieu 24, 36 et 44)

Charles M. Spurgeon, célèbre évangéliste du siècle dernier répondait ceci à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il ferait s'il savait que le Christ reviendrait le jour suivant. Spurgeon a répondu: « Je planterais un arbre. » Je pense que cette attitude est beaucoup plus positive que celle qui consiste à aller se cacher en plein coeur d'une forêt.

S'ils sont vraiment des « enfants de Dieu » ils devraient, au contraire, parcourir le monde, annonçant la Bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ, obéissant ainsi à l'impératif de leur Chef. (Mathieu 28, 19 et 20)

Oui, la Bible annonce la fin du monde. Elle annonce aussi l'affluence des faux prophètes et des faux Christ (comme les Georges Roux, les Krishna et les Bahaï) comme signes avant-courreurs de cette ultime catastrophe. Allons donc! ne nous laissons pas ébranler, la Bible est là, sous notre main, lisons ce qu'elle dit. Faisons comme les premiers chrétiens qui « examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. » (actes 17,11) C'est de cette façon, à mon sens, qu'il faut vérifier les prétentions angéliques de ceux qui se disent inspirés.

La fin du monde, les grêlons apocalyptiques « gros comme des voitures » qui s'abattent sur la terre: c'est bien beau tout ça, cependant, si vous mourez demain, serez-vous prêts à rencontrer Dieu?... (Romains, 6, 23)

Jean-Pierre CARON
Limoilou, le 11 décembre 1978

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Les adversaires du nucléaire ont aussi des raisons

par
Jean-Pierre Regnault

Professeur de biologie au cégep Montmorency, l'auteur répond à quelques articles récents, en particulier celui de M. Jean Bouchard D'Orval, dont les signataires attribuent à l'émotivité les arguments de ceux qui sont opposés à l'implantation des centrales électro-nucléaires au Québec.

Le nucléaire est une technologie sûre, affirmez-vous d'emblée... Oserais-je mettre sur le compte de votre distraction le fait que les détracteurs du nucléaire s'appuient sur des données fournies par des spécialistes ou des organismes responsables? Dois-je croire que vous mettez en doute les propos soucieux tenus par des prix Nobel, par des groupements de scientifiques, de chercheurs, par des syndicats de travailleurs? Dois-je donc déduire que vous ignorez les données sur lesquelles ils se fondent pour donner libre cours à leurs inquiétudes? Vous le reconnaissez vous-même, le nucléaire n'est pas sans risques ni sans dangers, et vous allez jusqu'à dire « quand on parle de dangers nucléaires, nous devrons exiger qu'on précise les dangers en question ». Mais avant de parler de ces dangers, de ces risques, parlons donc des conséquences. On s'accorde à reconnaître que les centrales nucléaires, en fonctionnement normal (entendons-nous bien...), rejettent de faibles quantités de matières radioactives. Mais vous n'êtes pas sans savoir que cette pollution ne se répartit pas uniformément. L'expérience a montré que les radionucléides rejetés par l'industrie nucléaire sont concentrés dans les tissus de nombre d'espèces animales et végétales, entraînant ainsi ces produits dans les cycles de la biosphère et contaminant les chaînes alimentaires dont nous dépendons. Vous savez comme moi que les facteurs de concentration sont connus et que les techniques de dosimétrie, tenant compte de l'incorporation des radionucléides dans les organismes vivants, ont montré qu'il n'existait pas de seuil biologique; donc que toute dose d'irradiation reçue compte, aussi infime soit-elle.

Il est reconnu aussi que les centrales nucléaires utilisent des volumes considérables d'eau mais puis-je être convaincu, à la lecture de votre lettre, que vous n'ignorez rien des conséquences occasionnées sur le milieu physique et sur le milieu vivant: effets mécaniques lors du pompage et du rejet des eaux entraînant des modifications importantes du fonds des fleuves, des estuaires ou du littoral; effets thermiques provoquant la formation de courants chauds dus à l'impossibilité de mélange des eaux chaudes et froides, abaissant la teneur en oxygène dissous, perturbant l'équilibre biologique et favorisant le développement d'espèces microbiennes anaérobies, thermophiles et potentiellement dangereuses. Si vous ignorez ce qu'est un fleuve parlez-en donc un peu aux écologistes, aux microbiologistes, aux équipes de recherche du GIROQ ou de l'INRS-océanographie, ou aux membres du Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent... Leurs études, ou leurs points de vue, dépourvues de toute émotivité, ne sont pas très encourageantes pour l'avenir du fleuve.

Comme je tiens à garder tout mon crédit, je ne m'étendrai pas sur les risques d'accidents, de contamination, d'excursion nucléaire ou de pollution. Cela serait se laisser aller, comme vous dites, à l'émotivité et ce n'est pas très sérieux. D'après vous. Permettez-moi cependant de trouver renversante l'assurance avec laquelle vous affirmez que les problèmes d'émissions radioactives dans l'air et dans l'eau, les problèmes d'exploitation minière, les normes de sécurité, les rejets thermiques, les effets génétiques sont — je vous cite: — « des problèmes bien maîtrisés ou sur le point de l'être ». Réglé le problème du retraitement du combustible? Réglé le stockage des déchets? Evaluée définitivement l'étanchéité des enceintes? Supputées victorieusement les probabilités de défaillance des systèmes d'alarme? Annulée la stricte possibilité technique de la fuite? Réglée la pollution thermique? Réglée la sécurité des travailleurs? Éliminée la concentration des radionucléides dans la chaîne alimentaire? Comblées les lacunes dans la connaissance des effets biologiques des rayonnements ionisants? Prévisibles les conséquences biologiques du résultat de l'expansion de l'industrie nucléaire? Déterminés les effets mutagène du Tritium (objets d'études encore fin 1977), les conséquences de l'incorporation des radionucléides (Iode 131, Césium 137) dans les molécules organiques de l'organisme?

Avez-vous oublié que le fonctionnement des êtres vivants est perturbé par des doses même infimes d'irradiations, à court terme ou parfois après un temps de latence très long, rendant ainsi problématique la détection de la relation cause-effet? Comment ignorer les effets somatiques différés induisant cancers et leucémies, les effets génétiques touchant les cellules sexuelles assurant la reproduction? Comment ignorer aussi les conséquences des irradiations prolongées ou permanentes à faibles doses, liées au fonctionnement normal des centrales, responsables d'un certain nombre de perturbations physiologiques comme le ralentissement de la croissance, la diminution de la défense immunitaire, la baisse de la longévité, la stérilisation partielle ou totale?

Et si, malgré tout, vous maintenez que le risque nucléaire est éliminé, maîtrisé, je suis en droit de douter de la pertinence des orientations que se donne l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (Horizon 1981, encart publicitaire, Québec Science, juin 1978) en demandant à ses chercheurs d'étudier les moyens d'augmenter la fiabilité des équipements, de minimiser la corrosion, d'apporter des solutions aux problèmes des déchets radioactifs et de la pollution thermique, de « développer une compétence technique sur les aspects problématiques du procédé à l'hydrogène sulfuré de production d'eau lourde ». Et j'en passe... Alors, manquerait-il de communication entre l'IREQ, entre la Direction de planification et génie de l'Hydro-Québec?

Et si à vous croire, la technologie du nucléaire a réussi à éliminer toute probabilité d'accident, on peut s'interroger sur les travaux et les conclusions du National Radiological Protection Board britannique, de la Commission de physique nucléaire et corpusculaire du Centre national de la recherche scientifique français, du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, des scientifiques du Centre européen de recherche nucléaire... Même votre ministre, M. Joron, le reconnaît: « A des degrés divers, l'opinion s'est montrée de plus en plus troublée, à l'échelle internationale, non pas tant en raison du caractère non renouvelable de cette énergie, mais à cause de la nature des incertitudes et des risques qu'elle comporte. Même si les systèmes de sauvegarde se sont resserrés graduellement, la prolifération mondiale des centrales, surtout des filières comportant des produits utilisables à des fins militaires, pose des questions de sécurité générale auxquelles on n'a pas encore donné de réponses satisfaisantes. » (La politique québécoise de l'énergie: Assurer l'avenir, p. 68. Editeur Officiel du Québec. 1978)

Les seuls mobiles de tous ces gens-là seraient-ils seulement de fournir de nouveaux arguments à ces groupes anti-nucléaires émotifs et paranoïaques? Pourtant, ces rapports, tout comme les résultats des travaux qui paraissent dans « Science », dans « Radiation Botany » ou dans « The New Scientist », s'adressent avant tout à d'autres experts, à des responsables des pouvoirs publics ou à des sociétés d'Etat. Ce n'est qu'après coup que ces rapports connaissent une carrière publique. Ceux qui les écrivent savent en général de quoi ils parlent. Ce sont des spécialistes dans leurs domaines.

J'aimerais vous dire que l'on commence à en « avoir ras-le-bol » de voir confinés à l'émotivité et à l'ignorance les arguments que développent ceux qui sont contre le nucléaire. Émotifs ceux qui déclarent, preuves à l'appui, que l'on minimise les risques? Paranoïaques ceux qui montrent les divergences entre les études et les incertitudes des rapports officiels? Subversifs les syndicats qui affirment que les critères de rentabilité financière permettent toutes les négligences? Anarchistes les travailleurs, les ingénieurs, les médecins, les chercheurs, les professeurs qui, un peu partout, appellent la population à refuser l'installation des centrales tant qu'on n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences? Oui, peut-être ces gens-là et tous ceux qui les écoutent sont-ils émotifs, paranoïaques, subversifs et anarchistes. Mais ils ne sont pas stupides pour autant. Ils savent où sont leurs intérêts. Ils sont différents des vôtres et de ceux qui vous emploient.

Vous dites que les citoyens moyens, en sous-entendant que ce sont eux les anti-nucléaires, deviennent méfiants « envers tout ce dont ils se sentent écartés ». Eh bien non, s'ils sont méfiants, ce n'est pas parce qu'ils se sentent écartés de la décision mais parce qu'ils se sentent concernés par cette décision. Concernés parce qu'ils savent qu'ils vont payer de leurs taxes, de leur travail et de leur santé. Parce qu'ils savent que s'ils ne sont pas actifs aujourd'hui, ils seront radioactifs demain. Le projet leur paraît douteux. Inéluctable le nucléaire? Pour vous oui; pour eux non. Bien sûr, pour ceux qui, comme vous, vivent du nucléaire, y investissent de la matière grise, pour ceux qui sont persuadés que l'évolution technique ne peut être orientée que vers les hautes performances, pour les multinationales qui, depuis 30 ans, investissent temps et argent dans le nucléaire, il faudra rentrer dans ses frais. Rentabiliser même si l'on n'est pas très sûr, au fond de soi, que tout ira bien, même si l'on sait que de toute façon il y aura des accidents, des situations que l'on ne peut pas prévoir.

L'industrie nucléaire, dites-vous, « est une affaire prospère, nécessaire et utile ». Prospère sans aucun doute. C'est la constatation toute simple d'un état de fait. Mais affirmer qu'elle est en plus nécessaire et utile, voilà qui ressemble à un jugement de valeur discutable et contestable. Nécessaire, mais à qui? Sinon à ceux pour qui le progrès c'est de consommer et de faire consommer toujours plus. Plus de biens, plus de services, plus d'énergie. Sinon à ceux qui sont incapables, ou qui refusent, de voir que la haute technologie n'est pas nécessairement le progrès. Utile, mais à qui? Sinon à ceux pour qui il est vital de faire tourner leurs moteurs et leurs capitaux. Mais pour tous les autres, prospère, nécessaire, utile le nucléaire? Ni le charbon ni le pétrole n'ont su donner à chacun la prospérité et le bien-être. Ce n'est pas le nucléaire qui les leur donnera. Il leur apportera, lui aussi l'aliénation, la frustration et l'inégalité.

Mais peut-être êtes-vous trop myope pour vous rendre compte que vos détracteurs, vos accusateurs, ne se limitent pas à contester la croissance. Ils contestent aussi les modèles d'organisation sociale, politique et culturelle. Ils dénoncent la consommation d'objets inutiles et éphémères; ils démystifient la croyance que l'on cherche à développer quand on affirme que renoncer au nucléaire, c'est courir à la catastrophe énergétique. Ils cherchent à dissiper l'idée préconçue, et fausse, selon laquelle économiser l'énergie signifie se serrer la ceinture et selon laquelle arrêter la croissance signifie inéluctablement pauvreté, misère et famine. Car lorsque l'analyse énergétique établit les comptes entre ce qui est fourni et récupéré, on peut douter de l'efficacité de nos moyens de productions agricoles et industrielles. Cette démystification passe par quatre questions: quelle est l'utilité sociale de l'énergie? quelle est l'efficacité de son utilisation? sa production peut-elle être centralisée ou décentralisée? quelle quantité d'énergie nous faut-il pour couvrir nos besoins, pour assurer notre subsistance, produire des objets durables, solides, nécessaires à l'activité humaine et répondant à de vrais besoins?

Mais, de fait, ce n'est plus seulement la croissance qui est contestée, ce sont aussi les valeurs, le modèle culturel dominant, le système politique, les organisations sociales. Ce sont donc deux conceptions qui s'affrontent: d'une part, il y a ceux qui affirment qu'ils n'est pas nécessaire de changer la société pour faire face aux problèmes énergétiques actuels. Ils apportent à ce problème une réponse technologique, et non sociale. D'autre part, il y a ceux qui croient que les problèmes énergétiques que nous traversons — et les conflits qu'ils génèrent — sont le révélateur d'une crise de société qui conduira à un changement. Leur réponse est sociale avant d'être technologique. Et c'est bien du choix social qu'il s'agit lorsque l'on étudie les controverses et les discussions sur le futur énergétique de nos sociétés.

Et vous avez le culot de réduire la querelle, pardon le débat, entre pro et anti-nucléaires à un problème de mauvaise communication scientifique entre les experts (entendons-nous bien, les « vrais experts »...) et les citoyens ordinaires. C'est de la mystification. Vous voulez nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Oublieriez-vous que ceux qui animent la science sont devenus le moteur de l'évolution technocratique de notre société, et qu'elle remplit de ce fait une fonction socio-politique majeure? Bien sûr, la physique, la biologie, la sociologie (la psychologie aussi...) recherchent des explications rationnelles à des phénomènes de la nature, mais ces disciplines et leurs maîtres d'oeuvre ne peuvent être isolés du contexte social au sein duquel se réalisent et s'utilisent les résultats de ces activités. Il n'est qu'à regarder les relations qu'entretient la science avec la Défense Nationale, l'Industrie et l'Etat, qui sont ses principaux bailleurs de fonds, pour réaliser qu'elle est une institution au sein d'une structure sociale dont elle assure le développement. Et c'est dans cette société que se pose le problème de l'accession et de l'accessibilité à la connaissance scientifique et au partage du savoir. Je regrette beaucoup, monsieur l'ingénieur, de vous dire que ce problème de la communication n'est pas un problème scientifique, entre scientifiques et citoyens moyens. C'est un problème politique. Un problème de pouvoir.

J'allais oublier quelque chose d'important. Je suis pleinement d'accord avec vous sur la dernière phrase: celle qui dit que le temps presse et qu'il faudrait bien que les choses débloquent rapidement. C'est vrai. Au plaisir de vous rencontrer à la prochaine manifestation anti-nucléaire.

La liberté d'expérimenter et d'errer

par
Robert Trudel

L'auteur de cette lettre ouverte à notre collaborateur Jacques Dufresne est étudiant à l'Université de Montréal et chargé de cours en philosophie des sciences à l'Université du Québec à Montréal.

Depuis quelque temps, vous vous amusez à pourfendre tout le monde ou presque: les femmes, les travailleurs, et aujourd'hui (LE DEVOIR, samedi 16 décembre), les jeunes.

Au nom de la liberté pleine et entière d'expérience de la jeunesse, vous cherchez à restreindre cette liberté en la repoussant dans une métaphysique nébuleuse. En tant que philosophe, vous n'encouragez certes pas ce que vous prétendez défendre: la vérité. Je ne préciserai que quelques points pour permettre un débat réel, qui permette de comprendre, de connaître, de choisir et d'agir.

Par votre division de la jeunesse en trois types (jeunesse archaïsante, jeunesse révolutionnaire, jeunesse silencieuse), vous vous érigez en porte-parole des « silencieux ». Cette division arbitraire vous justifie d'appeler à une attente sage et béate de ceux qui pourraient dans l'avenir nous sauver de la crise sociale, économique et politique que nous vivons aujourd'hui au Québec et au Canada: « Cette nouvelle avant-garde fera un jour sa jonction avec la nouvelle droite... »

Par votre valorisation des générations précédentes, vous cherchez à faire oublier que depuis vous cherchez à faire oublier que depuis toujours, au Québec, les gens n'ont pas attendu qu'on les appelle du haut d'une chaire d'église, quelle qu'elle soit, pour s'organiser et combattre pour leur propre vie.

Par une fausse dichotomie, vous cherchez, M. Dufresne, à opposer une vieille avant-garde « qui se complairait dans l'excuse de soi et dans l'accusation d'autrui » et une « nouvelle avant-garde » qui serait le messie, le sauveur devant la peur.

Il n'y a pas trois jeunesses, mais une seule. Elle n'a surtout pas besoin, pour se trouver, d'un sauveur, d'une liberté métaphysique, mais d'une liberté pleine et entière de l'expérimentation, de l'erreur. Si avant-garde il y a, c'est à la jeunesse toute entière de la déterminer, sûrement pas à un philosophe au-dessus de sa table de travail.

En remettant à l'ordre du jour Aristote (qui était certainement plus imposant dans son temps que tous ses commentateurs actuels, et qui justifiait, il y a plus de 2300 ans, le système esclavagiste en Grèce par la liberté d'être esclave), vous cherchez à réintroduire la philosophie de l'Eglise catholique, qui, au Québec comme ailleurs, par son monolithisme, a toujours tenté d'étouffer toute revendication et organisation de la jeunesse sur une base autonome et indépendante.

Par la création, dans les années 30, de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) au Québec comme dans tous les pays catholiques, l'Eglise voulait reproduire le discours du silence, de l'acceptation de l'autorité qui décide à la place des premiers concernés: la jeunesse toute entière. Les jeunes dans la JOC et la JEC étaient continuellement étouffés dans tous les aspects de leur vie: études, travail, sexualité, liberté de penser, d'expression, d'organisation sur tous les sujets les concernant, tant eux-mêmes que les sociétés dans lesquelles ils vivent. C'est à l'échelle de toute la planète que les jeunes dans la JOC et la JEC ont rejeté la direction de l'Eglise. Même catholiques, ils ont décidé qu'ils ne voulaient plus être considérés comme mineurs, sans droits et sans libertés.

Vous appelez à une vérité « au sens le plus métaphysique du terme » qui se trouverait dans je ne sais quel nuage d'un monde clos. Cependant vous revendiquez la « sagesse » des générations précédentes. « A force de courage et de résignation, nos grands parents ont pu non seulement mener une vie digne et responsable, mais se montrer généreux et dévoués. » Pour vivre, le combat qu'ils ont mené dans un Québec maintenu artificiellement au Moyen Age, a été plus qu'exemplaire. L'Eglise au Québec, et tous les politiciens, ont vanté l'attachement au sol pour cacher que l'industrialisation était un fait irréversible. Mais le Québec depuis 1960 a jeté par dessus bord ce qui vivait de la mort réifiée.

On cherche aujourd'hui (l'article de J. Dufresne n'en est qu'un exemple), à faire croire que ce n'est que depuis 1960 qu'on conteste, revendique et « excuse » (la perle philosophale). C'est faux. Tous les historiens actuels du Québec le démontreront: contestations, revendications ont été le fait des travailleurs, des femmes, des jeunes de même que d'autres groupes opprimés. Même divisés entre eux, même trahis par leurs dirigeants (ex. Jean Marchand, sénateur libéral à Ottawa, ancien président de la CSN), ils ont de tout temps au Québec contesté, revendiqué, mais certainement pas « excusé ». Dans leurs organisations, ils ont conquis la place qu'ils occupent aujourd'hui, par suite de nombreuses luttes: droit au travail et à la grève, droit de vote, droit à l'éducation, à la santé, à l'expression politique.

Les travailleurs, les femmes, les jeunes, chacun dans les diverses formes organisationnelles dont ils pouvaient se doter, ne se sont jamais « excusés ». Ils savent, par leur expérience, que la liberté ne s'acquiert pas dans la résignation à la mort, mais dans la vie, la vie sociale, économique, politique, artistique, etc.

A 26 ans, je me considère toujours jeune et que je n'accepte pas que quiconque, un philosophe de surcroît, vienne me dire que ma liberté réside dans l'attente d'un quelconque sauveur, d'une quelconque nouvelle avant-garde. La jeunesse n'a rien à faire de vos discours, de vos prêches du samedi. Dans son organisation, elle réalisera elle-même son avenir, par l'expérience comme par l'erreur. Les étudiants au Québec ne peuvent aujourd'hui d'exprimer, de manière autonome, indépendante de toutes attaches extérieures, que dans l'ANEQ, peut importe tous les torts qu'on prête à sa direction actuelle. C'est la jeunesse dans l'ANEQ qui changera sa direction si elle veut la changer, sûrement pas le docte d'une vérité érigée en sophisme.

LIBRE OPINION

La grande désillusion

par Michel-M. Solomon

L'auteur est rédacteur en chef de «Regards sur Israël», publication mensuelle du Comité Canada-Israël.

■

Qu'est-il advenu des perspectives roses de l'après Camp David et des promesses échangées entre MM. Begin et Sadate de signer la paix en deux mois au lieu de trois comme prévu par les accords?

Pour trouver une réponse à cette question, il faut commencer par décrire la procédure du président Carter pour résoudre en un temps record un conflit qui dure depuis plus de trente ans. Afin d'accélérer le processus de paix, le président des Etats-Unis s'est allié l'Arabie séoudite dont l'influence « modératrice » devait convaincre les autres pays arabes du Moyen-Orient. C'est pour gagner la faveur des Séoudiens que le président exerça des pressions extraordinaires sur le Sénat et arracha sa victoire qui fut la loi permettant la vente de 60 avions F-15. En jouant sa carte, le président Carter était convaincu que, à leur tour, les Séoudiens le soutiendraient dans son initiative de paix. En guise de remerciements pour les appareils F-15 et autres jouets de guerre promis par l'Amérique, les Séoudiens administrèrent au président Carter les trois chocs suivants:

1) Ils prirent une participation active dans les travaux de la conférence de Baghdad en souscrivant 3,5 milliards de dollars aux fonds de guerre du Front du Refus alignant les plus irréductibles adversaires des accords du Camp David.

2) Ils donnèrent leur consentement à la majoration du prix du pétrole brut à 14,5% du prix actuel, provoquant ainsi une chute du dollar et une menace d'effondrement de la lutte contre l'inflation en Amérique.

3) En s'alignant sur les radicaux (Libye, Algérie, Irak, Syrie), ils ont fait de leur mieux pour torpiller l'initiative du président Sadate pour conclure la paix en y ajoutant leur requête pour « la libération de Jérusalem sous la tutelle sioniste ».

Pour compliquer les choses, l'Arabie Séoudite a réclamé la mise en application immédiate du contrat prévoyant la livraison des appareils F-15, le plus tôt possible.

De son côté Israël est allé à la limite des concessions possibles.

Si le gouvernement de M. Begin, soutenu par les partis de l'opposition, a refusé de prendre en considération les trois dernières demandes que lui a présentées le président Sadate, après la conférence de Baghdad, c'est parce qu'en les acceptant il contribuerait au démantèlement de l'Etat d'Israël. L'Etat d'Israël a donc refusé les trois exigences de M. Sadate pour les raisons suivantes:

■ une révision du traité de paix après une période de cinq ans, c'est-à-dire après la restitution du Sinaï qui lui sert de glacis contre toute nouvelle agression égyptienne sur les villes et les villages israéliens, signifierait en somme qu'Israël se verrait réduit à sa taille exiguë d'avant 1967.

■ préciser une date pour le déclenchement des élections précédant l'autonomie en Cisjordanie et dans la région de Gaza, alors que ni le roi Hussein ni les personnalités palestiniennes de ces deux régions ne montrent aucun intérêt pour l'offre de l'autonomie, équivaudrait ni plus ni moins à la passation des pouvoirs entre les mains des Palestiniens du dehors, c'est-à-dire de l'OLP, qui a comme objectif la destruction de l'Etat d'Israël.

■ enfin — et surtout — en exigeant que ses engagements envers les Etats arabes prennent le pas sur la paix avec Israël, l'Egypte veut vider l'ensemble du traité de sa substance.

Le pacte de défense collectif que l'Egypte a signé en 1950 avec les autres pays arabes oblige chaque signataire à soutenir les autres par tous les moyens. L'article 3 prévoit qu'en cas de menace contre leur sécurité, leur territoire et leur indépendance, les signataires prendraient des mesures préventives ou défensives contre l'agresseur. L'article 10 interdit expressément de conclure un traité contrevenant au pacte collectif. M. Boutros Ghali, le ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré que son pays considère le pacte de 1950 comme ayant priorité sur le traité israélo-égyptien et préférerait voir la paix ne pas se faire plutôt que de dénoncer le pacte inter-arabe.

Parallèlement, l'Egypte est signataire de tous les accords inter-arabes organisant la guerre économique, politique et culturelle contre Israël. C'est un cas unique dans l'histoire diplomatique de voir qu'un partenaire veut, tout en signant la paix, participer à la guerre que les autres font à son partenaire.

L'amertume israélienne face à son grand allié américain et le refroidissement actuel entre Jérusalem et Washington proviennent d'une série de déclarations faites à Amman par le sous-secrétaire d'Etat Harold Saunders, au roi Hussein: « Tout l'art est dans la technique. Il faut mettre les problèmes par ordre de priorité, de sorte qu'une décision en entraînât une autre. La décision du gouvernement israélien d'évacuer les colons du Sinaï aurait été impossible il y a quelques semaines. Mais lorsque cette affaire est devenue le dernier obstacle à la paix avec l'Egypte, les Israéliens ont décidé de résoudre le problème. Je pense qu'il est possible, pour les problèmes compliqués et nombreux qui concernent les Palestiniens, de les voir sous l'angle d'une séquence similaire ».

Voilà la raison pour laquelle Israël est sur ses gardes aujourd'hui.

L'Égypte vue de l'intérieur

par Bichara Chehade

D'origine égyptienne et de culture française, l'auteur est établi au Canada et répond ici aux articles que Paul Warren a signés dans LE DEVOIR les 5, 6, 7, 8 et 12 décembre 1978.

■

Je ne peux deviner au juste quelles épreuves vous avez traversées en territoire égyptien, mais il est certain qu'elles vous furent déchirantes. La première impression qui se dégage de la lecture de vos articles c'est certainement le sentiment de frustration que vous éprouvez face au pays avec lequel vous avez partagé volontairement dix années. C'est à croire que vous avez consacré dix années de votre vie à aller de plus en plus loin dans l'âme « impénétrable » de l'Egypte, non point pour l'aimer ou vous faire aimer d'elle, mais pour extirper ses entrailles et les étaler en longues colonnes dans un quotidien de votre pays.

Vous me faites penser au médecin qui faisant fi de l'éthique la plus élémentaire exhibe publiquement le diagnostic défavorable de son patient.

Je tiens à le préciser, je ne cherche pas à démentir ici les faits que vous mentionnez, parce que ce sont des faits justement, mais plutôt à essayer de rétablir un juste équilibre du tableau que vous brossez de l'Egypte; et cela à l'intention du lecteur non informé, qui au long de deux ou trois de vos articles se serait fait une idée fort négative de ce pays.

Si vous avez dit la vérité, vous ne l'avez point révélée intégralement. Vous n'avez montré que le revers de la médaille, c'est-à-dire le marasme économique et ses conséquences logiques sur les gens et les choses. Mais au-delà de cette façade en ruines il se trouve d'autres vérités, que vous réduisez à un « arbre » qui pourrait masquer la « forêt ».

Vous passez sous silence la simplicité désarmante de l'Egyptien, de son pouvoir à se suffir de peu et d'en remercier Dieu de lui donner « tant »... Cette sagesse, car c'en est une, l'Occident l'a oubliée depuis fort longtemps et a troqué le bonheur des choses simples pour le faste et le tape-à-l'oeil.

« Pauvreté n'est pas honte » dit-on avec raison en Egypte et l'on a appris à s'accommoder de sa condition, plein de confiance en l'avenir, s'armant de patience et d'indulgence envers un gouvernement qui, croit-on, fait son possible pour que l'après-guerre apporte des jours meilleurs.

Vous passez sous silence cette humilité qui réunit le très riche et le très pauvre déchaussés et prosternés, côte à côte à même le trottoir, à l'heure de la prière.

Vous passez sous silence l'Egyptien qui sait offrir un sourire le matin même s'il est pressé, et qui sait prendre le temps (cette lenteur qui vous exaspère) d'établir avec son voisin ou son collègue du bureau des liens humains et chaleureux.

Vous passez sous silence ces gens qui se familiarisent avec le bonheur pour le vivre tous les jours, satisfaits, n'en déplaise au téléphone en perpétuel dérangement, heureux même si l'on n'a encore pas les moyens de paver toutes les rues; souriants et décontractés malgré une échelle de salaires des plus basses au monde.

De cette misère qui dure depuis fort longtemps, ce peuple a appris à puiser une force de vie: la persévérance. On ne se fait pas de bile, et l'on détient un record: celui d'un taux de suicides le plus bas au monde. A quoi sert après tout, une société sur-épuisée, fonctionnelle, rapide, riche et efficace si l'on finit au fond de la rivière?

La meilleure philosophie, dit-on, est celle qui mène au bonheur.

Vous avez malheureusement choisi de passer sous silence ces choses qui font des Egyptiens un grand peuple, alors que tout tend à humilier et rabaisser, vous y compris!...

De ce pays en prise avec des difficultés économiques énormes et qui se traduisent dans les faits et gestes de chaque jour, vous n'avez retenu que l'apparence de délabrement. Vous l'avez étudié, disséqué, microscopé, mais vous ne l'avez pas aimé. Il est impossible de comprendre un pays sans amour.

Moi, j'y suis né. Et en grandissant je l'ai peut-être aussi détesté et méprisé pour sa pauvreté humiliante (lorsqu'on a

Voir page 6: L'Égypte

الاتحاد العربي في كندا LA FEDERATION CANADO-ARABE

La Fédération Canado-arabe, en ce début de l'an 1979 de l'ère chrétienne, adresse tous ses voeux de Bonne Année à tous les Canadiens chrétiens. Elle saisit cette occasion pour remercier vivement tous les Canadiens qui de près ou de loin ont contribué à une meilleure compréhension entre Canadiens et Arabes.

1978 a été une année très importante pour la Fédération canado-arabe. Au Québec, durant les six derniers mois, un gigantesque travail d'information a été réalisé. Concret et continu, ce travail d'information arabe nous a valu de nombreux encouragements de la part de la communauté canado-arabe ainsi que des Canadiens amis du monde arabe; lesquels n'ont d'ailleurs pas manqué de nous dire à quel point notre initiative constituait pour eux un stimulant et une véritable source d'inspiration. Notre apport en matière d'information au Canada, par son caractère continu et son abondance, a été, de plus, considéré par plusieurs responsables politiques du monde arabe comme étant, en Amérique du Nord, **"un acte inédit et prometteur qui mériterait d'être soutenu et élargi"**.

Un tel travail d'information arabe au Canada ne constitue cependant que l'amorce d'une action qui ne manquera pas de se structurer les mois prochains.

1979 sera donc, il est grand temps, l'année de la mise sur pied d'une véritable politique d'information arabe au Canada. Ce faisant, nous espérons provoquer par la même occasion le réveil de notre commaunauté canado-arabe, **"trait d'union naturel"** entre le Canada et le monde arabe!

Qu'il nous soit maintenant permis de remercier l'Honorable Ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, qui, avec une simplicité désarmante, n'a ménagé aucun effort pour aider les groupes immigrants dont notre communauté.

Tous nos voeux de Bonne Année aux membres du gouvernement québécois avec lesquels nous aimerions multiplier nos contacts.

Tous nos voeux de succès aux représentations diplomatiques arabes ainsi qu'au Centre d'Information de la Ligue Arabe au Canada avec lesquels nous souhaiterions renforcer encore plus nos liens fraternels.

Et que l'année 1979 soit celle du renforcement des relations culturelles et économiques entre le Canada et le Monde Arabe, entre notre pays d'accueil et nos pays d'origine.

Dr Abdelkader BENABDALLAH
Vice-président et représentant
au Québec
de la Fédération canado-arabe

Fédération Canado-Arabe, B.P. 143, Succursale C.D.N. Montréal

LA MÉTÉO

Abitibi-Témiscamingue: averses de neige. Accumulation de 5 cm. Maximum −16. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Pontiac-Gatineau et du Lièvre, Laurentides et Outaouais: averses de neige. Accumulation de 10 cm. Vents modérés provoquant de la poudrerie par moments. Maximum −12. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville et Québec: averses de neige. Accumulation de 10 cm. Vents modérés provoquant de la poudrerie par moments. Maximum −6 à −10. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Régions montagneuses de l'Estrie, Beauce: averses de neige. Maximum −2 à −5. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Réservoirs Cabonga et Gouin: averses de neige et vents modérés provoquant de la poudrerie par moments. Maximum −12. Jeudi: ciel variable et froid.

Lac-Saint-Jean et Mauricie: averses de neige. Vents modérés provoquant de la poudrerie par endroits. Accumulation de 15 à 20 cm. Maximum −8 à −12. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Saguenay, parc des Laurentides et Baie-Comeau: averses de neige. Vents modérés donnant de la poudrerie par moments. Accumulation de 15 cm. Maximum −5. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia: averses de neige. Vents modérés provoquant de la poudrerie par moments. Maximum zéro. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: neige. Vents modérés. Maximum 2 à 5. Jeudi: ciel variable et froid.

■

Sept-Iles, basse Côte-Nord, Anticosti: neige intermittente et vents modérés. Accumulation de 15 cm. Maximum zéro. Jeudi: averses de neige.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bélize

time de « l'impérialisme guatémaltèque », la situation s'est encore dégradée, laissant peu d'espoirs pour un règlement rapide du litige et pour une accession pacifique du Bélize à l'indépendance. Conscient du peu de succès de sa stratégie, le Guatemala a réduit, depuis 1975, ses prétentions annexionistes, exigeant d'abord la partie sud du territoire (environ cinq mille kilomètres carrés, soit plus du cinquième de la superficie totale), puis un simple couloir pour élargir son accès à l'Atlantique. Ces exigences ont été accueillies par une fin de non-recevoir par l'ensemble des forces politiques du Bélize.

Le contraste est pourtant saisissant entre Belize City, qui regroupe près du tiers de la population totale (quarante mille personnes sur cent quarante mille), et les autres villes d'Amérique centrale. Située au bord de la mer des Caraïbes et ravagée à plusieurs reprises par des cyclones, dont le plus destructeur, Hattie, en 1961, a décidé les autorités à déplacer le siège de l'administration à l'intérieur du pays. Belize City fait plutôt penser à la Nouvelle-Orléans et aux Caraïbes qu'à la capitale guatémaltèque ou à Mexico.

Bâtie sur les marécages de la Belize River (Belize viendrait d'un mot maya qui signifie « eau boueuse »), l'ancienne capitale somnole sous la chaleur tropicale qui accentue encore les odeurs nauséabondes des égoûts à ciel ouvert et de la couche de boue et d'ordures déposées par le dernier raz-de-marée provoqué par le cyclone Greta, le 18 septembre dernier. Ses rues s'appellent Regent Street et Albert Street, comme à Londres. Ses maisons, à l'exception de quelques grosses constructions à usage commercial, comme l'imposant bâtiment de la Banque Royale du Canada, sont montées sur pilotis pour permettre à l'air de circuler et pour réduire l'impact des très hautes marées qui, inévitablement, suivent les cyclones. Les ravages du cyclone Hattie, qui tua deux cent soixante personnes et détruisit les trois quarts de la ville, sont encore visibles, certaines maisons n'ayant jamais été reconstruites.

La ville n'est pas belle et on ne peut manquer de s'étonner du peu d'intérêt que les Britanniques semblent avoir accordé à l'amélioration des services. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) supplée à la carence britannique en construisant actuellement une usine d'épuration d'eau qui fournira l'eau courante à l'ensemble de la population de la ville (50% des foyers en sont actuellement équipés) et en refaisant complètement le système d'égoût. Le gouvernement canadien a accordé un prêt sans intérêt de près de huit millions de dollars pour les nouvelles installations qui doivent entrer en service en décembre 1979.

A défaut d'être belle, Belize City surprend, par son charme suranné et son indolence que l'on découvre au bout de quelques jours. La pauvreté, mais non la misère, est plus frappante qu'au Mexique mais tous semblent la partager, ce qui n'est pas le cas dans les pays voisins. L'indépendance? Le chauffeur de taxi, le jeune étudiant, la serveuse de restaurant n'y attachent pas autant d'importance que le premier ministre, George Price, et son parti, le People's United Party (P.U.P.), qui ne sont d'ailleurs guère partisans d'un référendum sur le sujet.

Toutes les personnes interrogées se déclarent cependant favorables à l'indépendance mais « ne nous pressons pas trop, disent-elles, car nous ne sommes pas prêts économiquement ni militairement ». Toutes sont, par contre, farouchement opposées à une annexion par le Guatemala. Ayant vécu sous le régime de la démocratie britannique, les Béliziens ne peuvent évidemment que redouter de passer sous la coupe de la dictature militaire guatémaltèque. Les Noirs, désignés en général sous le terme de Créoles, évoquent en outre le racisme des Guatémaltèques — au Guatemala, on reconnaît d'ailleurs que l'intégration du Bélize poserait des problèmes raciaux et que le mieux serait que la Grande-Bretagne ramène chez elle ces Noirs indésirables — et certains font même part de leur inquiétude à propos de la « latinisation » accélérée de la population, due à l'émigration massive des noirs vers les Etats-Unis (environ trente mille Béliziens travaillent aux Etats-Unis, soit presque autant que l'ensemble de la population active du pays) et à l'arrivée, également massive, d'immigrants originaires de républiques voisines surpeuplées, surtout le Salvador et le Honduras.

La population noire, très fortement majoritaire jusqu'à la dernière guerre mondiale, a sensiblement perdu du terrain et semble être sur le point d'être dépossée par les Métis (mélange d'Indiens maya et d'Espagnols). L'illusion est encore entretenue par la présence très majoritaire des Noirs à Belize City tandis que les campagnes (les Noirs reconnaissent leur peu de goût pour l'agriculture, soigneusement entretenus par leurs anciens maîtres blancs qui craignaient de perdre une main-d'oeuvre importée pour couper du bois) deviennent de plus en plus hispanophones. Dans dix ans, le Guatemala, qui utilise également l'argument de la similitude ethnique pour appuyer sa revendication, aura ainsi renforcé sa position, au grand dam des Créoles.

Le premier ministre semble conscient du danger qui, pour lui, se double d'un autre péril, beaucoup plus sérieux, le risque de perdre les prochaines élections qui auront lieu au plus tard en octobre 1979. Son parti, le P.U.P., vainqueur de toutes les consultations électorales depuis plus de vingt ans, a pris récemment un peu de plomb dans l'aile. Aux dernières élections, en octobre 1974, l'opposition, représentée par le United Democratic Party (U.D.P.) et menée par un économiste exerçant la profession d'avocat et formé aux Etats-Unis, Dean Lindo, a fait une importante percée en remportant six des dix-huit sièges à l'Aasemblée nationale (depuis, un membre de l'opposition a rejoint les rangs gouvernementaux). En outre, l'U.D.P.) a conquis la mairie de Belize City, ce qui constitue évidemment une importante victoire politique.

Pour freiner la progression de l'opposition, le premier ministre et son parti se sont lancés dans la surenchère nationaliste, utilisant abondamment les ondes de la radio nationale (il n'existe pas encore de réseau de télévision) et la presse hebdomadaire (il n'existe pas non plus de quotidien). On n'hésite pas à critiquer le colonialisme britannique — bien que, par ailleurs, les relations avec le gouverneur soient excellentes — et à parler même de déclaration unilatérale d'indépendance si la Grande-Bretagne et le Guatemala ne parviennent pas à un accord, quitte à chercher auprès de puissances étrangères (le Canada a déjà été contacté) le soutien militaire nécessaire pour prévenir une invasion.

Héritage de la colonisation, l'affaire du Belize, qui offre de nombreuses similitudes avec celle du Sahara occidental (il est significatif que le Maroc et la Mauritanie se soient abstenus à chaque fois lors des votes aux Nations unies sur l'indépendance du Bélize), dépasse de plus en plus les parties en cause et prend une dimension internationale. L'opposition n'hésite plus à dénoncer les liens que, selon elle, le gouvernement entretient avec Cuba et l'Union soviétique, tandis que les Etats-Unis affichent pour l'instant une neutralité de façade. Isolé sur le plan international, le Guatemala sait parfaitement que rien ne se fera sans les Etats-Unis, et de plus en plus d'observateurs se demandent pourquoi Washington ne bouge bas.

(a suivre)

◆ Le Cambodge

soulèvements à moins de 20 km de Phnom Penh, dans la province de Kompong Chhanang.

Sans sous-estimer l'importance stratégique de l'insurrection cambodgienne, les observateurs militaires affirment cependant que celle-ci ne dispose guère plus de cinq à six bataillons récemment formés et que l'essentiel de l'offensive est mené par l'armée régulière vietnamienne.

Le front dispose toutefois, après une semaine d'offensive, d'une zone dite libérée de quelque 60,000 kilomètres carrés et contrôle les chefs-lieux des provinces de Ratanakiri, Mondolkiri et Kratie, soit le quart nord-est du Cambodge.

Accusant le Vietnam et l'Union soviétique de se livrer à une agression contre son territoire, le Cambodge a demandé hier au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des mesures pour y mettre fin.

M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères cambodgien, a adressé un message en ce sens au président du conseil, M. Donald Mills (Jamaïque).

Il demande au conseil de condamner cette « agression » et d'inviter les pays membres de l'ONU à cesser d'aider le Vietnam à « consolider ses forces d'agression contre le Kampuchéa démocratique » et à soutenir le « juste combat » des Kampuchéans.

M. Sary fait état de profondes incursions vietnamiennes en territoire cambodgien les 27, 29 et 30 décembre il accuse leurs auteurs d'avoir commis des atrocités, tué des civils, détruit des biens, confisqué céréales et bétail et brûlé ce qu'ils ne pouvaient emporter.

Des Mig-19 et des Mig-21 ont participé à ces raids et, selon les indications enregistrées par les radios du Kampuchéa, des pilotes soviétiques y ont pris part, ajoute M. Sary.

M. Sary rapproche ces incursions vietnamiennes des « visées expansionnistes » de cette « grande puissance expansionniste », l'Union soviétique, et ajoute que le conflit est intensifié et internationalisé.

Il dénonce les « graves menaces que le Vietnam et l'Union soviétique, par leur sauvage agression contre le Kampuchéa démocratique, font peser sur la paix, la stabilité et la sécurité en Asie. »

Le Conseil doit exiger du Vietnam qu'il renonce à son « ambition d'avaler le Kampuchéa », ajoute M. Sary qui a adressé une copie de sa lettre à M. Kurt Waldheim. Le secrétaire général des Nations unies doit se rendre ce mois-ci en Indochine à l'invitation du Kampuchéa, du Vietnam et du Laos.

◆ Claude Valence

Cette décision, a-t-il précisé, appartient au ministère de la Justice.

Claude Valence et sa femme Jeanne étaient tous les deux accusés à l'ouverture du procès, le 2 octobre, mais au début de décembre, la Couronne avait annoncé que les accusations portées contre Mme Valence étaient abandonnées.

Deux autres accusés, Michel De Varenne et René Chalifoux, doivent subir leur procès sous les mêmes chefs d'accusation.

L'enlèvement et le procès ont été marqués d'une grande publicité et les curieux se pressaient au Palais de justice pour assister au déroulement du procès.

La défense avait fait valoir que Charles Marion aurait pu être complice de son propre enlèvement, et a tout au long mis en doute les affirmations selon lesquelles il avait passé 82 jours enchaîné dans un réduit souterrain.

Plusieurs témoins sont venus affirmer que durant cette prétendue séquestration de Charles Marion ils avaient aperçu un homme qui ressemblait aux photographies de Charles Marion publiées dans les journaux. Une infirmière qui a examiné M. Marion quelques heures après sa libération a en outre affirmé devant le tribunal qu'il ne portait aucune marque aux poignets et aux chevilles.

Appelé à son tour à témoigner, M. Charles Marion a nié avec énergie avoir participé à son premier enlèvement, et un psychiatre est venu expliquer à la cour que M. Marion souffrait depuis sa libération d'une forme de stress courante chez les survivants des camps de concentration et chez les victimes de viol.

Valence a avoué au cours du procès avoir participé à une tentative ratée de perception d'une rançon. Il a expliqué qu'il avait été mêlé à l'affaire après avoir été contacté par De Varenne, qu'il connaissait à ce moment sous le nom de Pierre Auger. Ce dernier lui avait dit alors que M. Marion s'était prêté volontairement à son propre enlèvement.

Mais il a nié avoir avoué à la police après son arrestation qu'il avait enlevé M. Marion. Les aveux qu'il a pu signer à ce moment ont été obtenus par la force et des menaces proférées contre sa femme, a-t-il soutenu tout au long du procès.

Plus de cent témoins ont été entendus à son procès, dont des policiers, des techniciens, la maîtresse de Charles Marion et l'homme d'affaires Paul Desmarais de Montréal.

◆ Le chah d'Iran

rants, partiront dans les prochains jours à bord de vols commerciaux ou d'avions militaires. (Voir, à la page 7, nos informations sur l'évacuation des Canadiens en Iran).

A Meched, dix mille personnes se sont rassemblées hier autour du sanctuaire de l'Imam Reza, pour pleurer les victimes des affrontements sanglants du week-end. L'armée, accusée d'avoir lancé ses chars sur la foule, ne s'est pas montrée et aucun incident n'a été signalé.

Le bilan officiel fait état de 106 tués alors que l'opposition avance le chiffre de 700. Pour les médecins des hôpitaux de Meched, le nombre des victimes serait proche de deux cents. Les militaires ont transporté une centaine de corps à la morgue et 91 des 380 blessés admis dans les hôpitaux ont succombé à leurs blessures, indiquent-ils.

Hier, le Sénat iranien a ouvert une enquête sur les affrontements et les dirigeants de l'opposition ont démenti que des opposants au régime avaient tué et mutilé 30 personnes durant les émeutes.

Des habitants de la ville ont signalé que les troubles avaient commencé lorsque les militaires ouvrirent le feu sur une manifestation organisée à l'appel de l'ayatollah Khomeiny, en exil en France. Des tankistes entreprirent d'ôter leurs uniformes pour se joindre à la manifestation. « Quatre autres chars apparurent alors et ouvrirent le feu », ont précisé les témoins.

A Téhéran, des barricades ont été dressées hier dans l'ouest de la capitale, où l'armée a ouvert le feu. Plusieurs personnes auraient été blessées. Selon la radio nationale, deux personnes qui se trouvaient dans une file d'attente devant un magasin de Téhéran ont en outre été abattues par des tirs accidentels de mitrailleuse.

A Feroozeabad, dans le sud du pays, des manifestants ont incendié des bureaux gouvernementaux et des banques. Le maire de Rafsanjan, dans le sud-est, a été tué.

Une autre manifestation rassemblant 100,000 personnes à Rezaiyeh, dans le nord-ouest du pays, s'est déroulée dans le calme, poursuit le radio.

M. Chapour Baktiar, pressenti par le chah pour former un gouvernement civil, a subi une légère déconvenue. Les Majlis (Chambre basse) ont en effet annulé une réunion prévue hier au cours de laquelle elles devaient procéder à un « vote d'intention ». Ce vote n'était pas indispensable, mais, dans les milieux parlementaires, on indique que de nombreux députés ont très mal accueilli la décision de M. Baktiar de présenter, la veille, son programme à la radio et à la télévision.

D'autre part, la position américaine à l'égard du régime iranien, réaffirmée à maintes reprises ces dernières semaines, reste celle d'un soutien absolu au chah, a indiqué hier à Washington le porte-parole du département d'Etat.

« Nous continuons à soutenir le chah. Ce qui nous importe est la stabilité et l'indépendance de l'Iran », a déclaré hier M. Hodding Carter, porte-parole. « Nous notons que des efforts sont faits dans le cadre de la constitution iranienne, qui est de type monarchique. Nous espérons que ces efforts permettront de ramener la stabilité », a-t-il ajouté.

Dans une interview au « New York Times » au cours du week-end, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, avait indiqué que l'Iran était « vital » pour les Etats-Unis.

A Los Angeles quelque deux cents étudiants iraniens ont tenté hier d'incendier une villa appartenant à la famille impériale iranienne, dans le quartier de Beverly Hills.

Les policiers ont contenu les manifestants à coups de grenades lacrymogènes. Il n'y aurait ni arrestations ni graves dégâts matériels.

Selon certains renseignements, la mère du chah, âgée de 90 ans et arrivée vendredi dernier en Californie, était à l'intérieur de la maison qui appartient à sa fille, la princesse Chams.

Enfin, le gouvernement britannique a décidé d'annuler la visite que la reine Elizabeth devait faire en Iran à la fin du mois de février prochain, a-t-on appris hier soir dans les milieux proches de Whitehall.

Selon les mêmes sources, l'annonce officielle en serait faite cette semaine par le Foreign Office. Officiellement, estime-t-on par ailleurs, l'annulation de ce voyage répondra à une demande du chah motivée par « la situation perturbée » qui prévaut actuellement en Iran.

◆ Lanctôt

Suite de la page 3

tés à Cuba en décembre 1970, à la suite de la libération de M. Cross qui avait été séquestré 59 jours au cours de ce qui a été qualifié de Crise d'octobre.

En 1975, les cinq déménageaient à Paris, la France leur ayant accordé des permis de séjour à la condition qu'ils renoncent à toute activité politique. Membres d'une cellule du Front de libération du Québec, ils avaient tous reçu l'immunité contre toute accusation à l'extérieur du pays.

◆ Printemps

Suite de la page 3

layaient les Prairies, le Texas a connu sa pire tempête de verglas depuis trente ans, privant ainsi d'électricité des milliers de citoyens de Dallas.

La ville de Milwaukee a reçu 50 cm de neige avec des vents de 40 km/h. Le plus grand aéroport international au monde, celui d'O'Hara à Chicago, a été complètement paralysé par la neige, obligeant des milliers de voyageurs à savourer le Nouvel An dans ses salles d'attente.

Et si on songe qu'au même moment, il pleuvait autant à New York qu'à Montréal et qu'il faisait au moins 30 degrés en Floride, il y a de quoi conclure que le climat a un peu trop « fêté »...

◆ L'Égypte

Suite de la page 5

14 ans), sa bureaucratie éreintante et son individu à tempérament mendiant (essuyer de faire mieux avec 15 livres « $5) par mois) jusqu'au moment où j'ai commencé à le regarder avec les yeux du coeur. A ce moment on perçoit les choses différemment, et on l'accepte comme l'on accepte les défauts d'une personne qu'on aime.

Mais loin de se complaire dans son mal, l'Egypte d'aujourd'hui en prend conscience, et le futur traité de paix israélo-égyptien, qui vous semble voué à l'échec si je saisis bien votre allusion, est un pas énorme en vue de sortir le pays de l'impasse économique. Lorsqu'on cessera d'engloutir 40% du budget en effort de guerre, alors une nouvelle page sera tournée en Egypte. Une renaissance peut-être de la nation en général et de l'individu en particulier qui ne sera plus acculé, comme il l'est actuellement, au travail « officieux » et parfois à la mendicité.

Peut-être que votre esprit pessimiste refuse de se prêter à ces perspectives heureuses, mais quarante millions d'Egyptiens y songent avec raison aujourd'hui, et je vous prie de croire qu'ils se trouveront fort allégés si vous leur épargnez à l'avenir le poids de vos paroles amères, dures et inutiles.

3 janvier

par la PC et l'AP

• Il y a quatre ans aujourd'hui, le 3 janvier 1975, deux ouvriers de la raffinerie de cuivre Canadian Copper Refiners, à Montréal-Est, mourraient des suites d'un empoisonnement. Employés de cette filiale de la Noranda Mines, ils avaient respiré de l'hydrogène arsénié.

1977 — Le Fonds monétaire international avance près de $4 milliards, le plus important prêt de son histoire, à la Grande-Bretagne afin de soutenir la livre.

1972 — Le Pakistan se déclare prêt à libérer le leader du Bangla Desh, le cheik Mujibur Rahman.

1967 — Jack Ruby, assassin de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président John Kennedy, meurt d'un cancer à Dallas.

1961 — Les Etats-Unis rompent les relations avec Cuba.

1935 — Par référendum, 95 pour cent des Sarrois se prononcent en faveur du rattachement à l'Allemagne.

1868 — Au Japon, le shogunat est aboli et la dynastie Meiji restaurée.

Ils sont nés un 3 janvier: Jean-Baptiste Pergolèse, compositeur italien (1710-1736); le cinéaste américain David Wark Griffith (1875-1948).

AU FIL DES MOTS

Taxe de vente

par Louis-Paul Béguin

Un lecteur me reproche d'avoir accepté l'expression taxe de vente, dans la critique que je faisais de la lettre du ministre des Finances du gouvernement fédéral. Il me dit que l'expression correcte est: taxe sur les ventes.

Je sais que le mot taxe, étant une imposition, frappe les ventes, comme elle frappe le revenu. Mais il y a une différence qui doit être signalée. On dit correctement « taxe sur le revenu », ou impôt sur le revenu. Les taxes communales, en France, sont étudiées dans le Code des communes. On désigne d'abord sous le terme général des « Impositions communales » toutes les taxes et tous les impôts qu'une commune peut avoir à réclamer aux habitants. L'impôt est soit obligatoire soit facultatif. La distinction entre impôt (contribution exigée pour assurer le fonctionnement de l'État) et taxe (procédé de répartition de l'impôt en fonction du service rendu à tel ou tel contribuable) n'est pas toujours nette. La taxe est individuelle, l'impôt est collectif. On trouve: taxe sur la valeur ajoutée, taxe sur la publicité, taxe sur l'exploitation ou la location de terrains de plaisance, taxe sur le revenu net des propriétés, taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties, taxe locale sur le chiffre d'affaires. C'est cette taxe qui frappe les ventes au détail, les ventes « à consommer sur place », les affaires réalisées par des personnes assurant la fourniture de logement en meublé, etc. On dit communément en français « taxe locale ». On ne trouve pas de taxe de vente. Alors, ici, doit-on dire taxe sur les ventes? Pas forcément. Car je trouve aussi dans les « diverses taxes » du Code des communes: taxe d'habitation, taxes d'octroi, taxe de jeu, taxe de séjour, taxe d'équipement, taxe de péage, taxe de trottoir, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de balayage, taxe de colportage.

Il semble que le mot taxe est suivi d'un complément de nom ou d'un complément de cause ou de motif. Donc il y a le choix entre la préposition « de » ou la préposition « sur ». Si la précision amenée par le complément porte sur les « choses » qui sont taxées, on emploie « sur »: taxe sur le chiffre d'affaires, taxe sur les propriétés. Si la taxe est simplement déterminée, suivie d'un mot collectif (ou ayant un sens général), c'est « de » qu'il est bon d'utiliser: taxe d'amusement ou de jeu, taxe d'enlèvement, taxe d'habitation. Il ne s'agit pas d'une taxe SUR une maison, mais d'une imposition qualifiée par *habitation*. Ce n'est pas l'enlèvement qui est taxé, mais le service d'enlèvement. Remarquons que si la phrase se continue et que, dans ce dernier cas, on précise encore plus, il est normal de changer de préposition: Taxe d'exploitation devient: taxe sur l'exploitation ou la location de terrains de plaisance. Même chose pour taxe d'enlèvement (des ordures ménagères). Taxe de vente est un syntagme, peu utilisé en français, sauf ici. Remarquons que ce n'est pas SUR la vente que porte la taxe, mais SUR les produits mis en vente. La taxe sur les produits vendus (ou achetés), c'est la taxe de vente. Si l'on précise, il serait normal d'employer « sur »: taxe sur les ventes au détail au Canada.

Souscrivez un abonnement au journal Le Devoir dès maintenant! **844-3361**

1979 sera une année déterminante pour le système métrique

QUEBEC (PC) — L'année 1979 sera déterminante pour l'application du système métrique au Canada puisque les consommateurs seront plus directement touchés.

En effet, après une mise en vigueur plutôt lente de ce nouveau système décrétée il y a maintenant neuf ans, des étapes clés seront franchises au cours des prochains mois.

Une de ces étapes a été franchie lundi dernier, le 1er janvier, quand la réglementation sur la vente de l'essence au litre a pris force de loi. Dorénavant, le consommateur pourra retrouver en divisant le total du nombre de litres consommés par 100 kilomètres.

Par ailleurs, à partir du mois d'avril 1979, les manufacturiers de béton et de briques devront à leur tour adapter leurs produits aux nouvelles normes de construction. Le mois suivant, en effet, la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) n'acceptera plus que les plans rédigés en mesures métriques.

Autre modification importante: à partir du 1er juillet 1979, les tarifs postaux seront établis suivant le poids des lettres ou colis calculés en grammes ou kilogrammes.

On assistera également en 1979 à une uniformisation des formats dans le domaine de l'alimentation.

Ce changement aura pour but de mettre fin à la conversion plutôt échevelée qui prévaut depuis quelques années, les manufacturiers de produits alimentaires ayant dans l'ensemble adapté littéralement les mesures anglaises traditionnelles au système métrique.

C'est pourquoi l'on trouve aujourd'hui sur les tablettes des épiceries des bouteilles contenant 909 militaires d'huile de maïs ou encore des boîtes de conserve renfermant 540 millilitres de pois.

Le beurre, la margarine ou les fromages devront notamment être vendus dans des emblalages plus « justes », car une livre équivaut à 454 grammes.

L'industrie du textile poursuit lentement mais sûrement sa conversion au nouveau système, de même que l'industrie manufacturière automobile qui y est déjà engagée à 70 pour cent.

En ce qui concerne les vêtements et la chaussure, on attend toujours la désignation des normes internationales, afin que tous les pays soient sur la même longueur d'onde.

L'industrie de la construction, dans son ensemble, a quant à elle mis du temps à démarrer et le bois de sciage risque de poser un problème particulier.

Le mesurage des panneaux de bois a été converti au système métrique, mais il n'en va pas encore de même en ce qui concerne la planche, la marquetterie ou les autres matériaux vendus dans les centres de bricolage ou chez les marchands.

Le retard est attribuable en partie à la lente adaptation des Etats-Unis au système métrique.

Comme le niveau d'import-export avec les Etats-Unis atteint 50 pour cent dans le domaine du bois de sciage, le Canada est presque forcé de mettre la pédale douce.

La température, identifiée en degrés Celcius depuis avril 1975, est par ailleurs un dérivé ou une adaptation du système métrique.

C'est l'une des mesures qui a été appliquée très rapidement, comme l'identification des distances routières en kilomètres.

A ce chapitre, selon Mme Denise Marcoux, responsable de l'information au bureau de Montréal de la Commission du système métrique, le Québec est sans doute la province qui s'est adaptée le plus facilement, le reste du Canada traînant de la patte, à cause notamment de la présence des réseaux américains de télévision qui « parlent encore en Fahrenheit ».

Le système métrique est légal au Canada depuis 1873 mais on s'en était peu préoccupé jusqu'à ce que l'ex-ministre del'Industrie et du Commerce, Jean-Luc Pépin, décide de « reconvertir » le pays, en janvier 1970.

Seulement trois pays, la Birmanie, le Libéria et le Brunei, dans le sud est asiatique, ont jusqu'ici résisté au changement de par le monde.

Le système métrique a été institué en France par la loi du 18 germinal, en III, ou, si l'on préfère, le 7 avril 1795.

Un millier de ressortissants étrangers, dont plusieurs Canadiens, étaient paralysés hier à l'aéroport de Téhéran, attendant l'arrivée d'avions leur permettant de rentrer dans leur pays. Quatre Hercules canadiens des Forces armées doivent participer à l'évacuation à compter d'aujourd'hui. (Photolaser AP)

Le Canada prêt à évacuer ses ressortissants en Iran

LAHR, Allemagne de l'Ouest (d'après CP, Reuter et AFP) — Deux quadrimoteurs Hercules des Forces armées canadiennes, présentement à Ankara et ayant à leur bord chacun une douzaine de membres d'équipage, sont attendus à Téhéran tôt ce matin pour commencer l'évacuation des Canadiens actuellement en Iran, a révélé hier M. Barney Danson, ministre canadien de la Défense.

Deux autres Hercules, partis d'Edmonton lundi, quitteront Lahr, une base militaire du Canada en Allemagne fédérale, à destination d'Ankara aujourd'hui. M. Danson espère que les appareils atteindront éventuellement Téhéran pour également aider à l'opération d'évacuation.

Quelque 550 Canadiens en tout prendront l'un de ces avions à Téhéran, y compris quelque 300 qui y auront été amenés du nord de l'Iran où ils travaillent sur des projets industriels. Le ministre a précisé que ces derniers seront évacués vers la capitale de l'Iran par avion ou par convoi militaire.

Lorsqu'on lui a demandé d'expliquer le délai empêchant les Hercules de quitter Ankara plus tôt pour Téhéran, M. Danson a dit que l'agitation politique en Iran avait semé la confusion et qu'il fallait un peu plus de temps pour obtenir la permission d'atterrir. Il a cependant précisé qu'il n'y avait « aucune situation de panique ».

Entre-temps, on apprenait que les autorités iraniennes avaient autorisé trois avions militaires canadiens — deux Hercules et un Boeing 707 — à se poser aujourd'hui à Téhéran pour évacuer quelque 600 étrangers qui souhaitent quitter le pays.

Il s'agit, selon l'ambassade du Canada à Téhéran qui a annoncé cette nouvelle, d'environ 350 ressortissants canadiens, 200 Allemands de l'Ouest et quelques citoyens anglais, australiens et finlandais qui se trouvent actuellement dans les environs de la mer Caspienne, au nord de Téhéran, et qui y seront acheminés par autobus.

« Les ressortissants canadiens seront, bien sûr, prioritaires, mais nous sommes disposés, tant qu'il y aura de la place, à évacuer n'importe quel étranger qui souhaite quitter l'Iran », a précisé un porte-parole de l'ambassade.

A l'aéroport de Téhéran hier, paralysé temporairement par une grève des travailleurs, environ 1,000 personnes, dont un tiers d'Iraniens, attendaient, dans la confusion la plus totale, l'arrivée d'hypothétiques avions qui leur permettent de quitter le pays. Seul, un Boeing 747 d'Air France devait en principe décoller dans la matinée.

Interrogés sur les raisons de leur départ, la plupart des étrangers ont déclaré qu'ils souhaitaient quitter l'Iran parce qu'ils ne pouvaient plus y travailler en raison des grèves. Beaucoup se plaignaient de ne pas avoir été payés depuis trois ou quatre mois.

Pour justifier son départ, personne cependant n'a évoqué les risques d'émeutes où le climat d'insécurité que connaissent actuellement les principales villes iraniennes.

Un premier appareil des Forces armées canadiennes décollera de l'aéroport d'Esenboga, près de Téhéran, vers 3 h (heure locale). Deux autres Hercules sont attendus au cours de la journée à Ankara pour renforcer le pont aérien en cas de nécessité.

Le vol aller-retour Ankara-Téhéran-Ankara prendrait sept heures, a précisé un porte-parole de l'ambassade, qui a ajouté que les équipages militaires des appareils, sont prêts à remplir cette mission.

Selon le même porte-parole, on ne possède aucune précision sur le nombre de ressortissants canadiens désirant quitter l'Iran, où ils étaient environ 10,000 à 13,000 au début des événements, mais dont le chiffre actuel serait de l'ordre de 900.

Les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et les pays de la Communauté économique européenne à l'exception de la France, ont recommandé dimanche, à l'instar des autorités canadiennes, à leurs ressortissants de quitter l'Iran à moins que leur présence ne soit vraiment indispensable.

Les autorités suisses ont pris des dispositions pour évacuer leurs ressortissants mais ne leur conseillent pas encore le départ. Quant à la France, elle préfère pour l'instant laisser ses nationaux libres de leur décision, « affaire de bon sens ». Les citoyens français sont généralement bien vus par les opposants au régime du chah, qui sont reconnaissants à la France d'accueillir l'ayatollah Khomeiny, en exil dans la banlieue parisienne.

Ces derniers jours, l'hostilité contre la présence étrangère a surtout été dirigée contre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui, depuis le début de la crise iranienne, ont exprimé leur soutien au régime du chah.

Ainsi, de source proche de l'ambassade des Etats-Unis, on indiquait dimanche que les ressortissants américains, habitués à recevoir des menaces par téléphone, étaient de plus en plus souvent victimes d'agressions sans gravité: bousculades dans les rues et lapidation de leurs voitures.

Vol de nuit à la poursuite des OVNI

WELLINGTON (Reuter) — Un avion de reconnaissance maritime Orion de l'armée de l'air néo-zélandaise a effectué hier soir un vol de reconnaissance de six heures dans une zone où de nombreux OVNI avaient été signalés ces jours derniers.

A bord: un équipement électronique sophistiqué, une batterie d'appareils de prises de vues et douze membres d'équipage sceptiques.

Ils sont revenus sans avoir rien vu après un vol semblable à celui d'un avion cargo à bord duquel une équipe de télévision a filmé ce qu'elle pense être un OVNI, dans la nuit de samedi à dimanche, au-dessus du détroit de Cook.

L'équipe de télévision effectuait ce vol à la suite d'une première information signalant un OVNI dans la région. Peu avant que l'équipe ne filme une grosse boule brillante avec des bandes verticales d'intensité lumineuse variable, la station radar de Wellington captait une série d'échos inexpliqués.

Les reporters, l'équipage de l'avion et les contrôleurs aériens rejettent l'hypothèse de météorites, de phénomènes naturels et excluent qu'il ait pu s'agir de la planète Vénus qui atteint en ce moment sa clarté maximum.

« J'ai vu à la fois l'objet et Vénus », déclare M. Bob Guard, l'un des pilotes, à l'agence Reuter, tous deux étaient là en même temps.

« Ils n'avaient ni la même couleur, ni la même forme, ni la même taille », ajoute-t-il.

« On n'aurait pas pu avoir Vénus ou des météorites sur notre radar », déclare M. Reg Phillips, contrôleur aérien à Wellington, « nous sommes d'accord pour dire que nous ne pouvons pas expliquer ce que nous avons vu dernièrement. »

M. Geoff Causer, contrôleur aérien, explique qu'il a eu à un moment dix échos inconnus sur son écran « qui clignotaient partout ».

En Australie, les scientifiques accueillent avec scepticisme ces informations.

M. David Cole, spécialiste de la physique atmosphérique à Sydney a déclaré que les faux échos radar étaient une des caractéristiques de la ionosphère en été et que les lumières avaient pu être provoquées par la réfraction dans le ciel à l'aube.

L'armée de l'air australienne a reçu une vingtaine de témoignages à propos d'OVNI au cours des dernières quarante-huit heures contre une cinquantaine par an en moyenne.

L'Andros Patria est pris en remorque

MADRID (AFP) — Le pétrolier grec Andros Patria, remorqué par le Wisjmuller, navigue depuis hier matin à une vitesse de deux noeuds marins en direction du sud-ouest de la péninsule ibérique.

Une note officielle de l'état major de la marine avait indiqué en fin de matinée que le navire sinistré serait conduit jusqu'au port de Lisbonne. Mais l'état major de la marine a démenti quelques heures plus tard ses propres informations, dans une note laconique qui indiquait que l'Andros Patria était remorqué « vers le sud-ouest et s'éloignait de la côte ». Sans autre explication.

Il semble en fait que personne ne veut de ce bateau et que tout le monde essaie de s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre. D'autant que du pétrole continue à s'échapper de la brèche ouverte à babord du bâtiment. L'Andros Patria, qui se trouvait à 8 h 30 (GMT) hier à 50 milles du cap Finisterre, soit à environ 90 kilomètres des côtes, laisse une large traînée noire dans son sillage après avoir déjà déversé plus de 60,000 tonnes de fuel.

Cependant selon diverses sources officielles, si les conditions atmosphériques se maintiennent, la marée noire ne devrait pas atteindre le littoral de la péninsule.

Le pétrolier sinistré et son remorqueur sont escortés par deux navires espagnols. L'opération est dirigée par un bâtiment de la marine nationale: le Gravina.

Dans le même temps, d'autres bâtiments, aidés par des hélicoptères, étudient la progression de la marée noire dessinée par le pétrolier depuis l'endroit de son accident. Les sauveteurs déversent des centaines de litres de détergent pour éviter la progression de la nappe au sud, vers le littoral espagnol, comme au nord, vers les îles britanniques et les côtes françaises. Cependant, les conditions atmosphériques semblent vouloir jouer en faveur des sauveteurs: si les vents de sud-ouest ne tournent pas, il est plus que probable que les côtes de la Galice seront préservées et que les quantités importantes de détergent jetées dans l'océan pourront absorber le fuel qui flotte à la surface de la mer.

Hier soir en tout cas, la sombre tache polluante se dirigeait nettement vers le nord, vers l'Angleterre ou le littoral breton.

Les recherches entreprises pour tenter de retrouver d'éventuels survivants ont d'autre part été pratiquement interrompues. Le dernier bilan officiel de l'accident fait état de 9 morts, 20 disparus et trois survivants. Le récit de ces derniers a en outre permis d'établir formellement que c'est une lame de fond qui a causé la catastrophe et qui a ouvert la brèche à babord du bateau.

Tous les membres de l'équipage, affolés par le feu provoqué par un court circuit, ont alors quitté le pétrolier à bord de canots de sauvetage. Seules trois personnes sont restées à bord: les trois survivants.

Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui sur les cadavres qui seront ensuite embaumés avant d'être transportés en Grèce, pays d'origine de tous les marins de l'Andros Patria.

Billy Carter récidive

NEW YORK, (AFP) — M. Billy Carter estime que son frère, le président Jimmy Carter, est « probablement l'homme le plus brillant qu'il lui a jamais été donné de connaître ».

Dans des déclarations à l'emporte-pièce faites au magazine Penthouse et publiées mardi, M. Billy Carter, pompiste de son état à Plains (Georgie), a porté quelques jugements savoureux sur les collaborateurs et conseillers de son frère à la Maison-Blanche. M. Jody Powell, porte-parole présidentiel, « ferait mieux d'être fermier dans son village natal ». M. Hamilton Jordan, l'un des plus proches conseillers de M. Carter, est « un enfant ». Quant à M. Charles Kirbo, ami personnel de M. Jimmy Carter et avocat en Georgie, « c'est l'homme le plus c... que j'ai jamais rencontré ».

Le frère du chef de l'exécutif s'est vanté à plusieurs reprises de gagner près d'un million de dollars par an, en ajoutant à ses revenus de pompiste ceux que lui procurent les nombreuses « conférences » qu'il donne dans tout le pays depuis l'arrivée au pouvoir de M. Jimmy Carter.

Un vampire à Francfort

FRANCFORT (AFP) — Les policiers de Francfort ont arrêté mardi matin un vampire qui aspirait avec une seringue le sang de ses jeunes victimes avant de le déguster dans un verre.

CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
SOLDE DE JANVIER
DU 3 AU 20 JANVIER 25% DE RABAIS
sur la marchandise régulière
nos boutiques:
1450 St-Denis, Montréal 849-9415
Complexe Desjardins, Montréal 843-8253
Place Laurier, Québec 651-6408

Pour l'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
à partir de $319 Durée de séjour de 14 à 60 jours
Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour
LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc . . .
ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(TOURING CLUB DE FRANCE)
Permis 73868252-0280

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

Fiducie du Québec
dépôts garantis
10 1/4
• Dépôt initial minimum $1 000
• 5 ans, intérêts payés annuellement
Taux sujet à changement sans préavis
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec
Pour information:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
extérieur sans frais 1-800-361-6840
La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne
desjardins

COURS SPÉCIALISÉS
ENFANTS ET ADOLESCENTS
DÉPISTAGE ET CORRECTION
DES
DÉFAUTS DE LANGUE
ZÉZAIEMENT NASILLEMENT
CHUINTEMENT BREDOUILLEMENT
BLÉSEMENT ATTENTION AU BÉGAIEMENT
Renseignements:
CONSERVATOIRE LASSALLE
3505 RUE DUROCHER
288-4034
DÉBUT DES COURS:
LE 13 JANVIER 1979
PERMIS 749 569

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
LANGUES ÉTRANGÈRES
• ALLEMAND
4 niveaux de cours de 3 crédits chacun.
• ESPAGNOL
4 niveaux de cours de 3 crédits chacun.
• ITALIEN
3 niveaux de cours de 3 crédits chacun.
Dates: Lundi-mercredi, du 10 janvier au 11 avril
Horaire: 19 h à 22 h
Frais: $150
Lieu: Pavillon Mgr Gauthier
Inscription: jusqu'au 10 janvier à 17 heures.
Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Le dur destin des Maritimes rend Hatfield plus conciliant envers Ottawa

par
Pascal Mallet
correspondance particulière

MONCTON (N.-B.) — Réuni du 18 au 20 décembre à Moncton, (N.-B.) le conseil ordinaire des premiers ministres des Maritimes, auquel avait été convié Terre-Neuve, s'est achevé par une série de motions demandant au gouvernement d'Ottawa de poursuivre son effort financier en faveur des provinces les plus démunies. La politique fédérale d'austérité frappe, en effet, les provinces maritimes plus encore que les autres.

MM. Richard Hatfield, John Buchanan et Bennet Campbell, respectivement chefs des gouvernements conservateurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et du gouvernement libéral de l'Ile du Prince-Edouard ont, en particulier, protesté contre l'arrêt des subventions fédérales au programme de modernisation du cadastre instauré en 1972, au financement duquel le ministère de l'Expansion économique régionale contribuait aux trois quarts. Le projet est trop avancé pour que les provinces y renoncent. L'ancien système d'identification et de classement des terres ayant été abandonné, y revenir s'avère impossible. Or, pour terminer le programme en cours, fondé sur de coûteuses méthodes informatiques et photographiques de recensement foncier, les trois provinces devraient débourser $40 millions dont elles assurent n'avoir pas le premier cent.

Halifax a, par ailleurs, déjà protesté avec véhémence contre la fermeture d'un laboratoire de pêches, également consécutive aux mesures d'austérité de M. Jean Chrétien. D'autre part, la Nouvelle-Ecosse s'est entendue avec le Nouveau-Brunswick pour demander à Ottawa de subvenir — pour quelque $30 millions — aux frais d'une étude technique approfondie sur la construction et le site d'une centrale marémotrice dans la baie de Fundy, projet dont on parle depuis trente ans.

M. Buchanan, qui a succédé au libéral Gerald Regan en septembre, a manifesté son intention de reconsidérer l'accord passé entre les Maritimes et le fédéral sur le contrôle du plateau continental et de l'exploitation de ses ressources. M. Hatfield, au cours des élections néo-brunswickoises d'octobre, s'en est pris aux réductions des paiements de péréquation, cherchant à atteindre son adversaire libéral, M. Joe Daigle, à travers ses attaques contre le gouvernement Trudeau.

Comme les autres provinces, les Maritimes ne perdent jamais une occasion de montrer leurs motifs de mécontentement. Mais, paradoxalement, les gouvernements de ces provinces appuient l'idée d'un renforcement du pouvoir central pour autant que celui-ci leur procure les moyens d'un développement plus harmonieux.

L'attitude de M. Hatfield

L'attitude de M. Richard Hatfield lors de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, en novembre, a correspondu à cet état d'esprit conciliant que l'on ne retrouve pas chez les premiers ministres de provinces plus riches ou plus puissantes. Le représentant du Nouveau-Brunswick a déclaré à cette occasion que les provinces n'avaient pas besoin de pouvoirs supplémentaires, mais plutôt des ressources financières leur permettant d'exercer réellement les compétences qui leur ont été reconnues par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Bien sûr Ottawa, par le biais de la péréquation, contrôle autour de 40% du budget du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire plus de $300 millions. Pourtant on ne peut réduire les positions de M. Hatfield au souci de ménager un bailleur de fonds.

Dans sa province, les taux de chômage et d'investissement n'épuisent pas le sujet de l'unité nationale. M. Hatfield insiste plus qu'Ottawa sur l'insertion dans la constitution renouvelée des droits des provinces à la péréquation au nom de la solidarité nationale. Le contraire serait étonnant. Mais sur plusieurs points essentiels, les thèses de M. Hatfield recoupent celles du gouvernement fédéral: le rapatriement inconditionnel de la Constitution, l'adhésion à la Charte des droits de la personne et le refus d'accorder un statut particulier au Québec.

Si l'attitude de M. Hatfield tranche sur celle des autres premiers ministres provinciaux, y compris des voisins, c'est parce que la province qu'il gouverne depuis huit ans n'est pas non plus comme les autres. Au tiers francophone, elle est, depuis 1969, la seule et unique province bilingue. En outre, le chômage — en moyenne de 13% au Nouveau-Brunswick — touche bien plus les Acadiens du nord et de l'est que les populations anglophones du sud. La carte du sous-emploi coïncide avec la répartition géographique des groupes linguistiques. Les $150 millions injectés dans le nord, depuis dix ans, par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente FODER (Fonds de développement de l'économie régionale) ont permis d'éviter une aggravation de la situation mais n'ont pas répondu à tous les espoirs de rattrapage.

Ce déséquilibre entre un nord où le chômage dépasse souvent les 20% et la vallée de la Saint-Jean où il n'excède pas les 8% n'est pas un phénomène nouveau. Mais il peut devenir dangereux en temps de crise économique, au moment même où le débat constitutionnel s'intensifie.

Le premier ministre et les Acadiens

Quoique les milieux francophones lui reprochent souvent une lenteur systématique, M. Hatfield, qui est bien conscient de la réalité socio-économique de sa province, a, avant comme après le 15 novembre 1976 et l'avènement du Parti québécois, manifesté sa bonne volonté envers la minorité acadienne, prenant parfois des décisions impopulaires chez les anglophones. En 1973, des membres de l'English Speaking League lui ont craché au visage, à Fredericton, parce qu'il soutenait la création d'un centre communautaire et scolaire francophone dans la capitale provinciale. Centre qui a été, en fin de compte, inauguré au printemps 1978. En juillet 1977, M. Hatfield a fait décréter les articles les plus importants de la loi provinciale sur les langues officielles, adoptée sous le précédent gouvernement libéral de Louis-J. Robichaud. Il a également consenti à intervenir en faveur de l'homogénéisation des districts scolaires de Bathurst sur une base unilingue, alors que la tension entre les deux communautés commençait à dégénérer, l'an dernier. Et il est connu qu'il a pris en main le dossier de l'école française de Saint-Jean, dont la construction était sans cesse remise. Malgré les insuffisances de la bilinguisation de la fonction publique à Fredericton, où cinq ministères ne disposent même pas d'un agent d'information susceptible de parler français, M. Hatfield a, jusqu'ici, fait montre de souplesse et de largeur de vue.

Il n'est cependant pas au bout de ses peines. Le programme optionnel de $100,000 annoncé juste après les élections provinciales du 23 octobre et destiné à faciliter le bilinguisme dans les services municipaux a été considéré, par les francophones unanimes, comme largement insuffisants. Echéance redoutable, la commission d'enquête formée en octobre sur l'administration des districts scolaires et la révision des limites des DS, remettra son rapport en février, après avoir entendu les organismes représentatifs en janvier. Avec la suppression des derniers districts scolaires bilingues — véritables foyers d'assimilation selon la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick — et la création de commissions scolaires francophones autonomes dans les régions à majorité anglaise, la dualité scolaire serait complète. Ce qui constituerait, en dehors du Québec, une grande première pour le Canada.

À ce niveau, l'intérêt du premier ministre conservateur du Nouveau-Brunswick s'identifie à celui du gouvernement libéral d'Ottawa.

Élections brusquées en 1979?

M. Hatfield ne dispose plus d'une majorité parlementaire solide, depuis les élections provinciales d'octobre, qu'il n'a remportées que par la faible marge de 30 sièges contre 28 aux libéraux de M. Joe Daigle. Une fois nommé le président de l'Assemblée législative, il ne lui reste qu'un député de plus que l'Opposition officielle. Comme M. Bennet Campbell, à l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Hatfield se verra, selon toute probabilité, contraint de déclencher des élections anticipées, peut-être dès 1979.

Il lui faudra tenir compte de la conjoncture politique nationale. Le Parti Acadien, qui réclame la formation d'une province acadienne, ne représente pas une menace à court terme, n'ayant recueilli que 4% du vote total, soit 12% des suffrages acadiens. La fidélité de la population francophone au Parti libéral provincial ne se dément pas. Elle s'est à nouveau manifestée le 23 octobre, le chef du Parti rouge, l'Acadien Joseph Daigle, étant parvenu à arracher aux conservateurs deux des rares comtés qu'ils détenaient dans le nord. Mais le résultat des élections, dans une province que l'on a souvent qualifié de microcosme canadien, a quelque chose d'inquiétant pour l'avenir: à l'exception du Madawaska et de Shippagan-les Iles dans le nord-est, la quasi-totalité des comtés francophones se teignent de rouge tandis que le sud anglophone a voté massivement pour les bleus, leur donnant même une circonscription traditionnellement libérale dans la région de Saint-Jean.

Le vote ethnique prime sur les autres considérations. D'où la configuration très contrastée de la carte électorale.

Ainsi, sans le vouloir, les électeurs acadiens ont dessiné, par leurs votes, les frontières de la « Nouvelle Acadie », dont ni les libéraux ni les conservateurs ne veulent entendre parler et qui sert de thème de rassemblement aux autonomistes du Parti Acadien. Qu'arriverait-il si, d'aventure, le dialogue se durcissait entre Ottawa et Québec? Les Acadiens doivent tenir une Convention nationale en 1980. M. Hatfield n'est pas indifférent au choix des francophones de sa province, pas plus qu'à celui des Québécois qui influe beaucoup sur l'opinion acadienne. Il a — fait sans précédent pour un cabinet conservateur — gagné trois élections successives. Mais il n'est pas sûr de remporter les prochaines qui pourraient avoir lieu d'ici quelques mois.

Alors, on murmure que M. Hatfield songerait à son avenir personnel, autrement dit à sa reconversion. On sait qu'il ne se sent aucun goût pour les affaires. Considéré par la presse canadienne-anglaise comme l'un des plus cultivés parmi les premiers ministres en exercice, ce conservateur « libéral » qui a soutenu la candidature de Flora MacDonald au congrès du PC fédéral, ce défenseur du statut actuel de la Chambre haute, précédé de la réputation de partisan honnête du bilinguisme, a tout pour faire un excellent sénateur.

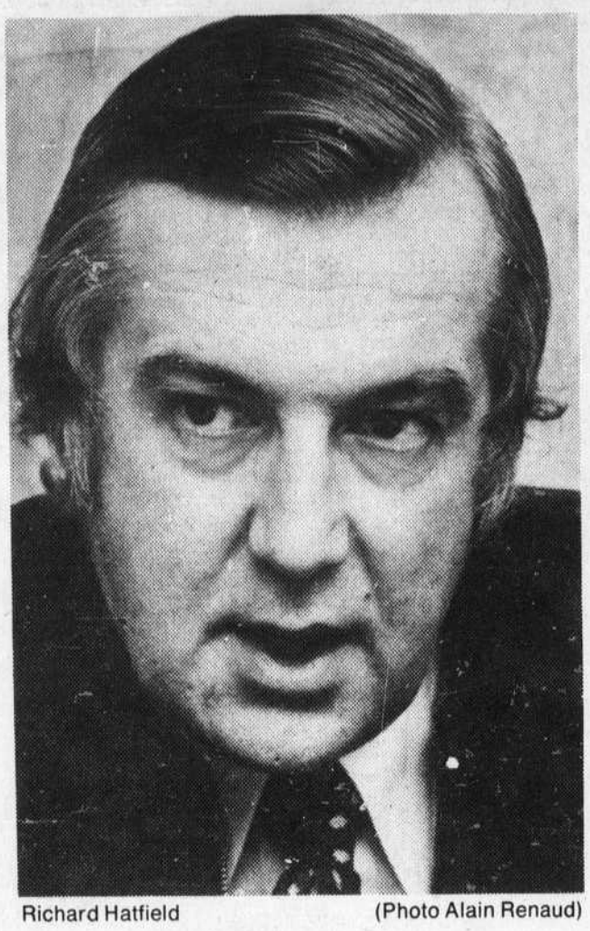

Richard Hatfield (Photo Alain Renaud)

Incertitudes sur le front du travail en Colombie-Britannique

par
Daniel Raunet
correspondance particulière

VANCOUVER — Depuis deux ans la Colombie-Britannique, pourtant généralement remuante dans ce domaine, jouissait d'une relative paix sociale. De 1,864,000 en 1975 et 1,470,000 en 1976, le nombre des journées de travail perdues pour cause de grève ou de lock-out est passé à 443,000 en 1977 et le conseil du patronat de la province prévoit que le chiffre de 1978 se situera à 725,000. Imposée par le contrôle des salaires et la pression du chômage (actuellement 8,5% de la population active), la trêve sociale s'est prolongée au-delà de la disparition, en avril dernier, du programme anti-inflation. Toujours selon les statistiques du patronat, le mouvement ouvrier n'a pas profité de la fin de la période de contrôle pour prendre la revanche que certains observateurs prévoyaient. Alors que les hausses salariales atteignaient en moyenne 5,21% de janvier à avril 1978, ce taux n'est passé qu'à 6,15% depuis la levée du contrôle fédéral. « En fait, reconnaît M. Bill Hamilton, président du Conseil du patronat de la Colombie-Britannique, le pouvoir d'achat des travailleurs a probablement diminué d'un ou deux pour cent en 1978 ».

« Il est impossible de prévoir, poursuit le dirigeant patronal, si la tendance se maintiendra en 1979, quoique l'attitude raisonnable des leaders syndicaux constitue pour l'instant un facteur d'optimisme ».

Les négociations contractuelles s'annoncent serrées pour 1979. D'ici l'été prochain, les contrats de travail des principaux groupes de salariés de la province parviennent à expiration: les fonctionnaires provinciaux, l'industrie forestière (bûcherons et travailleurs des pâtes et papiers), l'Hydro-Colombie, l'industrie alimentaire, la Société provinciale des chemins de fer, etc. Seules l'industrie hôtelière et la construction échapperont en 1979 à la vague des négociations collectives. Depuis l'élection au début décembre d'un modéré, M. Jim Kinnaird, à la présidence de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, les milieux patronaux voient plus clairement la possibilité du maintien de relations industrielles paisibles. N'a-t-on pas vu, lors d'un dîner d'adieu privé organisé en l'honneur du président sortant de la Commission provinciale des relations du travail, M. Paul Weiler, dirigeants de la centrale syndicale et responsables patronaux faire la chaîne et entonner, quelques verres aidant, « Solidarity for ever ».

« Quelque chose a changé en Colombie-Britannique », nous déclare l'auteur de cette confidence (qui tient à rester anonyme).

Les vertus du tripartisme ne sont pas restées sans effets. Pour la première fois, 1978 aura permis à des représentants du plus gros syndicat de la province, celui des travailleurs du bois, de se joindre à des personnalités de l'industrie forestière et du gouvernement pour participer à plusieurs missions commerciales au Japon, en Europe et sur la côte est des Etats-Unis. Jim Kinnaird, le nouveau président de la centrale syndicale provinciale, se déclare ouvertement en faveur des solutions négociées et de la concertation, et il rejette « la politique de confrontation » de ses prédécesseurs.

Alors qu'ils se présenteront presque tous au même moment à la table de négociations, les syndicats de la Colombie-Britannique en profiteront-ils pour remettre en question leur attitude « raisonnable » des deux dernières années? « Il faudrait être fou, estime le président du Conseil du patronat, pour prédire une année paisible. Tout dépendra, ajoute M. Bill Hamilton, du taux d'inflation et des sacrifices que les membres des syndicats seront prêts à consentir ».

Les jeunes Ontariens attendront un an de plus

TORONTO (PC) — Les jeunes Ontariens, qui auront 18 ans en 1979, vont devoir attendre une autre année avant de pouvoir célébrer leur anniversaire en prenant un verre car dorénavant l'âge légal pour la fréquentation des débits de boissons dans l'Ontario est porté de 18 à 19 ans.

Cependant les jeunes, qui ont eu 18 ans avant le 1er janvier 1979, seront autorisés à boire en public, car le nouveau réglement n'est pas rétroactif. Le réglement vise à empêcher l'achat et la consommation d'alcool par les étudiants du secondaire.

Un étudiant de 13e année à Toronto, Mike Krisa, qui n'est pas affecté par le nouveau réglement car il a eu 18 ans en décembre dernier dit que c'est stupide, « à 18 ans, vous êtes assez vieux pour voter mais vous ne l'êtes pas pour prendre un verre ».

IL GIARDINO
Cuisine italienne raffinée
du jeudi au dimanche
le chanteur international
TONI ET SA GUITARE
Facilités de stationnement
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES
LE SOIR
POUR ÊTRE MIEUX:
ENTENDUS
COMPRIS
ÉCOUTÉS
INSCRIVEZ-VOUS AU:
CONSERVATOIRE LASSALLE
ÉCOLE SPÉCIALISÉE EN
SCIENCES DE LA PAROLE
DEPUIS 70 ANS
3505 RUE DUROCHER
288-4034
SECOND SEMESTRE: 15 JANVIER 1979 - 19 heures
PERMIS 749569

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE
DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE – LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 288-2152

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

PLOMBERIE
ANDRÉ LAVOIE LTÉE
ENTRETIEN - RÉNOVATION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Service d'entretien préventif
525-2923
BUR.: 1658 LAURIER EST
MONTRÉAL

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

Les notaires
PELLETIER, POIRIER,
KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

FAITES DU
DEVOIR
VOTRE COMPAGNON
DE VACANCES

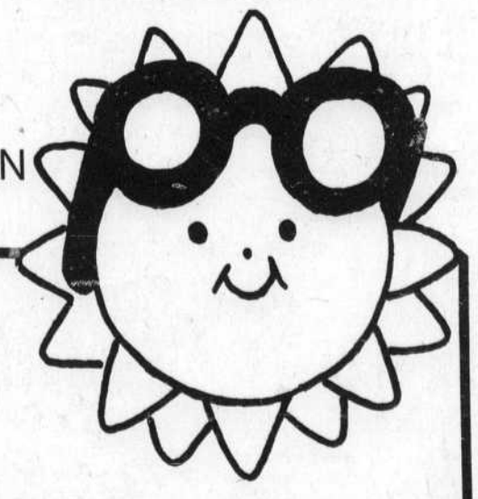

Si vous séjournez
en Floride...
vous pouvez acheter
LE DEVOIR
aux endroits suivants:

MIAMI	Plaza News	79 st & Biscayne Blvd.
MIAMI BEACH	Waikiki Motel	18801 Collins ave
	Golden Shores Phy	18190 Collins ave
	Nancy Cleaners	6962 Collins ave
	Trade Winds Gift	17616 Collins ave
	Motel Phar.	17200 Collins ave
	Admiral fruit shop	19100 Collins ave
	Miami Beach phar	9st & Washington ave
	Crawford drug store	19400 Collins ave
	Max smoke shop	6722 Collins ave
	Pumpernik rest.	6700 Collins ave
	Freddie's News	7436 Collins ave
	Castaway's gift shop	16375 Collins ave
HALLANDALE	Diplomat Mall tobacco shop	Hallandale Blvd.
	Betty Book store	117 E. Hallandale Blvd.
HOLLYWOOD	Beach Phar.	328 Johnson street
	Howard Johnson gift shop	2501 N. Ocean drive
DANIA	Jen Roger	38 S. Federal Hwy (U.S. 1)

La priorité de la Chine est de récupérer Taïwan (Deng)

PEKIN (d'après Reuter et AFP) — « Le principal objectif de la République populaire de Chine sera de régler par des initiatives pacifiques le retour de Taïwan », a réaffirmé hier à Pékin M. Deng Xiaoping, (Teng Hsiao-Ping), vice-premier ministre chinois.

M. Deng a déclaré à une délégation de la commission bancaire de la Chambre des représentants américaine que tout homme avait deux mains, une pour la guerre et une pour la paix. « Nous, la République populaire de Chine, ferons usage de notre main de paix pour établir notre souveraineté sur Taïwan », a-t-il dit, selon des membres de la délégation conduite par M. Thomas Ashley (démocrate, Ohio).

Il a ajouté que c'était au peuple chinois de résoudre le problème du retour de Taïwan au continent mais, a-t-il dit, « nous respecterons les réalités de la situation ». « Nous sommes très raisonnables (...) Les mesures que nous prendrons n'affecteront pas les revenus de la population de Taïwan, mais la souveraineté de Taïwan doit revenir à la Chine », a-t-il déclaré.

« La République populaire doit souligner que les responsables politiques des Etats-Unis doivent participer à un règlement pacifique... Ils ne doivent pas faire obstacle à un règlement pacifique de la question de Taïwan », a-t-il dit.

Il a ajouté: « Ces personnalités doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour ne pas encourager le régime de Chiang à résister. » M. Deng n'a pas fait allusion au rejet pur et simple des avances de Pékin exprimé la veille par M. Chiang Ching Kuo, président de Taïwan.

M. Deng, qui se rendra aux Etats-Unis à la fin du mois, a par ailleurs lancé une invitation au sénateur républicain Barry Goldwater, l'un des principaux adversaires de la normalisation sino-américaine. « Je l'écouterai en toute modestie et je ne me disputerai pas avec lui », a-t-il dit.

De son côté, M. Goldwater s'est refusé à tout commentaire. L'un de ses porte-parole a en effet indiqué hier à Washington que le sénateur n'avait reçu aucune invitation officielle du gouvernement chinois et qu'en conséquence il se refusait à tout commentaire.

L'invitation lancée hier par M. Deng, estiment les observateurs, a peu de chances d'être acceptée par M. Goldwater.

Dès l'annonce de la normalisation à la mi-décembre, le sénateur républicain de l'Arizona avait entrepris une action juridique visant à empêcher le président Carter d'annuler le traité de défense mutuelle Etats-Unis-Taïwan.

Lundi, 1er jour de 1979, le drapeau chinois a pour la première fois été hissé aux Etats-Unis, marquant l'ouverture officielle des relations diplomatiques entre la Chine et les USA.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au lever du soleil, les membres du bureau de liaison chinois à Washington, conduits par M. Chai Zemin (Chai Tse-min), ont applaudi l'emblème rouge à cinq étoiles flottant au-dessus de leur bâtiment.

Destinés à devenir des ambassades le 1er mars prochain, les bureaux de liaison de Washington et de Pékin avaient été créés en 1973, à la suite de la visite, l'année précédente, de l'ancien président Richard Nixon en Chine.

Dimanche soir, le drapeau nationaliste flottant au-dessus de l'ambassade de Taïwan a été abaissé pour la dernière fois. Les armes aux yeux, quelque 200 nationalistes ont entonné des hymnes patriotiques puis ont scandé, le poing levé: « Vive la République! »

A San Francisco, neuf protestataires ont été blessés lundi dans le quartier chinois lors d'un affrontement entre la police et des manifestants américains d'origine chinoise. Ces derniers, au nombre de 2,000, s'élevaient contre l'instauration de rapports diplomatiques entre Washington et Pékin.

La reprise du dialogue avec Pékin constitue un « acte historique de réconciliation », a déclaré lundi le président Carter. Une réception a eu lieu lundi soir à la mission chinoise à Washington, où M. Chai Zemin a échangé des toasts avec le vice-président américain Walter Mondale. A Pékin, entre-temps, Chinois et Américains ont sablé du champagne pour souligner la normalisation de leurs relations.

Un habitant de Pékin exhibe un manuel de langue anglaise qu'il a acheté hier dans la capitale pour suivre les cours d'anglais diffusés par Radio-Pékin. Depuis l'annonce de la normalisation entre la Chine et les USA, ces cours auraient redoublé de popularité. (Photolaser AP)

Égypte-Israël: une reprise d'ici 14 jours?

LE CAIRE (d'après AP, Reuter et AFP) — L'Egypte est prête à reprendre les négociations de paix avec Israël et prépare un message à cet effet au secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, a indiqué hier un porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères.

Ce porte-parole, qui a préféré conserver l'anonymat, a accueilli comme une initiative « encourageante et positive » la décision prise dimanche par le cabinet israélien de reprendre les pourparlers avec l'Egypte avec l'assistance des Etats-Unis.

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, estime que les décisions prises dimanche par son gouvernement ouvrent la voie dans une à deux semaines à des négociations avec l'Egypte.

C'est ce qu'il a déclaré à la presse, après la réunion du gouvernement à Jérusalem, ajoutant que les contacts avec Washington à ce sujet commenceraient immédiatement.

Pourtant, à première vue, les décisions prises dimanche par le cabinet (avec l'approbation de 14 de ses membres, deux ministres étant absents et un autre s'étant abstenu) ne semblent pas différer pour l'essentiel de celles prises le 15 décembre.

Sur cette base, le gouvernement se déclare prêt à négocier avec l'Egypte le texte d'une lettre annexe sur la mise en oeuvre en Cisjordanie et à Gaza du régime d'autonomie, et d'une autre lettre sur la clarification de l'article 4 de la clause 4 du traité de paix (pour la révision éventuelle des arrangements de sécurité entre l'Egypte et Israël), mais sans qu'il soit question, dans l'un ou l'autre cas, d'une date précise.

Enfin, le gouvernement a pris note de la lettre adressée le 28 décembre par le ministre israélien des Affaires étrangères au secrétaire d'Etat Cyrus Vance, rejetant totalement l'interprétation américaine de la clause 6 du traité de paix (concernant la priorité de ce traité sur les accords militaires conclus précédemment entre l'Egypte et les autres pays arabes).

Mais en rejetant l'interprétation américaine (et égyptienne), le gouvernement, par son communiqué de dimanche, ouvre la voie à des négociations sur une autre interprétation acceptable pour les trois parties. On sait que M. Moshe Dayan, en rentrant de Bruxelles, s'était déclaré convaincu de pouvoir arriver à une interprétation commune.

Il faut noter pourtant que le refus de Jérusalem de fixer une date-objectif pour des élections en Cisjordanie et à Gaza, et de lier — comme le demande l'Egypte — l'échange des ambassadeurs à la mise sur pied du régime d'autonomie, au moins à Gaza, constitue toujours un obstacle majeur au succès de ces négociations.

Des soldats ont bloqué le secteur et donné l'ordre aux colons de partir, indiquant qu'ils n'hésiteraient pas à user de la force. Les militants du Gouch Emounim, qui avaient passé plusieurs heures à tenter d'ériger des maisons préfabriquées avec le matériel qu'ils avaient apporté, ont quitté la colline.

Pékin réhabilite 225 «droitiers»

PEKIN (Reuter) — 225 personnes jugées « réactionnaires » ou « droitières » à l'issue de la campagne des « Cent fleurs » en 1956-1957 ont été réhabilitées, a annoncé hier l'agence Chine-Nouvelle.

Il s'agit du premier groupe de personnalités à être ainsi réhabilitées. Ces 225 personnes étaient membres de l'école centrale du Parti, du Tribunal populaire suprême, des ministères de la Sécurité publique et du Commerce extérieur et du « Quotidien du Peuple ». Elles ont de nouveaux emplois et touchent désormais un traitement égal à leur ancien salaire. Celles qui avaient été exclues du parti ont été réintégrées.

La campagne des « Cent fleurs » avait été ainsi nommée d'après un discours de Mao Tsétoung prononcé en juin 1956 dans lequel il avait déclaré: « Qu'une centaine de fleurs éclosent et qu'une centaine d'écoles de pensée s'affrontent. » La période des « Cent fleurs » s'était terminée en juin 1957 par une campagne anti-réactionnaire.

Plusieurs services du Parti et du gouvernement ont « corrigé les verdicts erronés rendus en 1957 qui avaient désigné comme réactionnaires un certain nombre de cadres qui ne méritaient pas une telle appellation », explique Chine-Nouvelle.

Le comité central du Parti a récemment décidé de supprimer cette appellation pour tous les « réactionnaires » qui restaient. Ils avaient reçu cette appellation « après avoir profité de la campagne de rectification du Parti communiste chinois pour attaquer le parti et le socialisme ».

« Il a de même été décidé que ceux qui avaient été accusés à tort seraient réhabilités. L'étude de leurs dossiers se poursuit », écrit Chine-Nouvelle.

Le « Quotidien du peuple » a écrit néanmoins hier que l'histoire a prouvé que le mouvement anti-réactionnaire était juste: « Présenter ceux qui étaient réellement opposés au Parti et au socialisme comme des réactionnaires avait pour but de les éduquer et de les réformer. Maintenant qu'ils ont changé par un processus d'éducation et de réforme, nous devons leur retirer leur appellation de réactionnaires, conformément à la réalité. »

« Certaines personnes ont été accusées à tort. C'est une grave leçon. Semblables erreurs ne doivent pas se poursuivre », ajoute le journal.

Selon le projet de constitution

Le pays d'Ian Smith serait rebaptisé «Zimbabwe-Rhosédie»

SALISBURY (d'après Reuter et AFP) — La Rhodésie devrait s'appeler Zimbabwe-Rhodésie aux termes de la nouvelle constitution dont le projet, qui sera soumis au référendum de la population blanche le 30 janvier, a été publié hier à Salisbury.

La décision du gouvernement de M. Ian Smith de conserver le nom « Rhodésie » est interprétée comme une concession à la minorité blanche, peu désireuse de voir ce nom, symbole de sa réussite, disparaître du jour au lendemain. En revanche, les maquisards nationalistes ont, depuis le début de leur lutte, insisté pour que le nouvel Etat soit rebaptisé simplement « Zimbabwe ».

Entre-temps, des guérilleros nationalistes ont lancé hier une attaque au mortier et à l'arme légère, dans la banlieue de Salisbury, causant des dégâts matériels à une maison habitée par des Blancs, annonce-t-on à Salisbury.

Cette attaque, menée par une vingtaine de guérilleros nationalistes, a duré quelques minutes et n'a pas fait de victime. La maison touchée par les tirs est située à moins d'un kilomètre d'un poste de police de la banlieue de Borrowdale, précise-t-on.

Par ailleurs, un groupe de Noirs en tenue de camouflage a tenté, au cours de la nuit de lundi à mardi, d'enlever M. Ariston Chambatti, professeur de sciences politiques et responsable de l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) dirigée par le révérend Joshua Nkomo, a annoncé un porte-parole de la police.

Selon ce porte-parole, la tentative d'enlèvement a eu lieu sur le campus de l'Université de Rhodésie à Salisbury. M. Chambatti a réussi à échapper à ses assaillants qui, en quittant le campus, ont blessé deux professeurs à coups de baïonnette, a précisé le porte-parole.

Le projet de constitution, un document de 151 pages, a été publié hier par le gouvernement en même temps qu'une mince brochure explicative. Les premières lignes de celle-ci sont: « Le pays s'appellera Zimbabwe-Rhodésie ». Différents chapitres révèlent ensuite le fonctionnement des appareils législatif et judiciaire ou de la police.

Le Parlement, issu d'élections législatives au suffrage universel, prévues le 20 avril, sera bicaméral. 72 des 100 membres de l'assemblée nationale seront noirs, ainsi que les deux-tiers des 30 sénateurs. Le premier gouvernement d'union nationale, formé après les élections, sera en place pendant au moins cinq ans, et sa composition devra refléter celle de l'assemblée. Il aura à sa tête un conseil exécutif, dirigé par un premier ministre.

Le chef de l'Etat sera désigné par un collège électoral composé des membres des deux chambres. C'est le président qui choisira le premier ministre, au sein de la formation la mieux représentée à l'assemblée.

Pour former le premier gouvernement, le président devra choisir ses ministres, à la proportionnelle, parmi tous les partis disposant de plus de cinq sièges à l'assemblée.

Selon le projet de constitution, sont « blancs » les Européens, les Asiatiques et les Métis. 20 des 28 membres blancs de l'assemblée seront élus par des Blancs uniquement. Les huit autres seront désignés par la Chambre, parmi une liste de 16 candidats. Ces candidats seront eux-mêmes nommés par les 50 membres blancs de l'actuel Parlement, qui appartiennent tous au parti de M. Ian Smith. Le Front rhodésien du premier ministre ayant obtenu tous les sièges détenus par des Blancs lors des quatre dernières élections, il est d'ores et déjà assuré d'occuper les 28 sièges réservés aux Blancs dans la nouvelle assemblée.

L'autorité judiciaire sera détenue par la Cour suprême. Son président, et les juges qui en feront partie, seront désignés directement par le président, après consultation auprès de la commission judiciaire. Cette dernière sera composée du « Chief Justice », un Blanc, du président de la commission de la Fonction publique, également un Blanc, et d'une troisième personne, nommée sur avis du « Chief Justice », qui, théoriquement, pourra être un Noir.

Il est également prévu un projet de loi pour les droits civiques, destiné à protéger la vie et la liberté des citoyens contre l'esclavage, les travaux forcés, les traitements inhumains ou la discrimination. La liberté d'expression et de mouvement et le droit d'appartenance à tout parti politique sont reconnus.

Le Parlement sera rappelé en session le 6 février, une semaine après le référendum.

Cuba accuse les Chinois de s'être vendus aux Américains

LA HAVANE (Reuter) — De nouvelles armes de fabrication soviétique parmi lesquelles le « Mig-23 » ont été présentées hier lors du défilé militaire marquant le 20e anniversaire de la révolution cubaine tandis que les dirigeants cubains ont poursuivi leurs attaques de la veille contre les Etats-Unis et la Chine.

Les « mandarins (chinois) qui ont tourné leur veste » sont des « traîtres à leur peuple et au mouvement révolutionnaire international », a déclaré le premier vice-président cubain, M. Raul Castro, lors d'une allocation ouvrant le défilé militaire. Les Etats-Unis ont eu une attitude ambiguë envers Cuba et ont eu des gestes hostiles lors de l'année écoulée, a-t-il ajouté.

Comparées à la virulente attaque anti-américaine lancée lundi soir par le président Fidel Castro, qui avait accusé les Etats-Unis de tentative de génocide économique et d'hypocrisie, les déclarations de M. Raul Castro sont apparues modérées. Mais tout en reconnaissant que l'attitude de l'administration Carter avait été plus positive que celle du président Ford, le vice-président cubain a regretté que les Etats-Unis ne se rendent pas compte que l'embargo économique contre Cuba ne modifiera pas les principes de politique étrangère de La Havane.

« Nous n'avons aucun intérêt à minimiser le réalisme de certaines étapes positives qui sont destinées, semble-t-il, à mettre fin à près de 20 années d'hostilités », a-t-il ajouté.

M. Raul Castro a néanmoins affirmé que certaines mesures prises par Washington, qualifiées de contradictoires et d'incohérentes, mettent en doute le sérieux de l'attitude de l'administration Carter envers Cuba. Parmi les actions mentionnées par le dirigeant cubain figurent la délimitation unilatérale d'une zone de pêche de 200 milles, les accusations sur le rôle joué par Cuba dans l'invasion du Shaba et les vols de reconnaissance aérienne des Etats-Unis afin de déceler la présence dans l'île de « Mig-23 ».

Certains dirigeants américains veulent employer l'embargo comme moyen de pression sur l'île. « Mais Cuba ne se loue pas, ne se vend pas et ne se rend pas. Cuba n'est ni la Chine, ni l'Egypte », a ajouté M. Castro. Le président Fidel Castro avait accusé la veille la Chine et l'Egypte d'avoir été achetées par l'Occident, une accusation qui avait provoqué le départ des représentants diplomatiques de ces deux pays.

Présentés pour la première fois à Cuba, les Mig-23, dont la présence dans l'île a provoqué l'irritation de Washington, ont survolé le défilé dans les dernières minutes en dépit des pluies torrentielles.

D'autres armes de fabrication soviétique ont été présentées pour la première fois aux Cubains comme des hélicoptères anti-chars porteurs de missiles et des transporteurs de troupes blindés équipés de canons anti-chars. Parmi les armements plus traditionnels présentés en grand nombre lors du plus important défilé dans la capitale cubaine à ce jour figuraient plusieurs tanks T-62, de l'artillerie de 130 M, des missiles anti-aériens. De nombreuses unités de l'armée et de la milice ont également défilé sur la place de la Révolution.

Nouveaux attentats au Pays basque

BILBAO (Reuter) — La violence politique en Espagne a fait hier ses deux premières victimes de l'année. Dans les deux cas, la police soupçonne l'organisation séparatiste basque E.T.A.

Le commandant Jose Maria Herrera, aide de camp du gouverneur militaire de Guipuzcoa, l'une des quatre provinces basques, a été abattu d'une rafale de mitraillette à Saint-Sébastien par des inconnus qui ont pris la fuite alors qu'il quittait son domicile et prenait place dans la voiture de service qu'il empruntait régulièrement pour se rendre à son bureau. Les deux autres occupants de la voiture sont indemnes. Les munitions utilisées par les tireurs sont les mêmes que celles dont se sert habituellement l'E.T.A.

Moins de deux heures plus tard, à Pampelune, en Navarre, autre province basque, un artificier de la police était tué par l'explosion d'une bombe qu'il tentait de désamorcer devant un immeuble appartenant à un homme d'affaires, personnalité du parti d'extrême-droite « Fuerza Nueva » (force nouvelle) qui avait, il y a un mois, échappé à une tentative d'enlèvement.

La violence politique en Espagne a fait 91 victimes l'an dernier, trois fois plus que l'année précédente. Deux tiers de ces attentats ont été perpétrés au Pays basque et la plupart d'entre eux, et quelques-uns des autres commis ailleurs, ont été revendiqués par l'E.T.A.

L'organisation a ainsi revendiqué hier, dans une note adressée à la presse locale, deux assassinats commis le week-end dernier. Un chauffeur de taxi de 54 ans, Lisardo Sampil, avait été abattu samedi à Yurre et un agent immobilier de 52 ans, Jose Luis Vicente Molinuevo, avait été tué le lendemain à Llodio.

Les réfugiés du Huey Fong et du Tung An attendent toujours

HONG KONG (d'après Reuter et AFP) — Le capitaine du « Huey Fong », ancré depuis onze jours au large de Hong Kong avec 2,700 réfugiés vietnamiens à bord, a promis de conduire le bateau à Taïwan si les autorités de ce pays autorisaient les réfugiés à débarquer et à rejoindre ensuite leurs familles, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement de Hong Kong. L'un des réfugiés, un homme de 59 ans, a succombé hier à une hémorragie interne.

Les autorités de Hong Kong refusent de laisser débarquer les réfugiés car la colonie britannique n'était pas la destination première du cargo.

Invoquant ce même principe, les autorités de Manille refusent de laisser débarquer les 2,300 passagers du « Tung An » et pourraient renvoyer celui-ci à Hong Kong, sa destination première. L'ambassade de Grande-Bretagne à Manille reste très discrète sur cette affaire.

On ignore encore les réactions des autorités de Taïwan à la proposition de recevoir le « Huey Fong ». Jusqu'à présent, les autorités de Taipeh ont considéré que Taïwan ne pouvait pas accueillir d'autres réfugiés par manque de place.

De source diplomatique à Manille, on pense que l'Australie, les Etats-Unis et le Canada entre-autres pourraient bientôt proposer d'accueillir des réfugiés vietnamiens des Philippines, mais pas nécessairement du « Tung An ».

Bloqués depuis six jours dans la baie de Manille à bord du cargo « Tung An », 2,300 réfugiés vietnamiens attendent encore le résultat des appels lancés en leur faveur. Le gouvernement israélien doit examiner au cours des prochains jours le projet du « pilote de la paix » Abbie Nathan, qui a recueilli 200,000 dollars pour ramener en Israël 400 réfugiés.

M. Lester Wolff, président de la sous-commission de la Chambre des représentants pour l'Asie et le Pacifique en visite à Manille, a demandé l'appui de la Banque de développement asiatique pour que les réfugiés participent à la réalisation de certains projets, visant à leur réinstallation définitive. M. Wolfe a affirmé que le président Ferdinand Marcos était « très enthousiaste » à ce sujet.

Le gouvernement philippin qui justifie son refus d'accueillir davantage de réfugiés en faisant valoir que son centre d'hébergement est déjà surpeuplé, avait invité 20 pays, dont Israël, à accueillir les fugitifs vietnamiens.

M. Wolff pour sa part a critiqué certains pays qui considèrent que le problème des réfugiés relève pour l'essentiel de la responsabilité des Etats-Unis. « Ils négligent l'aspect humain du problème », a-t-il dit, ajoutant: « Ces fugitifs ne désirent pas se rendre exclusivement aux Etats-Unis. Le monde entier est concerné. »

M. Werner Blatter, représentant du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés à Manille, a terminé lundi soir trois jours d'entretiens avec les 2,300 passagers du Tung An, en majorité des Vietnamiens d'origine chinoise.

Il a déclaré que 500 d'entre eux avaient assuré avoir des parents aux Etats-Unis et de nombreux autres en Australie, au Canada et en France. M. Blatter va maintenant soumettre une liste de noms aux ambassades des 19 pays occidentaux auxquels le gouvernement philippin a demandé de l'aide.

Kennedy et King: vers de nouvelles enquêtes?

WASHINGTON (AFP) — Deux assassinats qui ont bouleversé l'Amérique des années 60, ceux du président Kennedy (le 22 novembre 1963 à Dallas) et du pasteur Martin Luther King (le 4 avril 1968 à Memphis) pourraient faire l'objet de nouvelles enquêtes officielles.

En effet, après plus de deux ans de travaux, la commission spéciale de la Chambre des représentants affirme dans un rapport publié samedi que ces meurtres sont probablement le résultat d'un complot et demande au département de la Justice de reconsidérer ses conclusions et de décider si de nouvelles enquêtes à leur sujet doivent être ouvertes.

En ce qui concerne John Kennedy, la commission de la Chambre, contrairement aux conclusions de la commission Warren (constituée après l'assassinat) affirme que Lee Harvey Oswald n'a pas agi seul. Alors que la commission Warren avait conclu que trois coups de feu seulement avaient été tirés (tous par Oswald), le rapport de la commission de la Chambre, au vu notamment des dernières études acoustiques effectuées sur une bande magnétique enregistrée le jour de l'assassinat, affirme que quatre coups de feu ont été tirés: trois par Oswald (dont deux ont touché le président) et un autre par un second tireur non identifié qui a raté sa cible.

Le rapport lava d'autre part de tout soupçon dans la participation à cet attentat le gouvernement cubain, la CIA et le FBI.

Si la commission estime également que les groupes anti-castristes et la Mafia n'ont pas trempé dans le complot, elle n'exclut pas pour autant que certains de leurs membres y aient participé à titre individuel: Le rapport critique enfin le FBI et la CIA pour la protection « inadéquate » du président Kennedy le jour de l'assassinat, ainsi que pour la façon dont l'enquête a été menée, et leur reproche de ne pas avoir fourni à la commission Warren tous les documents dont ils disposaient sur cette affaire.

Martin Luher King, de même que John Kennedy, a été victime d'un complot, estime la commission des représentants. Selon son rapport, James Earl Ray a tué d'un seul coup de feu le prix Nobel de la paix, mais ce meurtre faisait partie d'un complot. Le rapport ne décrit pas ce complot, mais critique toutefois le FBI, qui, estime-t-il, était engagé à cette époque dans une campagne de dénigrement du leader des droits civiques.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

TORONTO

Mines en vedette

Une poussée de dernière heure dans le secteur des mines est à l'origine de la forte hausse enregistrée hier à la Bourse de Toronto à l'issue d'un marché modéré. L'indice composé clôture avec un gain de 5.83 et marque à présent 1,315.82.

Les mines progressent de 5.83 à 1,315.82, les industries de 7.62 à 1,049.31, les pétroles de 4.59 à 1,850.80 et les finances de 3.12 à 1,190.13. Signalons un bond de plus de 53 points dans le groupe des papeteries provoqué par les nombreuses transactions sur le titre MacMillan Bloedel.

A la fin de la séance, on comptait 238 valeurs à la hausse, 144 à la baisse et 184 stables. Le volume comprenait 2.94 millions de papiers et, au marché des options 1,266 contrats ont été négociés.

La Cie de la baie d'Hudson a été le titre le plus traité, suivi de Simpsons. MacMillan Bloedel termine en hausse de 3 1-4 à $25 1-8.

Peoples Jewellers C monte de 1 5-8 à $11 5-8, Crown Life Insurance de 1 à 60 1-2, Noranda Mines A de 1 à 37 3-4, Trimac A de 7-8 à 24 7-8 et Dominion Bridge de 3-4 à 32 3-4.

Brascan A tombe de 1-2 à $18 3-8, Bell de 1-4 à 64 7-8, Pacific Petroleum de 1-8 à 61 3-4, Simpsons de 10 cents à $2.30 et Sklra de 14 cents à $2.76.

Dans le secteur minier, Ego Resources avance de 1-2 à $5 7-8, Pine Point Mines de 1-2 à 23 1-2 et Westfield Minerals de 30 cents à $4.85. Brenda Mines cède 3-8 à $14 et Anglo United Development 35 cents à $3.50.

Parmi les pétroles, PanCanadian Petroleum progresse de 1 à $39 1-2, Numac Oil de 3-4 à 30 3-4 et Trinity Resources de 1-2 à 5 1-2. Total Pétroleum recule de 3-8 à 17 5-8 et Bonanza de 3-8 à 37 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abacus	7200	435	425	435	+ 5
Aby Gin w	3000	385	385	385	
Abitibi	19705	$19⅞	19½	19¾	
Action Trd	5200	98	98	98	+ 3
Adanac M	7000	63	62	62	
Afton Min	300	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Agnico E	3925	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Albany	2000	57	57	57	+ 2
Alt Energy	5860	$18⅞	18⅝	18¾	— ⅛
Alta Gas A	6245	$15¼	14¾	14¾	— ¼
Alta G C p	z75	$72	71½	72	
Alta G7.60	300	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Alta G 6¾	2800	$24½	24	24	— ½
Alcan	10425	$40	39¾	40	
Algo Cent	475	$20	20	20	— ½
Algoma St	1031	$26½	26¼	26½	— ⅜
AStel p	500	$27½	27½	27½	— ¾
All-Can B	12700	$5½	485	485	—15
Allarco Dv	z25	$36	36	36	
Alumin 4pr	z25	$16⅜	16⅜	16⅜	
Am Bonza	17075	$38½	37½	37½	— ⅜
Am Larder	5000	29	29	29	+ 2
Am Eagle	3400	223	216	223	+ 3
Am Leduc	7520	28	27	28	
Ang U Dev	3100	375	350	350	—35
Aquitaine	1500	$20¾	20½	20½	— ¼
Argosy	1000	18	18	18	+ 1
Asamera	16850	$19⅜	19⅛	19¼	
Asbestos	800	$47½	47¼	47¼	+ ¼
Ashland C	510	$33¼	33¼	33¼	
Asoc Porc	200	128	128	128	
Atco A	5345	$17⅜	17⅜	17¾	+ ½
Atlas Yk	78310	80	59	65	+11
Ato Hard A	1250	$20½	20½	20½	+ ¼
BC Sugar A	700	$28¾	28½	28¾	+ ½
BP Can	2854	$20⅜	20¼	20¼	
Banister C	2100	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Bank BC	720	$38½	38½	38½	+ ½
Bank Mtl	9031	$25⅝	25¼	25⅜	— ¼
Bank NS	8313	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ¼
Bankeno	5300	240	230	240	+15
B Cdn Nat	z20	$16¼	16¼	16¼	
Barex	3000	6½	6½	6½	
Baton B	100	$14	14	14	
Bell Canad	10165	$65	64⅞	64⅞	— ¼
Bell D pr	100	$65	65	65	+ ¾
Bell 2.28	450	$32⅞	32⅜	32⅞	+ ⅜
Bell 1.80	250	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Bell 1.96	700	$27½	27¼	27¼	— ¼
Beth Cop A	200	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Blakwod A	100	420	420	420	+20
Bombr	235	$10¾	10½	10½	— ⅜
Border C	1000	315	315	315	+ 5
Bovis Cor	1000	62	62	62	+ 1
Bow Valy	2050	$21⅛	21	21⅛	+ ¼
Bralor Res	300	$8¼	8¼	8¼	
Bramalea	150	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Brameda	3115	184	180	182	+ 2
Brscn A	167932	$18⅞	18¼	18⅜	— ⅛
Brascan B	1590	$18⅞	18½	18½	— ⅜
Brscn 8½	1500	$27¼	27¼	27¼	+ ¾
Brenda M	1300	$14¼	14	14	— ⅜
Bright A	z55	$15⅜	15¼	15¼	
Brinco	612	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
BCFP	8270	$20⅛	19½	20	+ ¾
BC Phone	2254	$17½	17	17½	+ ½
BCPh 4.84	1600	$16	16	16	+ ¼
Brunswk	3777	$5¾	5⅜	5¾	
Budd Auto	1300	$10⅛	10	10⅛	+ ½
Budd A w	1000	225	210	225	+25
CAE A	1575	$20	20	20	
Cad Frv	4840	$9⅞	9⅝	9¾	
Cad Frv A	1760	$10⅛	10⅛	10⅛	
Cal Pow A	2532	$40⅜	40	40⅜	+ ⅜
Cal P 7½ p	600	$101¼	101¼	101¼	
Calvert	29200	57	53	53	— 3
Cam Mine	7000	27½	27½	27½	+1½
Camflo	2400	$13⅜	13¼	13½	+ ¼
Canron a	500	$27¼	27¼	27¼	
CPLtd	6120	$25⅜	25¼	25⅜	
CP uk p	100	$5½	5½	5½	
Carl Ok	3400	485	485	485	
Celanese	2800	375	365	375	+10
Chrysler	1000	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ½
Cominco	500	$31⅜	31⅜	31⅝	+ ⅛
C Bath a	1802	$14	14	14	— ⅛
Con Gas	1300	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ½
Cr Fonc	200	$133	133	133	
Dofasco a	1000	$31	31	31	
Dom Store	$80	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Domtar	830	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Dumgmi	1300	235	235	235	
East Mal	1900	235	232	235	+5
Enheat a	208	425	425	425	
FCA Inter	980	280	278	278	+3
Gr Coast	4580	34	27	34	+7
Gulf Can	600	$36⅞	36⅜	36⅜	— ¼
Holl a	100	$38	38	38	— ½
H Bay Co	7475	$20⅜	20⅛	20¼	+ ⅛
HB Oil Gas	1000	$52¾	52½	52½	+1¼
Crestbrk	300	$10	9⅞	10	
Crwn Life	787	$60½	60	60½	+ 1
Cuvier M	3000	45	44	45	+ 1
Cyprus	750	$10⅜	10¼	10¼	
Czar Res	2520	$7⅜	7⅜	7½	
Daon Dev	350	$14	14	14	
Daon A	700	$7½	7¼	7¼	— ½
Daon 8⅜p	2650	$8⅞	8¾	8⅞	
D Eldona	10200	121	117	117	— 3
Denison	827	$74¼	74	74¼	+ ¼
Dicknsn	7040	$7	6⅜	6⅜	— ¼
Discovry	1700	90	85	90	+10
Domanl	1300	$7⅛	7	7⅛	
Dome Mine	780	$93	92	92	— ½
Dome Pete	6690	$96¼	93¾	96	+ ¾
D Bridge	820	$32¾	32½	32¾	+ ¾
D Explor	4500	20	20	20	
Dofasco A	1290	$31⅜	31	31⅜	+ ⅜
Dom Store	2170	$17½	17¼	17½	+ ¼
D Textie	1095	$11⅜	11⅜	11⅜	
Domtar	6742	$25	24⅜	24½	— ⅛
Domtar pr	z15	$11¾	11¾	11¾	
Dover Ind	100	$17	17	17	— ¼
Du Pont	z40	$15½	15½	15½	
Dylex L A	1700	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
Dynamar	7700	150	143	150	+ 2
E-L Fin	1901	$13⅜	13½	13⅜	+ ¼
East Mal	1610	238	230	238	+ 8
East Sul A	2030	190	190	190	
Estn Prov	1000	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Econ Inv	200	$17½	17½	17½	+ ½
Ego Res	21300	$5⅞	5½	5⅞	+ ½
Elhm A	100	435	435	435	—10
Emco	225	$8¼	8¼	8¼	
Equi Trust	z72	455	455	455	
Falcon C	650	$6⅞	6⅝	6¾	
Fibrg Nik A	2310	$32⅝	32	32¼	— ½
Fed Ind A	1700	$6	6	6	
Fidelity Tr	1000	435	435	435	
Fidelty Trp	100	$19½	19½	19½	+ ½
Finning T	z100	$25	24¾	25	
Fireco SA	200	300	300	300	
F Cty Tr B	1200	$9¼	9	9¼	+ ¼
F Mar	4300	52	50	50	+ 3
Foodex p	2395	$8½	8	8	— ¼
Ford Cnda	105	$71⅜	71⅜	71⅜	+ ⅛
F Season w	z140	22	22	22	
Francana	7750	$11⅛	11	11	
Fraser A	z59	$13⅞	13¼	13¼	
Fruehauf	200	$10	10	10	+ ⅜
G&H Steel	100	251	251	251	+ 1
G M Res	100	380	380	380	+10
Gaz 5½p	z30	$58	58	58	
Gen Baker	z50	$6⅝	6⅜	6⅜	
G Distrb w	5500	205	200	205	+ 6
GMC	410	$64¾	64½	64½	— ½
Genstar L	8585	$37¾	37¼	37¾	
Gesco Dis	900	325	325	325	
Gibraltar	750	$6	5⅞	6	+ ⅛
Glendale	z100	62	62	62	
Goldund M	2000	56	56	56	+ 2
Graft G	100	$36	36	36	+ ½
Granduc	z399	77	77	77	
Gt Oil Sds	z14	$9⅜	9½	9⅜	
G L Nickl	2000	50	50	50	
GL Paper	894	$40¾	40½	40½	— ¼
G L Pap w	4000	$8¾	8½	8½	
GN Fin	1200	175	170	175	—10
GN Fin r	31710	12	10	12	— 3
Gt West S	700	275	270	275	+10
G Goose A	5200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Greyhnd	106	$19	19	19	
Gulf Can	1103	$37	36⅝	36⅝	— ⅜
Gulfstrem	9350	41	40½	41	
HCI Hldg	100	$10	10	10	+ ¼
Halifax D	500	275	275	275	+10
H Group A	200	425	425	425	+25
Hardee	1000	82	82	82	+ 6
Hard Crp A	1600	300	290	290	—10
Hard Crp C	200	270	270	270	+ 5
Harlequin	3150	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Harris J A	8600	$7½	7⅛	7⅜	+ ¼
Hatleigh A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hatleigh B	1600	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hawker A	1750	$8¾	8½	8⅜	+ ⅛
Hawker pr	z25	$69½	69½	69½	
Hayes DA	z74	$10¼	10⅛	10¼	
Hedway A	100	450	450	450	+15
Highmont	40783	222	209	215	+10
Hollinger A	200	$38¼	38¼	38¼	
Home A	1730	$46½	45½	45⅞	— ⅜
Home B	z62	$42¾	42¼	42¾	
Hud Bay A	575	$20	20	20	+ ⅛
HBay C	147640	$20¾	20¼	20½	+ ¼
H B Oil Gas	2750	$53½	52¼	53½	+ ¾
Husky Oil	2400	$46½	46¼	46¼	— ¼
Husky E w	100	$26¾	26¾	26¾	— ⅜
Hy's Ltd	200	360	360	360	+10
IAC	1897	$17⅞	17¾	17⅞	
I U Intl	4400	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Imasco	970	$40⅛	39½	40	+ ½
Imp Gen	300	$22	22	22	
Imp Oil A	37032	$25⅜	24⅞	25¼	+ ⅛
Inco	38101	$19⅛	18⅝	19⅛	+ ⅜
Inco 7.85	500	$24½	24½	24½	
Indal	7400	$12½	12½	12½	
Industmin	500	$14	14	14	
Inland Gas	1100	$11	10⅞	11	— ⅛
Inter-City	4500	$8¼	8⅛	8¼	
Inter C B w	1550	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
IBM	182	$360	350	360	— 3
Int Mogul	250	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Int Pipe A	5345	$16½	16¼	16½	+ ¼
Ipsco	6501	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Iron Bay T	200	$6½	6½	6½	
Irwin T A	3972	400	395	400	+ 5
Island Tel	300	$16	16	16	
Ivaco A	1440	$11¾	11¾	11¾	
Ivaco 8.85	1800	$50¾	50¾	50¾	
Jannock A	550	$20½	20¼	20¼	— ⅜
Jannock B	200	$20½	20½	20½	— ⅜
Jannock 8	300	$14⅜	14⅜	14⅜	
Jannock w	2300	$11¾	11½	11¾	— ⅛
Jorex Ltd	3000	35	35	35	
Joutel	18600	35	32	35	+3½
Kaiser Re	8730	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
Kam Kotia	20100	455	440	450	+10
Kaps Tran	2800	128	126	128	
Kelsey H	200	$20¾	20¾	20¾	
Kerr A A	3028	$11⅞	11½	11⅝	— ⅛
La Luz	300	$8	8	8	
Labatt A	4304	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Lab Min	163	$39	39	39	— ⅜
Lacana	1800	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Laidlaw A	1250	$18¾	18⅜	18¾	
LOnt Cem	1700	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
L Shore	3600	280	273	280	+ 1
Lakehead	5500	21	20	20	— 1
Lambd M	z25	310	310	310	
Lamb M A	z50	262	262	262	
Laurasia	z250	27	27	27	
Lau Fin	720	$9⅞	9¾	9⅞	
Lau F 1.25	z75	$18⅛	18⅛	18⅛	
Lau F 2.00	632	$35¾	35½	35¾	+ ¼
L & J A	100	$16	16	16	+ 1
Leigh Inst	1150	$8	7⅞	8	
Leons Frn	200	$13½	13½	13½	
Levy Apr	500	$6½	6½	6½	
L L Lac	2060	265	257	265	+10
Lob Co pr	100	$28	28	28	— ¼
Lob Co Bp	400	$19⅛	19⅛	19⅛	
Lochiel	3100	305	300	300	+ 3
MDS Helth	500	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
MICC	200	$10½	10	10	
MICC 8⅝	1000	$23½	23½	23½	— ⅜
MTS Inter	1000	27	27	27	
Mclan H A	1000	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
MB Ltd	109318	$26¼	25	25⅛	+3¼
Madsen	1800	80	80	80	— 1
Magna A	10893	$16¼	15⅝	16¼	+ ¼
Magna B	925	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Magnetcs	4200	150	146	146	— 9
Majstc Wil	2700	290	285	290	— 4
M Lf Gard	z55	$29¼	27⅞	29¼	
Maritime	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
Martim A p	100	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Mar T860	350	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Mar T940	z38	$11¼	11¼	11¼	
Markel F	500	$6	6	6	
Mass Fer	18450	$11⅛	10½	11⅛	+ ½
Mas F A	2950	$12⅞	12⅛	12⅛	+ ⅜
Mas F B	1600	$18¼	18	18¼	
Matchan	1000	19	19	19	
Matgml A	9440	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Mc Adam	6500	27	26	26	
Mc Intyre	456	$24	24	24	— ½
Mc Laghln	500	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
McLghl 9 p	200	$19	19	19	+ ½
Melcor	1100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Mentor	300	300	300	300	
Mercantil	4193	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Merland E	12950	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Met Trust	z5	$33¾	33¾	33¾	
Mex LP pr	100	475	475	475	+20
Midcon	800	155	155	155	
Minrl Res	z10	165	165	165	
Moffat A	150	$8⅞	8⅞	8⅞	— ¼
Molson A	3473	$24¼	24¼	24¼	
Monenco A	400	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜
Moore	35167	$33¼	32⅞	33¼	+ ½
Mufti Acc	500	$7	7	7	
Murphy	2600	$12⅜	11¾	12⅜	+ ⅜
N B Cook	1000	145	145	145	
N BU Mine	10000	155	150	150	— 5
Nat Drug	1000	$13¼	13¼	13¼	
Nat Sea A	4250	$23½	23	23¼	+ ¼
Nat Trust	1751	$20⅛	20	20	
Nemco	14550	275	268	270	
NB Tel	1500	$21½	21⅜	21⅜	
N Goldvue	12000	14½	14	14	— ½
N Kelore	5000	15	15	15	+1½
N York Oil	2300	280	275	280	
Nfld LP A	975	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
Nfld Tel	250	$10½	10½	10½	+ ¼
Nick Rim	1700	16	16	16	+ ½
Noranda A	13183	$37¾	36⅝	37¾	+ 1
Norbaska	31500	52	49	51	+ 2
Norcen	29063	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
Norcn 150	600	$28½	28¼	28¼	+ ¼
Nordair A	5700	$13¼	12⅞	13¼	+ ⅜
NC Oils	150	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Nor Tel	5703	$36¼	36	36⅛	+ ⅜
Northgat	5022	$6¼	6⅛	6¼	
Northld	4000	15	15	15	+ ½
NW Util p	z50	$50½	50½	50½	
N Beauc	1000	39	35	35	
Nowsco W	100	$21½	21⅛	21½	+ ⅜
Nu-Wst A	z10	$14⅜	14⅜	14⅜	
Nu-Wst p	5000	$18½	18	18	— ¼
Numac	18700	$31	30¼	30¾	+ ¾
Oakwood P	7800	470	465	470	+ 5
Ocelot A	27042	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Ocelot B	67566	$15	14¾	14¾	
Okanagan	600	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Onaping	100	115	115	115	
Orchan A	18500	$6¼	6	6¼	+ ¼
Oshawa A	6300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Oxford A	200	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Pac Coper	2000	188	185	188	+ 6
Pac Nth 6¾	100	$18½	18½	18½	
Pac Pete	12275	$61¾	61½	61¾	— ⅛
Page Pet	9432	$9½	9⅛	9⅜	+ ⅜
Page Pet 7	7100	$13¾	12⅞	13¾	+ ¾
Paloma P	1200	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Pamour A	2100	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Pancana I	z50	107	107	107	
PanCan P	1115	$39½	38½	39½	+ 1
Paulin A	100	410	410	410	+10
Pembina	2719	$8	7¾	8	+ ¼
Pennant	60100	141	136	140	+ 6
Penningtn	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
P Dept S	1550	$6¾	6¾	6¾	
P Jewl C	500	$11⅜	11⅜	11⅜	+1⅜
Petrofina	100	$22¾	22¾	22¾	+ ⅜
Petrol	z92	440	440	440	
Peyto Oils	1600	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Pine Point	1490	$23¾	23⅜	23½	+ ½
Place G	35900	229	221	227	+ 4
Placer	220	$26½	26½	26½	+ ¼
Plysr 840	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
Pop Shops	5800	425	410	425	+15
Pow Corp A	3012	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Pow C 4¾	400	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛
Precamb	3000	280	270	270	—10
Pre Cable	210	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
Prov B Can	500	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
QMG Hldg	79400	104	94	98	+ 7
Qasar Pet	200	$11	11	11	
Que Sturg	4508	139	133	133	— 7
Que Tel	200	$24	23¾	23¾	— ¼
Ram	100	$9	9	9	
Ranger	3800	$16½	16⅛	16¼	
Rank Org	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Rayrock	1000	181	181	181	
Readers D	100	$9½	9½	9½	— ½
Redpath A	2200	$15¾	15⅜	15⅜	
Redstone	12000	54	52	52	— 1
Reed Pap A	1500	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Reichhold	18500	$10	10	10	+ ¼
Reich 7¼ p	700	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Reich wt	501	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Reitman A	500	$17¼	17	17¼	+ ¼
Res Servic	1000	245	245	245	—10
Revnu Prp	10800	145	138	138	— 6
Rio Algom	1008	$34¾	34½	34½	
R Little	500	250	250	250	
Rolland	2900	$9	8¾	9	+ ¼
Roman	805	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Ronald Fd	z50	$16½	16½	16½	
Ronyx Cor	4500	300	295	295	— 5
Rothman	150	$22½	22½	22½	
Rothm 2p	500	$18¼	18¼	18¼	
Royal Bnk	4892	$38¼	37¾	38¼	+ ⅛
Royal Tr A	201	490	490	490	+ 5
Ry Trustco	3845	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Russel H	2000	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Russel 9¾	500	$21½	21½	21½	
Sandwell A	500	$10¾	10¾	10¾	
Sceptre	14450	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Schneid	100	$13	13	13	+ ⅛
Schneid p B	1100	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Scintrex	1200	330	325	325	+10
Scot Lasal	4100	230	220	230	+20
Scot Paper	300	$10⅞	10¾	10¾	+ ¼
Scot York	1910	$6¼	6¼	6¼	
Scotts A	1450	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Seagram	27160	$33¼	32⅞	33¼	
Seaway M	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Seaway pr	800	475	475	475	+ 5
Selkirk A	200	$17½	17	17½	— ¼
Shaw Pipe	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Shell Can	2076	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Sherritt A	4571	$8	7¾	7⅞	+ ⅛
Siebens	125	$38⅜	38⅜	38⅜	— ¼
Silverwd A	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Simco Erl	3650	370	360	370	+10
Simps'	164713	245	225	230	—10
Simpsn S A	9330	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Simpsn S B	9495	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
Sklar M	2800	290	276	276	—14
Skye Res	2200	$7⅜	7¼	7¼	
Slater Stl	525	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Southm	600	$25⅞	25⅞	25⅞	
Spar Aero	775	$8⅞	8¾	8¾	
Spar Aero p	400	$18⅝	18½	18½	+ ⅛
Spooner	1000	55	55	55	— 3
St Brodcst	180	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Stelco A	6625	$28½	27⅞	27⅞	— ¼
Steinbg Inc	195	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ¼
Steintron	200	$5¾	5	5	—1¼
Sud Cont	1200	39	39	39	+ 2
Sullvan A	200	190	190	190	
Surpass C	300	$8	8	8	+ ⅜
Teck Cor A	1510	$10	10	10	+ ¼
Teck Cor B	500	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Tele Cap A	500	$11¼	11¼	11¼	
Tel Metr B	300	$16	16	16	+ ½
Teledyne	1300	$7¼	7	7	— ¼
Tex Can	915	$50¾	50¾	50¾	— ¼
Txsglf	5685	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
Txglf p	400	$43	42¾	42¾	— ¼
Thom L	8500	37	30	36½	+ 7
Thom N A	200	$15½	15½	15½	— ¼
Tombill	2500	50	50	50	— 1
Tor Dm Bk	10927	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Tor Sun	1700	$13⅜	13⅜	13⅜	
Torstar B	600	$18½	18½	18½	
Total Pet	23550	$17⅞	17½	17⅝	— ⅜
Totl Pet w	1300	$9¾	9½	9½	— ¼
Traders A	7091	$16½	16	16⅛	
Tr 10¼	1000	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Trade 7½p	z10	$44⅞	44⅞	44⅞	
Tr C Glass	1000	$7	6⅞	7	+ ¼
Tr Can Res	12540	182	176	182	+ 2
Trns Mt A	2505	$8¾	8⅝	8⅝	
TrCan PL	6919	$17⅜	17⅜	17½	+ ⅛
TrCan B pr	100	$37	37	37	—1¼
Trimac A	783	$24⅞	24	24⅞	+ ⅞
Trc 9.12	300	$26½	26½	26½	
Trimac wt	800	$16¼	16	16¼	+ ½
Trinity Res	89353	$5¾	5	5½	+ ½
Trizec w	21000	1½	1½	1½	
Turbo Cl A	3500	$8½

Pour les trois premiers trimestres de l'année

Des bénéfices records de $50.6 millions pour Air Canada

par Michel Nadeau

La société Air Canada a enregistré des bénéfices records de $50.6 millions au cours des trois premiers trimestres de son année financière.

Dans un communiqué émis hier, la direction précise cependant que ce sont des activités périphériques et non le transport des passagers et de marchandises qui sont responsables de cette performance exceptionnelle.

Ce chiffre de $50.6 millions pour neuf mois représente le niveau de rentabilité le plus élevé jamais atteint par la compagnie aérienne du gouvernement fédéral.

Toutefois, l'automne n'a pas été une période faste cette année et les résultats complets pour 1978 montreront un profit moindre pour l'année qui vient de se terminer.

L'an dernier, la société aérienne de la Place Ville-Marie a obtenu un gain net de $20 millions. Au cours des exercices précédents, Air Canada avait enregistré des déficits importants suite à la hausse du prix du carburant et aux conflits de travail au sein de l'entreprise.

L'arrêt de travail de 10 jours pendant la période de pointe de l'été dernier de même que des menaces de conflits au début de l'automne ont eu pour effet de réduire le bénéfice avant impôts de la compagnie de quelque $48 millions, soutient le président Claude Taylor.

Pour ne pas miner sa crédibilité au moment même où elle réclame une augmentation de tarifs, la direction d'Air Canada s'efforce de situer ces profits exceptionnels dans un contexte plus large.

La marge bénéficiaire de 6% — soit les profits sur le chiffre de ventes — apparait comme étant « beaucoup trop bas pour une industrie de haut niveau technique ».

M. Taylor mentionne ici que le bénéfice de 1978 est attribuable principalement aux ventes de services technologiques (informatique et entretien) ainsi qu'à l'amélioration du bénéfice provenant des placements à court terme, des gains sur les monnaies et la baisse de l'intérêt sur la dette à long terme.

Dans son communiqué, Air Canada précise que « la compagnie s'est entièrement engagée dans le bilinguisme ». Toutefois, on n'apporte aucun chiffre quant à l'embauche de cadres supérieurs et de pilotes francophones au cours des derniers mois.

Du côté des tarifs, Air Canada a connu une hausse de 4.2% mais ceci n'a fait augmenter que d'un pour cent la recette par passager-mille par rapport à l'an dernier.

« Une telle marge de profits n'est pas encore suffisante pour financer des besoins futurs. Nous pensons consacrer plus de $3 milliards au renouvellement et à l'accroissement de notre flotte aérienne au cours de la prochaine décennie » de dire M. Taylor.

Ce dernier n'a fait aucun commentaire quant à la transaction autour des actions de Nordair. L'acquisition de plus de 19% des actions de cette dernière compagnie empêche toute intégration des opérations de Nordair avec celles d'Air Canada.

Les Caisses d'entraide annonçaient la semaine dernière qu'elles s'étaient portées acquéreurs de près de 11% des titres votants de la compagnie aux ailes bleues.

Présentement Air Canada poursuit une stratégie commerciale visant à l'occupation maximale des sièges disponibles. On vend les fauteuils à des prix avantageux aux personnes pouvant planifier leur voyage à l'avance. Cette formule comporte un danger.

« Après un certain point, la compagnie peut accuser une perte de requêtes, des passagers payant ordinairement plein tarif, opteront pour des tarifs plus bas ou ne pourront se procurer une place à bord ».

Il faut donc éviter de trop s'avancer dans cette bataille de coupures de prix, selon M. Taylor.

Néanmoins, Air Canada projette d'accroitre de façon importante le nombre de sièges à tarif Noliprix et à tarif Chouette au cours de l'année à venir.

« Nous comptons doubler le nombre de fauteuils à tarif Chouette et augmenter de 16% les places à tarif Noliprix ». Les premiers sont des vols de nuit entre des villes choisies qui sont offerts au prix de l'aller simple plus $1.

Dans le cas de Noliprix, il suffit d'ajouter un forfait de $31 pour obtenir le retour d'un billet simple au prix régulier. La compagnie réclame présentement des autorités fédérales la permission de modifier cette formule. Le prix de la portion retour s'échelonnerait entre $11 et $51 selon la saison.

Par ailleurs, 1979 sera une année de paix dans le domaine des relations de travail à Air Canada car les conventions collectives en vigueur ne viendront à échéance qu'en 1980.

Pour ce qui est des résultats financiers, le communiqué ne donne aucun chiffre, hormis le profit global.

Toutefois, on mentionne que le trafic passagers a progressé de 6% en raison d'une augmentation du nombre de voyageurs sur les lignes intérieures. Côté cargo, la hausse est de l'ordre de 12%.

La compagnie rappelle qu'elle a mis sur le marché de nouveaux services notamment Airvelop permettant la livraison à domicile d'une enveloppe au lendemain de sa prise en charge, et Couriair, service intensif et spécial pour les petits colis.

Conrad Black à l'honneur

Le jeune président d'Argus Corp., M. Conrad Black a été désigné par le Globe & Mail comme étant l'homme de l'année 1978 dans les milieux financiers et industriels au Canada.

A la tête de l'imposant conglomérat torontois depuis le mois d'avril dernier, M. Black a posé plusieurs gestes qui ont paru plutôt heureux. Il est ainsi consacré par « l'establisment » torontois qui trouve au début de l'année, ainsi un nouvel enfant chéri. L'an dernier, le président de Alberta Gas Trunk Line, M. Robert Blair, s'était valu ce titre. M. Black a pris le contrôle de Ravelston, la société qui détient plus, de 60% des actions votantes d'Argus. Par la suite, il a racheté la participation de M. Paul Desmarais et de Power Corp. dans Argus au prix de $80 millions.

M. Black a amorcé toute une série de changements à la haute direction de Massey Ferguson qui connaît présentement de sérieux problèmes financiers. Le fabricant de matériel agricole enregistrera en 1978 des pertes de près de $250 millions.

M. Black s'est également assuré le contrôle majoritaire de Hollinger Mines. Argus a vendu récemment sa participation dans Domtar à la firme MacMillan Bloedel de Vancouver.

Par ailleurs, Standard Broadcasting a complété son acquisition de toutes les actions de Bushnell Communications d'Ottawa.

Ainsi, Argus détient maintenant des blocs de contrôle dans quatre grandes compagnies canadiennes: Dominion Stores, Massey Ferguson, Standard Broadcasting et Hollinger Mines. On accorde à M. Black le projet de fusionner Hollinger Mines avec Noranda.

M. Black a fait des études en droit et en histoire notamment à l'université Laval de Québec. Il a écrit une biographie sur Maurice Duplessis qui a été publié l'an dernier.

Agé de 34 ans, il est bilingue.

A la Bourse de Montréal

Hausse de 24% des transactions en 1978

Les activités à la Bourse de Montréal ont progressé de 24% en 1978 indique un premier rapport sur les activités des principales places financières au Canada.

La valeur des actions échangées sur le parquet de la Tour de la Bourse est passée de $1.376 milliard en 1977 à $1.708 milliard pour les douze derniers mois.

Le nombre d'actions a avancé de 104 millions environ à près de 128 millions au cours de la même période.

Toutefois, la Bourse de Toronto a connu une croissance encore plus forte et la concentration des activités financières au Canada s'est poursuivie en 1978.

La Bourse de Bay Street compte maintenant pour 81% de toutes les transactions boursières au Canada.

Les Bourses de Vancouver et de l'Alberta ont également affiché des résultats supérieurs en 1978 par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne Toronto, la valeur des titres transigés a fait un bond spectaculaire passant de $6.0 milliards à $10.4 milliards. Cette forte montée s'explique par les nombreuses offres publiques d'achat survenues au cours de l'année: Simpsons, Price...

Pour ce qui est du nombre d'actions, le chiffre de Toronto monte de 680 millions à 985 millions, le plus fort niveau d'activités depuis 1969. Ceci représente 56% de l'ensemble canadien. (Vancouver possède un volume important en raison du grand nombre de titres miniers et pétroliers à faible cours.)

Au total, l'activité boursière au Canada a atteint $12.8 milliards soit $5 milliards de plus qu'en 1977.

Comme les maisons de courtage touchent une commission sur toutes ces ventes, on peut facilement conclure que la rue St-Jacques et Bay Street se portent très bien par les temps qui courent...

Toutefois, peu de courtiers publient des données sur leur performance financière.

A Vancouver, la valeur des titres échangés a atteint $610 millions, une amélioration de $214 millions sur l'année précédente.

Le nombre d'actions échangées n'a augmenté que de 10% environ tout comme à la Bourse de Calgary. A cette dernière place financière, on a vu cependant la valeur des actions passer de $58 millions à $96 millions.

A Winnipeg, l'activité demeure marginale avec un volume de deux millions d'actions pour des ventes de $17.9 millions seulement.

MacMillan très actif

Les actions de la firme MacMillan Bloedel ont fait un bond de $3.25 hier à la Bourse, clôturant ainsi à $25.25. Ce chiffre demeure toutefois encore assez loin de l'offre de $28 présentée la semaine dernière par Investissements Canadien Pacifique Limitée qui se propose d'acquérir toutes les actions de MacBlo.

Cet écart indique que les investisseurs demeurent sceptiques quant à l'issue des pourparlers amorcés hier entre le président de ICP, M. Ian Sinclair et le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg. nicotine 0.1 mg.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Moi j'ai bien choisi!

10 1/4 %

DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS
Minimum $500.00
Intérêts payés annuellement

APPELEZ-NOUS
1221

GROUPE PRÊT ET REVENU

Vous possédez une **VOLVO!**
Alors confiez-la à de vrais experts
L'ATELIER GRENIER
1971 Thimens
à St-Laurent
(près de Canadair)
Tél. 337-1363
Nous sommes hautement recommandés par l'APA
Mastercharge et Chargex acceptés

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Célébrez le dîner grec: agneau tourne-broche
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
Dîners d'hommes d'affaires
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)

Cette annonce n'est publiée qu'à titre d'information

BASF Canada Inc.

filiale en toute propriété de

BASF Aktiengesellschaft

$37,500,000

Actions privilégiées série A

Ces valeurs ont été placées privément par le soussigné

Wood Gundy Limitée

Décembre 1978

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700, Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Irwin Tobenstein, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest
suite 214
Montréal, Québec H3R 2G4
Tél.: (514) 731-7851
295 Montreal Road
Vanier City
Ottawa (Ontario) K1L 6B8
Tél.: (631) 741-8265

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-[illegible]11

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux à: Montréal
Repentigny
Îles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.O. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Monigran, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à: Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés: Granby, Sherbrooke, Lac Megantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptable Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Region des Caraïbes.
Representation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Sibiln, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moten S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morris L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan

Une agréable surprise

Aux ananas dans leur propre jus déjà sur le marché depuis un certain nombre d'années viennent maintenant s'ajouter trois produits de marque Steinberg: des pêches tranchées et un cocktail de fruits mis en boîte dans un jus de raisin non sucré et des moitiés de poires Bartlett dans leur propre jus.

Prendre le temps de lire les étiquettes est souvent révélateur et réserve parfois d'agréables surprises. C'est ainsi, par exemple, que nous venons de découvrir chez Steinberg, au rayon des conserves, des fruits mis en boîte dans leur propre jus ou dans un jus de raisin non sucré.

Il s'agit d'un cocktail de fruits, de poires Bartlett en moitiés et de pêches tranchées, les trois de marque Steinberg. La salade de fruits, un produit des Etats-Unis, contient des pêches en cubes, du jus de raisin fait de concentré, des poires en cubes, des raisins, des petits morceaux d'ananas et des cerises en moitiés artificiellement colorées rouge. La boîte de 28 onces ou 796 ml, catégorie de fantaisie, coûte 95 cents comparativement à 83 cents pour la salade de fruits dans un sirop épais.

Les poires Bartlett en moitiés, un produit de l'Australie, préparé pour Steinberg, sont mises en boîte dans leur propre jus, non sucré. La boîte de 28 onces ou 796 ml se vend 95 cents tandis qu'une boîte de poires dans un sirop épais, même grandeur, de marque Steinberg, se vend 71 cents.

Les pêches tranchées à noyau adhérent de Californie sont mises en boîte dans un jus de raisin fait de concentré non sucré. Une boîte de 28 onces coûte 85 cents comparativement à 75 cents pour l'empaquetage régulier, même format, de marque Steinberg.

Jusqu'à maintenant, il n'y avait que de l'ananas mis en boîte dans son jus, non additionné de sucre. Ces trois nouveaux produits élargissent donc de façon intéressante l'éventail des fruits auxquels aucun sucre n'a été ajouté. Non seulement les personnes à la diète ou qui surveillent leur poids peuvent en profiter, mais toutes celles que la question du sucre préoccupe.

Si ces nouveaux produits se vendent un peu plus cher que les fruits mis en boîte dans un sirop épais, par contre, ils se vendent beaucoup moins cher que les produits diététiques qui coûtent souvent presque le double du produit régulier.

Steinberg est certainement à féliciter pour cette heureuse initiative.

■

Sont-ils plus frais? Depuis quelque temps déjà, on trouve dans certains supermarchés de la région de Montréal ainsi qu'à Ottawa et Toronto, une nouvelle catégorie d'oeufs: Canada A-1.

Quelle est la différence entre ceux-ci et les oeufs de catégorie A? Le consommateur remarquera que le blanc des oeufs A-1 s'étend moins dans le poêlon, que le jaune est légèrement plus pâle et qu'il est plus facile de séparer le blanc du jaune. Mais pour les inspecteurs du gouvernement fédéral, ces différences vont encore plus loin.

Selon M. Joe Morrison, chef de l'inspection et du classement à la Division de l'aviculture d'Agriculture Canada, la catégorie A-1 a été mise sur le marché pour offrir aux consommateurs un produit de première qualité. Les oeufs « Canada A-1 » doivent répondre aux mêmes normes très strictes que les oeufs de catégorie A quant à la production, la sélection, l'emballage et la distribution

Ils doivent avoir un albumen épais, une coquille lisse, dure et propre; être intacts; ne présenter aucune imperfection interne, tels un jaune taché ou des taches de sang.

Seules de jeunes pondeuses sont utilisées pour produire les oeufs A-1 (après sept mois, elles sont déjà « trop vieilles »); pour les oeufs de catégorie A, on accepte des pondeuses jusqu'à l'âge de 15 ou 16 mois.

La couleur du jaune dépend de l'alimentation de la pondeuse; pour les oeufs de catégorie A, on donne aux pondeuses une nourriture qui contient plus de blé et qui coûte moins cher, mais le jaune est alors plus foncé.

L'aviculteur doit ramasser les oeufs A-1 fréquemment, les laver, les mirer, les huiler pour qu'ils conservent leur fraîcheur et les réfrigérer aussitôt que possible.

Dans les 24 heures qui suivent, on en brise quelques-uns au hasard pour mesurer l'épaisseur de l'albumen. Si la qualité correspond à la norme, les oeufs peuvent alors être classés dans la catégorie A-1.

Pour s'assurer que les oeufs de catégorie A-1 sont toujours de qualité supérieure, on inscrit sur le contenant la date à laquelle ils doivent être retirés de l'étalage, soit le neuvième jour suivant l'emballage. Les oeufs qui ne sont pas vendus après cette date doivent être retirés des étalages et retournés aux grossistes.

Les autres catégories portent la mention « meilleur avant » qui indique combien de temps on peut les garder à la maison. S'ils ont conservé leur qualité première, ils peuvent quand même être vendus au détail après cette date.

Les oeufs de catégorie A-1 ne sont disponibles, pour l'instant, que dans certains supermarchés de la chaîne Steinberg de la région de Montréal. Certains magasins de la chaîne Dominion s'apprêteraient à en offrir à leur clientèle d'ici quelques semaines.

Les oeufs de catégorie A-1 qui coûtent en moyenne 03 cents de plus la douzaine que les oeufs de catégorie A, ne sont pas une nouveauté chez Steinberg; on pouvait en trouver il y a déjà plus de 30 ans, mais la chaîne avait discontinué d'en offrir à sa clientèle, il y a quelques années, le produit ne répondant pas aux normes d'excellence attendues. On y revenait toutefois il y a un an.

Ces oeufs sont « importés » de nos voisins ontarien, principalement de la ferme Burnbrae, à Lyn, dans le sud de l'Ontario. Aucun producteur québécois ne s'est encore lancé dans ce marché qui exige des soins particuliers non seulement au niveau de la production, mais de l'entreposage et de l'expédition.

■

Aubergine et tomate au gratin — Après la grande chère du temps des fêtes, on ressent le besoin de plats plus légers accordant ainsi un repos bien mérité à son estomac. Ce plat facile à préparer vous permettra en outre de profiter des « bons achats » de la semaine, l'aubergine étant offerte à des prix intéressants dans plusieurs chaînes.

Les ingrédients: 1 oignon moyen haché — 2 c. à table de beurre fondu — 1 aubergine moyenne, pelée, coupée en morceaux d'un pouce — 2 tomates moyennes coupées en huit morceaux — 1 c. à thé de sel — une pincée de poivre — ½ c. à thé d'origan — 1/2 tasse de chapelure — 1/4 tasse de fromage parseman râpé — 2 c. à table de beurre ou margarine.

Mode de préparation: choisir une aubergine bien conformée, ferme, pesante, à peau lisse, satinée et sans tache. Enlever la tige et peler l'aubergine. Sauter l'oignon au beurre (ou à la margarine) jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajouter aubergine, tomates et assaisonnements. Mélanger chapelure et fromage Parmesan avec le beurre (ou la margarine) fondu. Alterner dans un plat à four graissé la moitié des légumes et la moitié du mélange de chapelure en terminant par la chapelure. Cuire à découvert à 375° jusqu'à ce que tendre et légèrement doré, 55 à 60 minutes.

Cette recette mise au point par la Coop des consommateurs de Montréal donne de six à huit portions et fournit entre 95 à 125 calories par portion.

les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

■

A & P: coupes de boeuf du Canada, cat. A — rôti de croupe désossée, rôti de bifteck de ronde désossé, coupe du bas ou bifteck de ronde, tranche entière, $1.98; poulet congelé, éviscéré, cat. « utilité », environ quatre à cinq livres, 89 cents; bacon de côte tranché, $1.28. Poisson: filet de goberge, $1.28. Fruits et légumes: pommes de terre de l'Ile du Prince-Edouard, sac de 20 livres, $1.69; pommes Spartan de la C.-B., de fantaisie, gros. 125, 59 cents; oignons jaunes du Qué., cello de cinq livres, 59 cents; radis des E.-U., cello de 16 onces, 45 cents; rutabagas (navet) du Qué., 15 cents.

■

Dominion: boeuf haché rég., 98 cents; gigot d'agneau congelé de la N.-Z., $1.48; petites côtes levées, congelées, $1.28. Fruits et légumes: pamplemousses de la Flor., gros. 48, huit pour 98 cents; pommes de terre du N.-B., sac de 20 livres, $1.48; pommes « Granny Smith » de France, 68 cents; oignons jaunes du Qué., sac de 10 livres, 99 cents; aubergines importées, deux pour $1.00; laitue romaine, gros. 18, 58 cents.

■

Hypermarché: boeuf haché ordinaire, 98 cents; gigot d'agneau surgelé de la N.-Z., complet ou gros bout, $1.59. Poisson: filets de morue surgelé, $1.59; filets d'aiglefin surgelés, $1.79. Fruits et légumes: pommes McIntosh du Qué., sac de cinq livres, $1.07; oranges Sunkist de Cal., Navel, gros. 138, $1.29 la douz.; oignons jaunes du Qué., sac de cinq livres, 59 cents; radis des E.-U., deux sacs de six onces, 29 cents; aubergine des E.-U., 39 cents.

■

IGA/Bonoprix: bifteck de ronde désossé, tranche complète, cat. A. ou rôti extérieur de croupe, cat. A, $1.98; rôti de pointe de surlonge, cat. A, $2.38; bifteck de pointe de surlonge, cat. A, $2.48. Poisson: crevettes Blue Water — Délices de mer, sac de 20 onces, $2.89; petites crevettes de Matane, prête-à-manger, 400 gr., $4.39. Fruits et légumes: concombre des E.-U., 19 cents, ch.; tangerines de la Flor., gros. 176, 79 cents; pommes rouges ou jaunes « Délicieuse » de la C.-B., extra de fantaisie, 49 cents; champignons frais, culture canadienne, $1.59; rutabagas (navet) du Qué., 15 cents.

■

Métro: boeuf haché mi-maigre, $1.38; côtes levées de porc, congelées, $1.18; foie de boeuf de choix, tranché, produit décongelé, 69 cents; gigot d'agneau importé, de la N.-Z., quatre à six livres, $1.59. Poisson: petits poissons des chenaux congelés, 29 cents. Fruits et légumes: pamplemousses roses, produit de la Flor., gros. 48, huit pour 87 cents; pommes vertes «Granny Smith», importés de France, de fantaisie, gros. 138, 49 cents; oignons jaunes, culture du Qué., cello de cinq livres, 49 cents; rutabagas (navets) du Qué., 11 cents.

■

Richelieu: boeuf haché régulier, 98 cents; hauts de pattes de porc congelés, 59 cents; foie de veau de choix, importé, tranché, produit décongelé, $2.19. Poisson: petits poissons des chenaux, congelés, 29 cents. Fruits et légumes: oranges sans pépin, Navel, Sunkist, produit de la Cal., gros. 163, 79 cents la douz.; pommes vertes « Granny Smith » importées de France, gros. 138, 49 cents; carottes, produit du Qué., cello de cinq livres, 55 cents; pommes de terre, de l'I.P.E., sac de 10 livres, 89 cents; pamplemousses roses, produit de la Flor., gros. 48, huit pour 87 cents.

■

Steinberg: cuisseau de veau désossé, surgelé, $2.89; boeuf haché maigre, $1.88; gigot d'agneau de la N.-Z., surgelé, entier ou demi, $1.53; foie de porc en tranche, produit décongelé, 39 cents; jarret de porc, produit décongelé, 59 cents; porc haché, produit décongelé, $1.29. Poisson: truite arc-en-ciel, surgelée, 10 onces, $1.69; éperlans surgelés Homestead, 16 onces, 89 cents.

■

A cause des congés des fêtes, il nous a été impossible, cette semaine, d'obtenir les « bons achats » des supermarchés AVA, Cooprix, Provibec et Provigain. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Optacon

Apprendre à lire du bout des doigts

QUEBEC (PC) — Sylvie, handicapée visuelle, lit des romans d'Agatha Christie.

Pour elle, c'est une révélation, d'autant plus qu'elle n'a pas à utiliser le braille. Ce sont les vraies lettres, celles qui sont imprimés dans le livre de poche, qui apparaissent au bout de ses doigts.

Tout cela grâce à une petite merveille, qui se nomme Optacon, et qui, au premier coup d'oeil, a l'air d'un magnétophone.

En fait, il s'agit d'un appareil muni d'une caméra que l'on promène lentement sur le texte à lire. La photo est captée par l'appareil et on n'a qu'à y introduire le bout des doigts pour sentir des ondes — on dirait des picotements — qui reproduisent la forme des lettres.

L'Optacon n'est qu'un des nombreux éléments du programme d'aide (aide mécanique, électronique et optique) mis de l'avant par le Ministère des Affaires sociales pour les handicapés visuels. Il s'agit d'une expérience unique au Canada, précise M. Claude Maurice, le directeur du Centre Louis-Hébert, organisme chargé de l'application du programme dans tout l'est du Québec.

Dans le seul territoire desservi par le Centre Louis-Hébert, on compte 3,000 aveugles et demi-voyants, dont près de la moitié ont 35 ans et moins. C'est à eux que s'adresse le programme du MAS. Quant aux personnes âgées de plus de 35 ans, ce service ne leur sera offert que dans un an.

Les handicapés visuels peuvent emprunter gratuitement et à vie des appareils comme l'Optacon. C'est la Régie de l'assurance-maladie qui défraie les coûts.

D'autres appareils existent pour faciliter la vie de l'handicapé visuel.

Il y a par exemple la télévisionneuse qui utilise le résidu visuel de l'handicapé. Véritable système de télévision en circuit fermé, la télévisionneuse photographie le texte à lire pour le reproduire en plus gros sur l'écran. L'appareil peut grossir jusqu'à 60 fois un texte.

Dans une école de Trois-Rivières, une enseignante utilise une télévisionneuse pour corriger les travaux de ses élèves. Une secrétaire, à l'emploi de la fonction publique du Québec, peut se relire et se corriger au fur et à mesure qu'elle écrit grâce à une caméra adaptée à un appareil de dactylo.

Il existe aussi une calculatrice parlante (une vraie voix de robot) qu'utilisent surtout les jeunes du secondaire. On lui préfère cependant la calculatrice qui donne les réponses en braille parce qu'elle réussit des opérations plus complexes.

Il y a encore cette enregistreuse à vitesse variable qui permet à l'étudiant aveugle de réentendre, sans perte de temps inutile, les cours de la journée. L'appareil permet d'augmenter jusqu'à 2.5 fois la vitesse de l'enregistrement, sans déformer la voix.

On ne s'étonne plus, de l'incroyable variété de loupes, de télescopes ou de lunettes qu'offre le service « basse vision », et qui permet à un individu de se diriger dans la rue sans avoir besoin d'une canne blanche.

Pour avoir droit à l'un ou l'autre de ces appareils, il ne suffit pas d'être aveugle et de vouloir lire ou compter. L'handicapé devra d'abord apprendre à se déplacer seul, et à s'orienter dans un endroit qui ne lui est pas familier.

M. Claude Maurice, lui-même handicapé visuel, estime qu'il s'agit là d'un entraînement d'au moins 50 heures. Deux spécialistes, en orientation et mobilité, formés aux Etats-Unis, se chargent de donner les cours.

Avec l'aide des ergothérapeutes, l'aveugle et le demi-voyant devraient même réussir à entretenir la maison et faire la cuisine.

Tous ces efforts s'inscrivent à l'intérieur d'une approche multi-disciplinaire où chaque spécialiste — psychologue, travailleur social, ophtalmologiste, optométriste, ergothérapeute, spécialiste en orientation et mobilité ou en basse vision — a son mot à dire.

Tous les efforts sont faits pour rejoindre les plus jeunes. A cause de leur handicap, ces enfants sont privés d'une série d'expériences ce qui ralentit leur développement. C'est ainsi qu'un enfant non voyant parle beaucoup plus tard qu'un autre. Le service de développement de l'enfant, qui s'adresse spécialement aux petits de 0 à 5 ans, tente précisément de combler ces déficiences en stimulant l'enfant et en faisant appel à des techniques de renforcement.

L'Année de l'enfant

Un tiers de la population ne connaît pas ses droits

Le premier de l'an a marqué le début de l'Année internationale de l'enfant patronnée par les Nations unies, soit 20 ans après que l'assemblée générale de l'organisme international a adopté la Déclaration des droits de l'enfant.

Et d'un bout à l'autre du Canada, les spécialistes de l'enfance s'accordent à dire qu'ils sont de plus en plus préoccupés par ce sujet du statut des enfants canadiens. Aussi, estiment-ils que l'Année de l'enfant arrive plutôt à point.

Le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse (CCEJ) a récemment publié un rapport qui conclut que dans un pays qui se proclame le champion des droits de la personne, les sept millions d'enfants canadiens naissent inégaux entre eux et que leurs droits sont pratiquement inexistants.

« Un tiers de la population canadienne ne jouit pratiquement d'aucun droit juridique », affirme M. Andrew Cohen, directeur général du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse.

« Les enfants ne sont même pas mentionnés dans les lois fédérales ou provinciales régissant les droits de la personne humaine ».

Le rapport du CCEJ intitulé: « Admission restreinte: l'enfant à titre de citoyen au Canada », note que plus d'un million et demi d'enfants vivent en deça du seuil de la pauvreté, qu'un enfant sur dix est aux prises avec des problèmes émotifs ou des troubles d'apprentissage et qu'en 1977, plus de 80,000 enfants avaient été pris en charge par la Société d'aide à l'enfance ou avaient été confiés à des foyers nourriciers ou encore placés dans des institutions.

« Les enfants font partie d'un groupe qui ne connaît pas ses droits (si de tels droits existent), est incapable de défendre ces mêmes droits et ne sait même pas quand ces droits sont violés », a déclaré M. Cohen.

En vertu du plan de l'ONU, chaque pays possède son propre programme à l'occasion de l'Année de l'enfant. L'engagement du Canada n'est pas très généreux sur le plan financier et vise plutôt à intéresser des groupes de citoyens.

Le gouvernement fédéral a alloué des crédits de $1 million pour divers projets, mais selon Mme Doris Ogilvie, juge de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, responsable de l'effort canadien, ce montant devra être étiré le plus possible.

Plaisirs de la table

Vieux-Montréal ● Ft-Lauderdale ● St-Sauveur

gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal - tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q. - tél.: 277-5275

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Lun. au Ven. de 11 à 23hres
Sam.: de 5 à 23hres - Fermé le dimanche
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

RESTAURANT SIDI BOU
Spécialités Tunisiennes
3496 Ave. Du Parc
844-2223
Danse du ventre tous les samedis soirs

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

CRESCENT
rally club
Le Vert Galant
RESTAURANT FRANÇAIS ★★★★
La façon idéale d'interrompre sa journée pour un moment de répit ou encore, de bien débuter la soirée.
Réservations pour le Jour de l'An
Disco-Bar
844-4003
1425/23 Crescent
844-4155
Stationnement gratuit - Ouvert le dimanche

Chez UBALDO
CUCINA ITALIANA
— Repas complets à prix raisonnables
— Menus d'hommes d'affaires
LICENCE COMPLÈTE
6562 St-Laurent, tél.: 274-1488

Beaucoup de gens connaissent le COUSCOUS...
Très peu en connaissent la vraie saveur..
Spécialités marrocaines authentiques
la Medina
3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359

Chef de cuisine Angelo et Maria Mirra. Médaille d'or du «Grand salon culinaire du Québec» 1971, 72, 73. Bar et restaurant, petits salons pour groupes de 15 à 20 personnes. Aire de stationnement.
Cuisine Recherchée
Angelo il Cacciatore
Le fameux OSTERIA DEL CACCIATORE a quitté le 1247 Dorchester. Sous un nouveau nom, une nouvelle adresse, il a fait peau neuve pour mieux vous servir!
1184 Crescent, Montréal, Qué. Réservations: (514) 861-8791

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités régionales
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: de 18 h à 20 h 30
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
Pour votre "Party" de Noël réservez dès maintenant

Au revoir 1978: une bonne satire

par Jean Basile

Bye bye 78, canal 2, dimanche à 23 h.

Comme chaque année, Radio-Canada nous présentait, avant hier soir, son émission de fin d'année dont le contenu, comme l'on sait, se veut être une critique de quelques-uns de nos travers. On sait que les Québécois aiment la politique, nationale particulièrement; elle est, de fait, la principale préoccupation des tavernes, à part la bière, les filles et le hockey. Inutile de s'étonner donc que cette émission était presque entièrement axée sur cette intéressante question. Rien de nouveau, d'ailleurs, c'est ainsi chaque année. Seules les têtes changent.

Claude Ryan, et sa « main de Dieu », est apparu sur terre et, comme on s'en doutait car il est une proie facile, il est aussi apparu, avec sa main, sur les écrans de *Bye bye 78*; René Lévesque est indispensable, il y était, comme Pierre Trudeau d'ailleurs et Rodrigue Biron. C'est la rançon de la gloire même si, par certains côtés, on semble aller un peu trop loin ou le contraire. J'avoue que ce n'est pas ce que je préfère dans ce genre d'émission et d'autant plus que l'on n'évite que rarement une certaine vulgarité; mentionnons, parmi d'autres, Jean Chrétien se mouchant dans un dollar. Surtout, compte tenu des innombrables hommes politiques que nous avons, les imiter un par un devient une tâche à peu près impossible. Or c'est, naturellement, la qualité et la justesse de cette imitation qui fait tout le charme des sketches. Si l'on ne reconnaît pas tout de suite la « victime » dans ses traits et ses tics, tout est à moitié fichu.

C'était là l'une des faiblesses de cette émission: la trop grande imprécision des imitations, à l'exception toutefois

CHRONIQUE DES ONDES

de celles du génial Jean-Guy Moreau.

Deux parties majeures et remarquablement bien réussies et pour l'esprit et pour le rendu. D'abord, la mise en boîte de tous les braves Acadiens qui préfèrent vivre maintenant au Québec, où on les fête, qu'en Acadie où le public est moins grand. On comprend bien pourquoi les Acadiens (et les Cajuns de Nouvelle-Orléans comme Zachary) sont ici à la mode. Ils symbolisent, en somme, une situation pire que la nôtre et devant laquelle nous nous sentons, les Québécois, presque confortables. Mais trop est trop et les auteurs du texte de *Bye bye 78* ont parfaitement saisi le ridicule et, dans un sens, l'odieux, de tout cela avec, disons-le donc, une Antonine Maillet précheuse, une Angèle Arsenault niaiseuse et une Edith Butler insipide. Quant à Zachary, Christine LePlomb l'Heureux l'admirent, dans feu Montréal-Matin, pour son beau joli derrière; comme elle a raison.

Puis, la mise en boîte de Radio-Canada par des gens de Radio-Canada eux-mêmes. Je dois dire que mon égo de critique s'est gonflé, en voyant ça, un peu trop même. À leur façon, les auteurs du texte disent exactement ce que je pense en ce moment de notre Société d'Etat. Voici donc en bref, mes (et leurs) réflexions: 1) organisme bien plus chargé de défendre l'idée d'un Canada bilingue d'un océan à l'autre plutôt que de servir les besoins, toujours réels et toujours importants, du Québec; 2) trop de budget pour l'administration et pas assez pour la production; 3) la vanité de certains « cadres » qui ne se parlent plus qu'à eux-mêmes et refusent toute remise en cause de leur talent, voire de leur connaissance; 3) la prétention de certains programmes comme les *Beaux dimanches »;* 4) la volonté d'abêtissement de la population pour des fins de cotes d'écoute en tolérant des émissions minables.

C'était délirant, amusant, vrai. De la bonne critique.

Rapidement, il faut dire que les costumes, de Fernand Rainville étaient réussis et les décors aussi. Le réalisateur, d'autre part, n'avait pas cherché midi à quatorze heures pour se suffire d'une bonne émission linéaire axée sur les textes et le jeux des comédiens. Peut-être plutôt une revue de théâtre qu'une vraie émission de télévision. Sans doute une question de budget.

Enfin, les danseurs portant maintenant moustaches, on peut les reconnaître dans le cours de ballet.

Second regard, au canal 2, dimanch à 17 h.

Ce format semble en voie de sclérose malgré la présence cette année de Myra Cree qui réussit, un peu mieux que les autres, à maintenir le ton entre le sérieux et l'humour. Il ne s'agissait, dans cette émission, que d'un assemblage de reportages sans grand rapport les uns avec les autres. Excellent, comme dans le cas du documentaire sur les orgues Casavant; un peu minable dans le cas d'une nouvelle (une autre) méthode de relaxation; il est vrai que le sujet, archi-exploité, m'enrage. Au début des « actualités », dans l'occurrence notre petit bilan indispensable. On l'a déjà vu partout; le pape, la guerre, l'horreur, etc... Mêmes images et presque mêmes mots. Pourquoi ne pas construire une solide émission sur les deux points qui me paraissent les plus importants pour un esprit religieux: 1) la nomination d'un pape polonais; 2) le bilan moral des événements de Jonestown et le sens des cultes parallèles. Question de budget sans doute; d'ailleurs, bien que je ne l'ai pas vu, il est fort possible que l'on ait déjà traité ces sujets au football du dimanche ou à la soirée du hockey.

«Jean Dérangeant» au Théâtre des Pissenlits

Après le succès remporté par *Gulliver* qui s'est promené partout à travers le Canada, le Théâtre des Pissenlits ouvre l'Année internationale de l'enfant avec un nouveau spectacle plus humain que fantaisiste, intitulé *Jean Derangeant* — un texte de Line Lamarche sur une idée originale de Patricia Giros. Cette production qui partira en tournée dans les écoles de la région métropolitaine ne sera présentée que deux jours pour le grand public: le 6 janvier, à 14h, et le 7 janvier, à 14h et à 20h, à la salle Fred-Barry du théâtre Denise-Pelletier. La distribution est formée de Monique Leblanc, Sylvia Gariepy, Marie Codebecq et Robert Bouchard. La scénographie est de Solange Legendre, les maquillages d'Edouard Shrimpton, la musique de Joel Bienvenue et la mise en scène de Joseph Saint-Gelais.

ÉCHOS

La compagnie de danse Entre-Six présente encore ce soir et demain ses spectacles pour enfants du temps des fêtes à la salle Pollack en matinée et en soirée. Deux programmes différents sont offerts: à 15 h, les danseurs interprètent *Scherzo russe, Feux d'artifice, Danube bleu* et *Pierre et le Loup* tandis qu'à 19 h, ils offrent *Danses solennelles et légères* ainsi que *Des éléphants et...* Toutes ces oeuvres sont signées Lawrence Gradus, directeur artistique et principal chorégraphe de la compagnie. Les billets pour enfants et étudiants sont à $3 et pour adultes à $5 (555 rue Sherbrooke ouest).

■

Luc Durand (le Gobelet du tandem Sol et Gobelet) reprend son *Mode d'emploi* au Théâtre Maisonneuve du 23 janvier au 4 février. Ce one-man show, le premier de Luc Durand, fut présenté au Patriote à l'automne et s'est révélé un véritable succès. Empreint d'un humour subtil et d'une fine ironie, ce spectacle se savoure à petite dose: l'absurde y règne en maître. *Le mode d'emploi* est un spectacle de deux heures où Luc Durand, tel un funambule, oscille entre le comique et le tragique.

■

Au cours du mois de janvier, la Galerie Nationale du Canada inaugure trois expositions d'un grand intérêt: *Voir et savoir; examen et traitement des peintures* (du 5 janvier au 4 mars) met en valeur les techniques du restaurateur d'oeuvres d'art et est organisé par la Smithsonian Institute de Washington; *George Heriot: peintre des deux Canadas* (19 janvier au 4 mars) est organisée par le Agnes Etherington Art Centre de Kingston et est la première exposition à étudier l'oeuvre de Heriot – (1759-1839 — paysagiste britannique qui a travaillé au Canada à la fin du 18e siècle; *Voluptueux immortels* (26 janvier au 11 mars) regroupe 173 sculptures de l'Inde et de l'Asie du sud-est, du 2e siècle avant J.-C. jusqu'au 18e siècle, est organisé par le Los Angeles County Museum of Art.

■

A la Place aux poètes, Janou Saint-Denis débute la nouvelle année avec une lecture des *Epiphanies* d'Henri Pichette, poème dramatique et mystère profane écrit pour Gérard Philippe en 1947. "Jusqu'à la suprême pulsation du monde" tous les poètes sont invités à ouvrir la Place à une nouvelle année riche en beaux mots, à compter de 21 h 30 à la Casanous, 485 Sherbrooke ouest.

■

Le premier Sons et Brioches de l'année 1979 aura lieu le 14 janvier avec l'Ensemble Claude Gervaise. Formé depuis bientôt 10 ans par Gilles Plante cet ensemble regroupe sept chanteurs et instrumentistes qui se sont spécialisés dans l'étude et l'interprétation de la musique du Moyen-Age et de la Renaissance. Ils ont approfondi les textes des théoriciens de l'époque tels Ganassi, Mersenne, Praetorius, afin d'y trouver les principes d'interprétation de cette musique. Au cours des années ils ont constitué une importante collection d'instruments anciens, authentiques ou répliques parfaites sur lesquels ils jouent et dont ils font une brève présentation lors du concert. Le 14 janvier l'Ensemble Claude-Gervaise interprétera des musiques et chansons du répertoire baroque ainsi que quelques chansons de Vigneault arrangées à la façon de la Renaissance, 11 h, au foyer Piano Nobile de la Place des Arts, $1 (croissants et café, $.75), services de garderie disponibles à compter de 10 h 30.

La petite histoire et ses anniversaires

par Alain Duhamel

Fortin, Réal: **Petite histoire de Saint-Luc,** éditions Mille Roches, c.p. 323, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, 159 pages, illustrations. Prix de vente: $6.00.

■

La municipalité de Saint-Luc est née dans l'arrière-pays de trois seigneuries. Elle a évolué sans un noyau central dans un voisinage de plusieurs petits patelins se disputant le titre de village principal.

Ces traits originaux nous font entrer de plain-pied dans la *Petite histoire de Saint-Luc* que vient de publier M. Réal Fortin aux éditions Mille Roches, de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

La publication de cet ouvrage d'histoire locale, qui précède de quelques mois le 180ième anniversaire de Saint-Luc, vaut le temps de s'y attarder, ne serait-ce que pour souligner l'effort d'une entreprise régionale de diffusion du patrimoine.

La petite histoire a ses anniversaires et ses traditions parmi lesquelles se trouve, invariablement, la publication d'une « histoire de... ». Ces publications s'apparentent généralement plus aux albums souvenirs qu'aux ouvrages d'histoire. On y trouvera la chronologie des grands événements, les listes trop longues des maires, des curés, des députés, des religieux issus de l'endroit et même les photographies des meilleures promotions du couvent et des meilleures équipes de hockey.

Tout cela n'est pas sans intérêt si cette relation se trouve dans un contexte plus vaste où la pertinence d'un championnat de hockey ou d'une promotion valeureuse du couvent prend un sens. Dans la plupart des cas, le lecteur est privé des éléments qui l'aideraient à reconstituer et à mieux comprendre la vie dans une communauté séculaire.

Pour notre bonheur, M. Réal Fortin a choisi une démarche tout à fait différente.

L'auteur passe rapidement sur les grands événements connus de l'histoire nationale auxquels Saint-Luc, hameau au carrefour des mouvements de troupes entre le Saint-Laurent et le Richelieu, a participé. Il ne s'attarde pas non plus outre mesure à la déclinaison des personnages ayant détenu une fonction publique quelconque. Le fait d'avoir été maire ou curé ne vous octroie pas un laissez-passer dans l'histoire.

Entre ces deux démarches, M. Fortin tente de concentrer ses efforts sur quelques grands événements qui ont eu de réelles répercussions sur l'évolution de Saint-Luc: le fort Sainte-Thérèse, le chemin de la Grande-Savane, les casernes de Blairfindie, la formation des premières institutions locales. Déjà, avec ces éléments choisis, le lecteur, même l'étranger à cette région, n'est plus indifférent à Saint-Luc.

L'ouvrage se compléterait agréablement et utilement d'un chapitre sur l'histoire économique.

A défaut, il nous est proposé une promenade à la recherche du patrimoine de Saint-Luc, ce patrimoine que l'on sent, comme l'auteur, menacé par « un développement au rythme de notre siècle... trop souvent à coups de pelles mécaniques ».

Nous avons déjà évoqué dans nos pages le remarquable travail des éditions Mille Roches, entreprise régionale vouée à la diffusion de l'histoire et du patrimoine et à la publication de jeunes auteurs. Après une dizaine de titres publiés en un peu plus de deux ans, les éditions Mille Roches maintiennent un rythme de croisière étonnant que nous espérons porteur d'un avenir encore plus riche d'originalité et de succès.

Le plus long des marathons

Le Marathon canadien de ski, la plus longue course annuelle au monde en skis de fond disputée de Lachute à Cantley (Québec), aura lieu les 17 et 18 février 1979.

La piste de 160 km (100 milles) de long se divise en « étapes » de 16 km (10 milles). Les concurrents viendront de toutes les provinces canadiennes, des deux territoires et même des Etats-Unis et d'Europe.

Comme par les années passées, on décernera les prix « Coureur des bois », une médaille de bronze à ceux qui couvriront les 160 km, une médaille d'argent à ceux qui accompliront le trajet avec un havresac de 5,4 kg (12 livres) sur le dos et une médaille d'or à ceux qui franchiront cette même distance sac au dos et qui en plus, camperont pendant une nuit.

Pour obtenir plus de renseignements, prière d'écrire à Marathon canadien de ski, B.P. 315, Succursale postale « A », Ottawa (Ontario); au téléphone: (613) 236-3342.

APRES "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS", VOICI
POUR TOUS
Des créateurs de Murder on the Orient Express
AGATHA CHRISTIE'S MORT SUR LE NIL
PETER USTINOV, JANE BIRKIN, LOIS CHILES, BETTE DAVIS, MIA FARROW, JON FINCH, OLIVIA HUSSEY, GEORGE KENNEDY, ANGELA LANSBURY, SIMON MACCORKINDALE, DAVID NIVEN, MAGGIE SMITH.
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866 3856
1.15, 3.55, 6.30, 9.10.

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053
un film de DINO RISI — POUR TOUS
ORNELLA MUTI — UGO TOGNAZZI
Une vision féroce de la vie... Par le prince de la comédie italienne.
dernier amour
5:20 - 7:30 - 9:30

ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053
"Courez voir ROBERT ET ROBERT" UN DES MEILLEURS LELOUCH.
5:00 - 7:15 - 9:30 — TOUS
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett — Musique de Neil Diamond
aussi FRANÇOIS et le chemin du soleil
TOUS
Cinéma 7e art 722 0302 — 3180 rue BELANGER
JONATHAN 7:15, FRANÇOIS 5:00 - 9:30

du 15 décembre au 28 janvier
Prolongez les réjouissances
tnm
LE DINDON
de Georges Feydeau
mise en scène: André Brassard
décors et costumes: Anne Pritchard
éclairages: François Bédard
musique: Bernard Buisson
couplets: Gérard Poirier
avec
Louise Marleau, Benoît Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Normand Chouinard, Louise Saint-Pierre, Julie Vincent, Jacques Rossi, Marie-Michèle Desrosiers, Bernard Buisson, Denis Bouchard, Paule Marier, Gilbert Lepage, Rita Lafontaine
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des Fêtes du TNM.
Réservations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.
cip

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
présente
ENSEMBLE TZIGANE DE HONGRIE
RAJKO
11-12-13 JANVIER 20H30
Billets $12, $10, $8, $6.
En vente à la Place des Arts, Montreal Trust, PVM et Sauvé Frères.
Commandes postales seulement à Concerts et Artistes Canadiens Inc.
CHARGEX et MASTERCHARGE
Téléphonez-nous à
935-0678
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Vous pouvez enfin voir... 18 ANS
EXHIBITION
Sylvia Bourdon dans un film de Jean-François Davy
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 — 288-3141
2e sem.

Le meilleur portrait de femme du cinéma américain depuis "Annie Hall".
4e sem.
CANNES 78 — LE POINT
14 ANS
Un film de PAUL MAZURSKY
la femme libre
(AN UNMARRIED WOMAN)
JILL CLAYBURGH
ALAN BATES
MICHAEL MURPHY
CLIFF GORMAN
Cinéma du COMPLEXE desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141
12:10 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:10

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!! l'ère de l'homme objet est arrivée
DAYLE HADDON
GERARD TYBALT
FERNANDO REY
un film de JUST JAECKIN
14 ANS
12e semaine à Montréal
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2
BASILAIRE 1 — 288-1141
Plus 2e film aux cinémas suivants:
omega 1
PLAZA K-MART LONGUEUIL 463-3330
aussi au OMEGA MASCOUCHE
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer

Une étonnante surprise
UN FILM AUSTRALIEN DE GRANDE CLASSE ET D'UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE.
POUR TOUS
V.F. de: CADDIE
avec HELEN MORSE et TAKIS EMMANUEL
2e sem.
CADDIE
PRIX D'INTERPRÉTATION A SAN SEBASTIAN
Cinéma du COMPLEXE desjardins 3
BASILAIRE 1 — 288-3141
1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20

Que faisiez-vous en 1963? POUR TOUS
Frédérique avait 15 ans, Anne 13...
Si vous regrettez vos 15 ans, vous adorerez...
2e sem.
Diabolo Menthe
Musique originale et chansons d'YVES SIMON
Un film de DIANE KURYS
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
12:20 - 2:05 - 3:55 - 5:40 - 7:25 - 9:15

New Westminster termine cinquième aux championnats mondiaux

Le Québec se taille une place en finale du tournoi junior

(d'après CP) — Le Québec s'est assuré d'une participation à la finale du tournoi junior Labatt en battant l'Ontario 5-3, lundi, portant ainsi sa fiche à cinq victoires contre trois revers depuis le début du tournoi.

Le Québec affrontera probablement l'Ontario, ce soir, en finale du tournoi, après avoir disputé pour la forme un dernier match contre l'U.R.S.S.

Bob Crawford, du Cornwall, deux fois, Alan Haworth, des Castors Kevin Low, des Remparts et Pierre Lacroix des Draveurs ont réussi les buts du Québec qui avait pris une avance de 2-1 au terme du deuxième vingt.

Après cinq parties, l'Ontario a maintenant deux victoires et trois revers, tandis que les représentants de l'ouest n'ont gagné qu'une seule fois en cinq essais, perdant entre autres 7-5 contre le Dynamo de Riga, lundi.

Les Soviétiques, qui ont d'abord perdu contre l'Ontario ont pris une avance de 3-0 en début de la deuxième pour ensuite maîtriser les étoiles de la Ligue de l'ouest qui se devaient de l'emporter, hier soir, pour terminer sur un pied d'égalité en deuxième place avec l'Ontario. Advenant une telle éventualité, l'équipe ayant la meilleure fiche de chapitre des buts marqués et alloués méritera une participation à la finale contre le Québec.

Le Québec profitera donc d'une avantage psychologique certain s'il affronte l'Ontario, puisque les étoiles de la Ligue Jr Majeure du Québec ont remporté leurs deux matchs contre eux, d'abord 3-2 et ensuite 5-3.

Les juniors du Québec n'avaient concédé qu'une moyenne de 3.40 buts par match avant la rencontre d'hier contre les Soviétiques, alors que l'Ontario a alloué au moins quatre buts par partie depuis le début du tournoi.

Quant aux joueurs de l'ouest, dont la représentation est fortement diminuée en raison de la participation des Bruins de New Westminster au championnat mondial junior, ils ont concédé en moyenne plus de cinq buts à l'adversaire, ce qui les a rendus très vulnérables depuis le début du tournoi.

D'autre part, les Bruins de New Westminster, champions de la coupe Memorial, aidés par une dizaine de joueurs des autres équipes des ligues juniors majeures, ont vaincu les Etats-Unis 6-3 hier après-midi à Karlstad pour ainsi s'assurer d'une cinquième position au championnat mondial de hockey junior.

Les Canadiens, éliminés de la course aux médailles la semaine dernière, ont pris les devants grâce à Yvan Joly en première période. Ils ont porté leur avance à 5-0 avec Brian Propp, Randy Irving, Dave Orlseski et Brad McRimmon avant que les Américains ne marquent trois buts sans réplique par Gary de Grio, Dave Christian et Neal Broten en deuxième période.

Orleski devait compléter le pointage pour les vainqueurs avec son second but du match en troisième période. En imposant le match nul (2-2) devant l'Union soviétique, l'équipe tchecoslovaque a causé hier la surprise de la cinquième et avant dernière journée des championnats du monde juniors de hockey sur glace.

Dans les autres matches, la Suède et l'U.R.S.S. se sont assurés de prendre part à la finale, aujourd'hui.

L'U.R.S.S. a fait match nul 2-2 éliminant la Tchécoslovaquie, alors que la Suède l'emportait 5-2 contre la Finlande, remportant ainsi leur cinquième victoire consécutive. L'U.R.S.S. a elle gagné quatre fois et annulé à une reprise.

L'Allemagne de l'ouest a battu la Norvège 6-0, obtenant la septième position et reléguant ainsi les perdants en deuxième division, l'an prochain.

De violents incidents ont éclaté à la fin du match. Un joueur norvégien a du être admis à l'hôpital, souffrant d'une commotion cérébrale. Il a également reçu plusieurs points de suture.

Par ailleurs, en finale du tournoi de hockey sur glace de Grenoble, l'équipe olympique du Canada a battu les Tchécoslovaques 5-1 devant 6070 spectateurs.

La dernière soirée du tournoi international de Grenoble opposait les Canadiens aux Tchécoslovaques. Les Canadiens plus rapides, plus incisifs, pratiquant un hockey inventif, sont venus à bout de l'équipe tchécoslovaque au jeu toujours très ordonné, à l'attaque bien construite mais échouant régulièrement sur la défense canadienne intraitable. Succès mérité des Canadiens qui enlèvent le tournoi devant les Tchécoslovaques et les Suédois.

Trottier commence l'année sur un pied d'égalité avec Lafleur

Bryan Trottier, des Islanders de New York, a récolté six points en deux matches la semaine dernière et a rejoint Guy Lafleur, des Canadiens de Montréal, au premier rang des marqueurs dans la LNH avec 60 points.

Trottier domine avec 27 buts, contre 25 par Lafleur, qui a récolté quatre points en trois matches la semaine dernière.

Lafleur, qui détient le record de 28 matches avec au moins un point depuis 1976-77, en a récolté au moins un dans ses 17 derniers matches, suivi de Trottier avec une série de 16 matches.

Mike Bossy, des Islanders domine les francs tireurs avec 30 buts suivi de Marcel Dionne des Kings avec 28 buts.

Par ailleurs, Ken Dryden et Michel Larocque, du Montréal, affichent la meilleure moyenne chez les gardiens de but avec une fiche combinée de 2.43 par match, y compris un but dans un filet désert. Dryden, avec trois blanchissages, présente la meilleure moyenne individuelle avec une fiche de 2.03.

Pour sa part, Gerry Cheevers, du Boston, encaissait son premier revers en 17 matches cette saison, samedi, contre Montréal, Daniel Bouchard, du Atlanta, dominait avec 19 victoires en 35 matches pour un bilan de 19 13-2.

■

Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, ne reviendra pas au jeu avant au moins trois autres semaines. Blessé au genou gauche dans un match à Uniondale le 26 décembre, Sittler a fait changer son plâtre hier et le médecin lui a dit qu'il serait inactif jusqu'à la fin de janvier.

■

Le lanceur de relève des Twins du Minnesota, Mike Marshall, s'attend à perdre son statut d'agent libre d'ici la fin de la semaine en signant un contrat avec l'équipe de son choix.

Selon son agent, Dick Moss, les Mets de New York, malgré une offre d'un million de dollars pour un contrat de trois ans, ne seraient plus dans la course. Moss a refusé de préciser la nature des offres des autres clubs intéressés à obtenir les services de l'ancien releveur des Expos de Montréal, indiquant seulement qu'il en avait une nettement supérieure à celle des Mets.

■

L'Australien John Marks a causé la plus grande surprise des championnats internationaux de tennis de l'Australie à Melbourne en se qualifiant pour la finale des simples messieurs contre l'Argentin Guillermo Vilas.

Marks, qui n'était même pas tête de série, a en effet battu l'Américain Arthur Ashe, en demi-finale, 6-4, 6-2, 2-6, 1-6 et 9-7, dans un match qui a duré trois heures et 40 minutes.

Vilas n'a par contre eu aucun mal à atteindre la finale en éliminant l'Américain Hank Pfister 6-2, 6-0 et 6-3.

En demi-finale des simples dames, l'Australienne Chris O'Neill a vaincu l'Américaine Diane Evers 6-0 et 6-3 et l'Américaine Betsy Nagelson a battu l'Australienne Chris Matison 7-5 et 6-4.

■

Le Kényan Henry Rono, un spécialiste du demi-fond, a été désigné comme 'champion mondial' 1978 par un jury de spécialistes du quotidien sportif français 'l'Equipe'.

Rono a totalisé 126 points.

On trouve ensuite l'Argentin Kempes, soccer, avec 110 points, le Soviétique Yatchenko, saut en hauteur, avec 82; le Suédois Bjorn Borg, tennis, avec 70; l'Américaine Tracy Caulkins, natation, avec 53; l'Italienne Sars Simeoni, saut en hauteur, avec 51 et demi; l'Allemande de l'Est Marits Roch, athlétisme, avec 41 et demi; le Français Hinault, cyclisme, avec 33; le Britannique Edwards, rugby, avec 27 et l'Italien Moser, cyclisme, avec 23.

■

Le Néo-Zélandais John Charles a remporté le championnat de la PGA néo-zélandaise, qui avait lieu à Taurangs, avec une fiche globale de 277, sept sous la normale, après avoir joué une dernière ronde de 71. Charles a fini avec deux coups de priorité sur l'Australien Guy Wolstenholme, auteur d'un 72.

Le champion de l'an dernier, le Néo-Zélandais Simon Owen, qui a joué un 75, a fini au troisième rang avec 281, un coup devant Bob Beauchemin, de Victoria, qui a joué un 73.

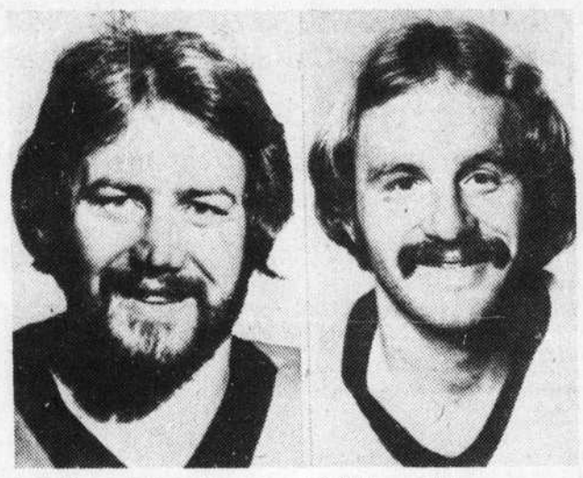

Les Kings de Los Angeles ont fait l'acquisition au cours du week-end du défenseur Randy Holt, des Canucks de Vancouver, à gauche, en retour de l'ailier droit Don Kozak. (Photolaser AP)

Sauter en skis, c'est facile, si l'on retombe sur ses skis. Le Norvégien Per Bergeren a fait une petite démonstration de ce qu'il ne faut pas faire, hier, au tournoi de sauts à skis des quatre tremplins à Garmisch Partenkirchen. (Photolaser AP)

Le Dynamo de Moscou accepte de réduire ses émoluments

EDMONTON (CP) — L'Association mondiale de hockey et le Dynamo de Moscou auraient finalement trouvé un terrain d'entente dans leur dispute entourant la série de trois parties entre l'équipe d'étoiles du circuit et le Dynamo de Moscou dont le premier match a été joué hier en soirée.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier un porte-parole de l'Association mondiale, Ron Ryan, selon lequel les représentants soviétiques auraient finalement accepté de réduire leurs exigences monétaires en l'absence de six joueurs étoiles au sein de leur formation.

On se rappellera que l'Association mondiale avait menacé d'annuler la série de matchs et de ne pas verser les compensations monétaires promises à la Fédération de hockey sur glace, la semaine dernière, expliquant que le Dynamo de Moscou s'était engagé par contrat à aligner en terre nord-américaine une équipe de première force composée d'au moins trois joueurs de l'équipe nationale.

Or, aucun joueur étoile ne fait partie de la formation, et les dirigeants du club ont même accordé un congé à six des meilleurs joueurs de l'équipe, si bien que le Dynamo est composé de joueurs réellement venus pour apprendre à jouer au hockey...

Le Dynamo a perdu trois de ses quatre matches contre les clubs de l'AMH la semaine dernière, cédant devant la Nouvelle-Angleterre, Winnipeg et Québec avant de l'emporter sur Edmonton vendredi.

Les joueurs des Oilers sont nombreux au sein des étoiles de l'AMH en dépit du 4e rang du club au classement. On note le gardien Dave Dryden, le centre Wayne Gretzky, les ailiers Blair MacDonald, Paul Shmyr, John Hughes et Clair Alexander.

Gordie et Mark Howe, Dave Keon et Rick Ley représentent la Nouvelle-Angleterre tandis que Robbie Ftorek, Peter Marsh, Mike Gartner et Rick Dudley sont les porte-couleurs du Cincinnati.

Le gardien Markus Mattsson, Barry Long, Peter Sullivan et Morris Lukowch représentent Winnipeg tandis que les Nordiques sont représentés par Marc Tardif, Réal Cloutier et Serge Bernier, plus le pilote Jacques Demers comme adjoint de Hillman derrière le banc. Enfin, le défenseur Bob Ramgs est le seul représentant du Birmingham.

L'entente est intervenue après cinq journées d'intenses négociations au cours desquelles l'Association mondiale aurait fait connaître ses intentions de ne pas verser une compensation monétaire devant la faiblesse de la délégation ayant fait le voyage au Canada.

Dans les milieux du hockey, la décision des dirigeants du hockey soviétique de donner congé aux meilleurs joueurs de l'équipe doit être interprétée comme une réponse à la faiblesse de la délégation de la Ligue nationale qui a représenté le Canada au tournoi des Izvestia, le mois dernier.

LE DEVOIR
sur microfilms

Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation. Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux tout en sauvant du temps...

Les microfilms du Devoir offrent une source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

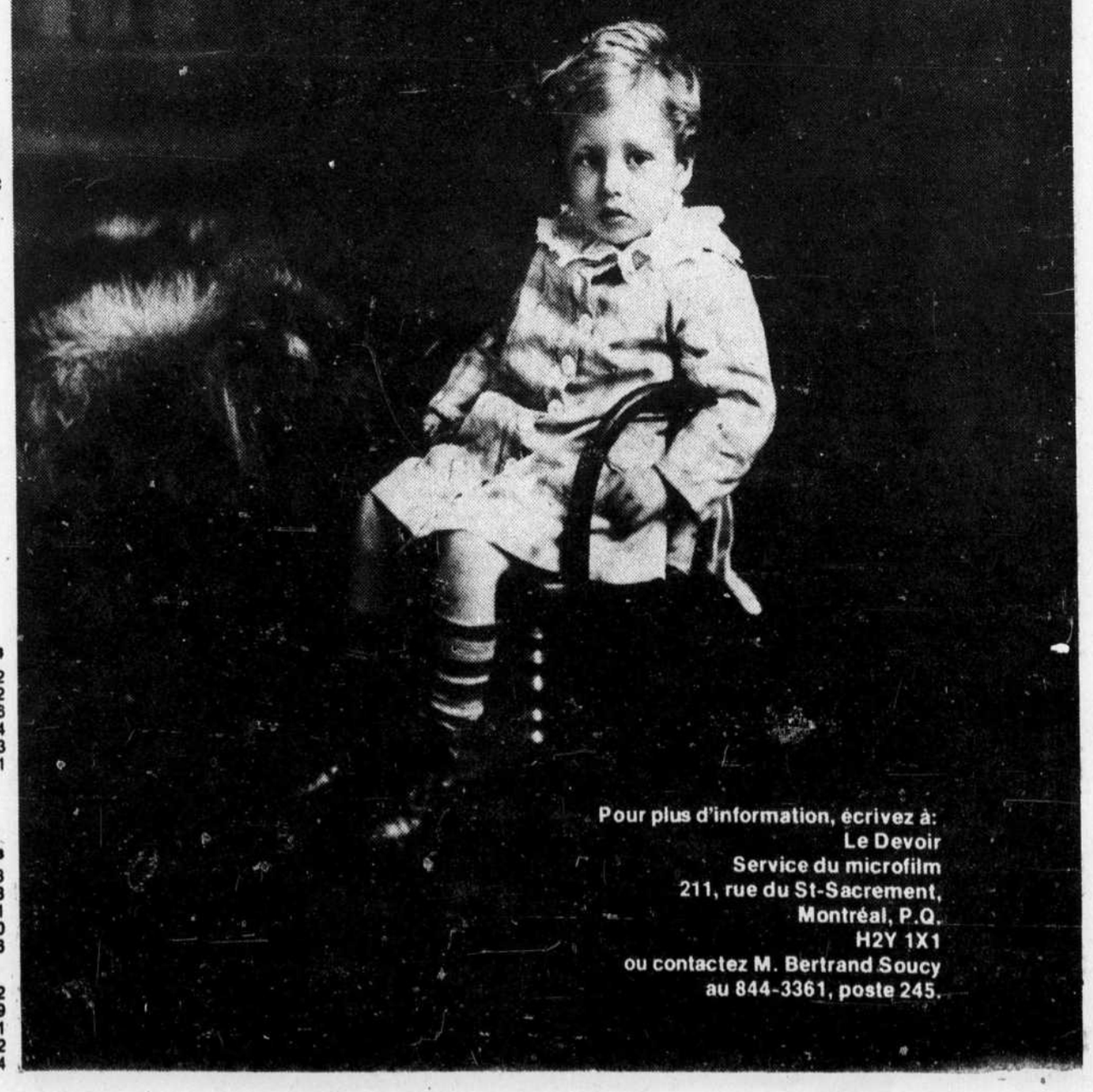

Pour plus d'information, écrivez à:
Le Devoir
Service du microfilm
211, rue du St-Sacrement,
Montréal, P.Q.
H2Y 1X1
ou contactez M. Bertrand Soucy
au 844-3361, poste 245.

HOCKEY

Ligue Nationale

Samedi
Islanders 4, Atlanta 2
Rangers 5, Chicago 4
St-Louis 6, PHiladelphie 3
Montréal 6, Boston 1
Washington 5, Toronto 5
Pittsburgh 3, Detroit 1
Los Angeles 4, Vancouver 0
Colorado 7, Minnesota 2
Dimanche
Atlanta 6, Rangers 5
Pittsburgh 5, Detroit 4
Boston 7, Buffalo 3
Islanders à Chicago, remis, tempête
Lundi
Los Angeles 5, Colorado 3
Hier soir
Vancouver à Islanders
St-Louis au Colorado
Ce soir
Montréal à Rangers NY
Atlanta à Toronto
Los Angeles à Washington
Vancouver à Pittsburgh
Boston à Chicago
St-Louis à Minnesota
Demain
Los Angeles à Montréal
Islanders NY à Philadelphie
Chicago à Buffalo

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Trottier, NYI	27	33	60
Lafleur, Mtl.	25	35	60
MacMillan, Atl.	18	40	58
Chouinard, Atl.	25	30	55
Dionne, LA	28	26	54
Bossy, NYI	30	22	52
Federko, StL.	13	35	48
Gillies, NYI	13	34	47
Potvin, NYI	15	31	46
McNab, Bos.	21	24	45
Lysiak, Atl.	20	25	45
Middleton, Bos.	16	29	45

HOCKEY

Association Mondiale

Samedi
Cincinnati 2, N.-Angleterre 1
Québec 3, Birmingham 2
Edmonton 5, Tchécoslovaquie 1
Hors-concours
Winnipeg 6, Moscou Dynamo 4
Lundi
Tchécoslovaquie 3, Winnipeg 3
Hier soir
Moscou vs étoiles
(à Edmonton)

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	35	24	59
Mark Howe, NA	22	36	58
Ftorek, Cin.	15	43	58
Tardif, Qué.	24	24	48
Lacroix, NA	22	26	48
Nilsson, Wpg.	14	33	47
Lukowich, Wpg.	27	17	44
Sullivan, Wpg.	21	19	40
Bernier, Qué.	17	20	37

Ligue Majeure du Québec

Demain
Laval à Chicoutimi
Sherbrooke à Cornwall
Montréal à Hull
Shawinigan à Trois-Rivières
Québec à Verdun

Tournoi junior Labatt

Vendredi
Olympiens 4, Québec 4
Ontario 7, Ouest 5
Samedi
Ouest 5, Québec 3
Ontario 5, URSS 4
Lundi
Québec 5, Ontario 3
URSS 7, Ouest 5
Hier soir
Québec c. URSS
Ontario c. Ouest
Aujourd'hui
Québec c. Ontario
(finale)

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	37	26	6	5	155	90	57
PITTSBURGH	37	15	15	7	133	129	37
LOS ANGELES	36	15	15	6	136	120	36
DETROIT	39	8	20	11	117	140	27
WASHINGTON	37	8	22	7	110	171	23

Section Charles Adams

BOSTON	37	24	6	7	159	115	55
TORONTO	39	17	16	6	131	124	40
BUFFALO	37	15	13	9	123	118	39
MINNESOTA	35	14	18	3	112	124	31

Section Lester Patrick

ISLANDERS	35	24	4	7	166	97	55
RANGERS	37	20	13	4	151	124	44
PHILADELPHIE	38	19	13	6	128	113	44
ATLANTA	39	20	16	3	158	142	43

Section Connie Smythe

CHICAGO	35	12	16	7	107	129	31
VANCOUVER	37	13	21	3	116	143	29
ST-LOUIS	39	8	26	5	114	182	21
COLORADO	38	7	25	6	106	161	20

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	34	18	10	6	150	120	42
QUÉBEC	35	19	12	4	135	117	42
CINCINNATI	37	16	17	4	132	134	36
EDMONTON	32	17	15	0	124	114	34
WINNIPEG	32	14	13	5	136	119	33
BIRMINGHAM	35	14	18	3	122	136	31

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	39	24	10	5	208	143	53
MONTRÉAL	39	22	13	4	229	164	48
CORNWALL	38	15	22	1	176	223	31
LAVAL	39	14	23	2	182	242	30
HULL	39	6	29	4	140	259	16

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	38	29	5	4	279	127	62
SHERBROOKE	38	22	11	5	213	159	49
QUÉBEC	39	17	15	7	182	170	41
CHICOUTIMI	38	13	19	6	152	184	32
SHAWINIGAN	39	11	26	2	152	242	24

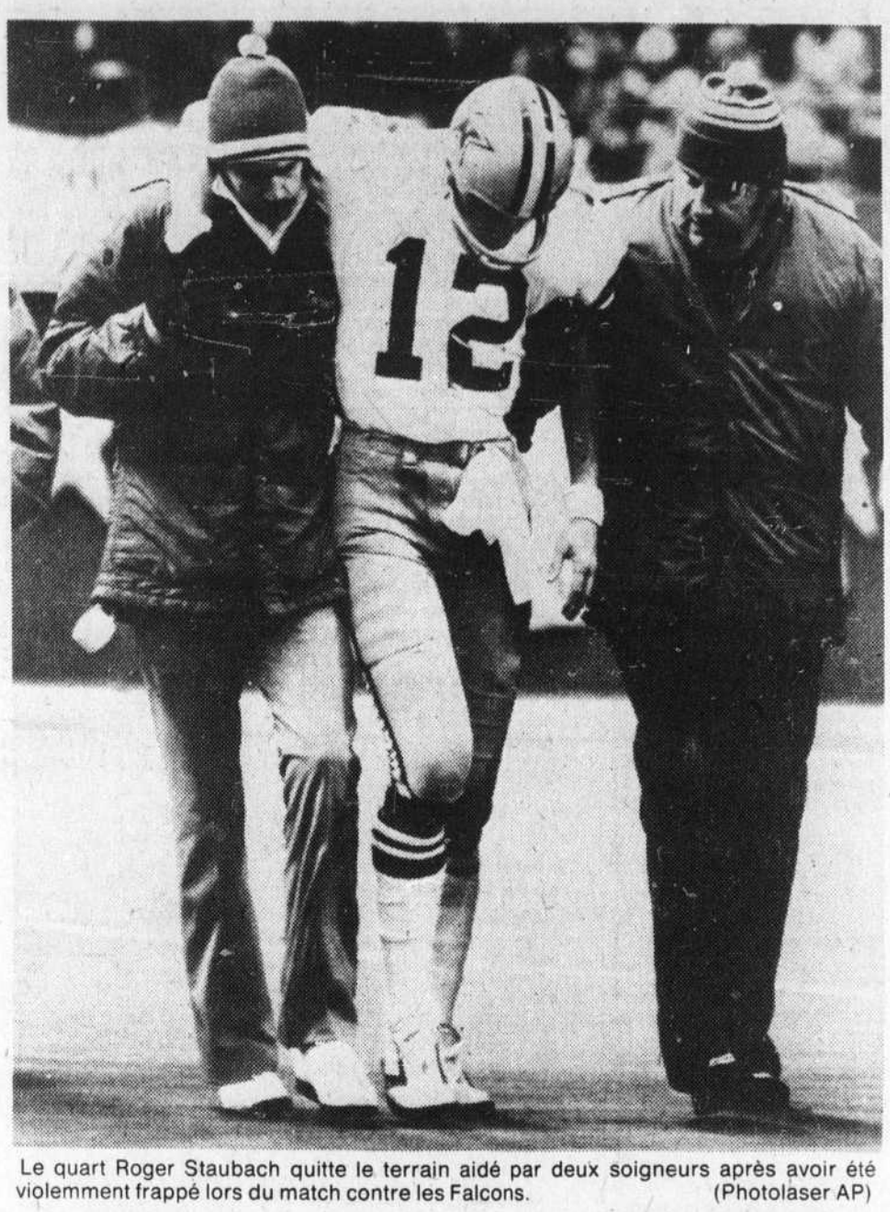

Le quart Roger Staubach quitte le terrain aidé par deux soigneurs après avoir été violemment frappé lors du match contre les Falcons. (Photolaser AP)

La course au Super Bowl

Oilers-Steelers, le match de l'année

(D'après AP) — Le match de l'année. C'est ainsi que les observateurs qualifient le match que se livreront les Oilers de Houston et les Steelers de Pittsburgh en finale de la conférence américaine, à Pittsburgh dimanche.

Meilleur deuxième de leur section, les Oilers ont obtenu le droit de participation à la finale en disposant facilement des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, 31-14, dimanche, tandis que les redoutables Steelers ont aisément battu les Broncos de Denver, pourtant finalistes du Super Bowl de l'an dernier, 33-10, à Pittsburgh.

Les deux clubs se sont affrontés à deux reprises en saison, les Oilers gagnant le premier duel 24-17, à Pittsburgh, avant de perdre le second 13-3, six semaines plus tard, à Houston.

Contre les Patriots, les Oilers ont déployé une attaque redoutable, le quart Don Pastorini complétant 12 des 15 passes tentées pour des gains de 200 verges, aidé par une veste anti-balle qu'il avait revêtue pour protéger une blessure aux côtes qui l'incommode depuis déjà quelques semaines.

Au sol, le demi Earl Campbell, choisi l'athlète de l'année dans la conférence américaine, a une fois de plus offert une performance remarquable, y allant de 27 courses bonnes pour des gains de 118 verges et un touché contre des Patriots complètement déroutés.

A Pittsburgh, les Steelers n'ont fait qu'une bouchée des Broncos de Denver, l'emportant 33-10 pour ainsi venger la défaite de 35-21 subie aux mains des mêmes Broncos en première ronde des éliminatoires, l'an dernier.

Dirigé à l'attaque par un Terry Bradshaw en grande forme, les Steelers ont profité des 16 passes qu'il a complétées pour des gains de 272 verges et deux touchés. Bradshaw a entre autres atteint John Stallworth à 10 reprises durant le match, permettant ainsi à ce dernier d'établir une nouvelle marque en éliminatoires. Au sol, Franco Harris a de nouveau connu un fort match, portant le ballon pour des gains de 105 verges et deux touchés.

A la défensive, les Steelers, dont le mur d'acier n'a jamais été solide, n'ont rien concédé à l'adversaire, obligeant même l'instructeur Red Miller à remplacer le quart débutant Craig Morton par le jeune Norris Weese devant l'incapacité de Morton d'amorcer toute attaque valable en première demie.

« Les Steelers sont redoutables. Je ne serais pas surpris qu'ils gagnent le Super Bowl cette année, a d'ailleurs dit l'ailier défensif Lyle Alzedo. On savait qu'ils étaient solides à la défensive. Ce que l'on ignorait, c'est qu'ils soient aussi bons en attaque.

Alzado a eu plus que sa large part de difficultés, samedi contre les Steelers, ayant à empêcher Bradshaw de diriger une passe en plus de stopper l'excellent demi qu'est Franco Harris.

Harris a porté ses gains en matchs éliminatoires à 1,155 verges, jouant comme lui seul peut le faire en partie d'après saison contre les Broncos.

Qu'il connaisse un bon match ou pas, il aura cependant un rival de taille, dimanche, puisque Earl Campbell sera appelé à porter le ballon plus souvent qu'à son tour chez les Oilers.

Le brillant demi, qui avait été blessé cette saison lors du dernier match impliquant les deux clubs, est complètement rétabli d'une blessure aux côtés qu'il avait subie lorsque plaqué par Don Shell dans un match des plus violents à Houston en début décembre.

Les Steelers n'ont perdu que deux matchs, cette saison, s'inclinant contre les Oilers et contre les Rams de Los Angeles 10-7.

Par ailleurs, les Patriotes de-la-Nouvelle-Angleterre et leur propriétaire, Bill Sullivan, ont intenté une poursuite contre l'Université du Colorado, hier accusant celle-ci d'avoir voulu inciter leur instructeur, Chuck Fairbanks, à diriger le club de l'université même s'il est toujours sous contrat avec les Patriots.

Suspendu par Sullivan pour avoir accepté l'offre de l'Université mais ensuite réinstallé dans ses fonctions à la veille du match contre les Oilers. Fairbanks a signé un contrat de quatre saisons, l'an dernier.

L'offensive des Cowboys de Dallas contre la défensive des Rams de LA

(d'après AP) — Les Rams de Los Angeles tenteront une fois de plus d'accéder au Super Bowl pour la première fois de leur histoire malgré six titres de sections d'affiliée alors qu'ils affronteront à domicile les Cowboys de Dallas, dimanche prochain.

Tel que prévu, les Rams n'ont eu aucune difficulté à disposer des Vikings du Minnesota et de Fran Tarkenton 34-10, comptant 24 points sans riposte dans les deux derniers quarts pour l'emporter au Coliseum, dimanche et ainsi obtenir une nouvelle chance de participer à la grande finale du football américain qui aura lieu à Miami, le 21 janvier.

Quant aux Cowboys, les champions de l'an dernier, ils ont arraché une victoire de 27-20 aux surprenants Falcons d'Atlanta, samedi, malgré la perte du quart Roger Staubach au deuxième quart.

A Los Angeles, le jeune Pat Haden a complété 18 des 37 passes qu'il a tentées, lançant deux tirs de touché à Ron Jessie et Willie Miller pour procurer la victoire aux Rams qui ont gagné 209 verges par la voie des airs. Au sol, le demi Cullen Bryant a connu un bon match, totalisant 100 verges et un touché contre la défensive des Vikings totalement dominée en deuxième demie.

Chez les Vikings, Fran Tarkenton n'a pu mener son équipe à la victoire, même s'il a complété une passe de touché à Amhad Rashad, au deuxième quart pour permettre de niveler le compte 10-10. Il avait précédemment été intercepté à deux reprises par Bill Simpson, le demi de sûreté des Rams.

A Dallas, les Falcons d'Atlanta ont disputé un excellent match, le quart Steve Bartkowski permettant même à son équipe de prendre l'avance 20-13 avant que le quart suppléant Danny White ne remplace brillamment Roger Staubach en décochant une passe de touché à Jackie Smith. Il a aussi dirigé une autre attaque qui devait permettre au demi Scott Laidlaw de marquer son deuxième touché de la journée.

Blessé à la suite d'un plaqué du secondeur Roger Pennywell, White a habilement déjoué la coriace défensive des Falcons qui ont joué, samedi, avec un agressivité telle qu'il a fallu que les Cowboys redoublent d'efforts en deuxième demie pour finalement l'emporter.

Et encore a-t-il fallu qu'un vétéran, Jackie Smith, une ancienne vedette des Cards de Saint-Louis qui n'avait pas capté une seule passe en saison, soit lancé dans la mêlée pour donner l'avantage aux champions de l'an dernier...

Victime d'une commotion cérébrale, Staubach sera en uniforme, dimanche, alors que les Cowboys se rendront à Los Angeles pour y affronter les Rams et leur excellente défensive en finale de la conférence.

Battus 27-14 par les Rams plus tôt cette saison, Dallas et Staubach auront de toute évidence du pain sur la planche.

Les Rams devront toutefois jouer de l'excellent football s'ils veulent triompher, car les Cowboys ne sont pas les Vikings, surtout au chapitre de l'attaque terrestre.

Si les Vikings ont en effet dû affronter les Rams en comptant sur les services d'un seul demi digne de ce nom, Chuck Foreman, — il était même blessé! —, les Cowboys alignent en Tony Dorsett le pendant de Earl Campbell dans la conférence nationale.

De plus, Staubach est solidement appuyé par les receveurs de grand talent que sont Drew Pearson, Billy Joe Dupree et Tony Hill, lorsque l'instructeur Landry ne fait pas appel au vénérable Jackie Smith...

Staubach fera face aux Rams

(D'après AP) — Le quart Roger Staubach, victime d'une commotion cérébrale lors du match de samedi contre les Falcons d'Atlanta, sera à son poste dimanche, alors que les Cowboys de Dallas joueront contre les Rams, à Los Angeles.

C'est ce qu'a révélé hier l'instructeur des Cowboys, Tom Landry, après avoir consulté leur médecin du club au terme d'un exercice de l'équipe.

Mis K.O. par le secondeur Roger Pennywell, des Falcons, à la fin du deuxième quart, Staubach a dû céder sa place au jeune Danny White qui a ensuite mené les Cowboys à la victoire.

« Il s'agissait de toute évidence d'un coup légal, a dit Landry, hier. Un coup violent, mais légal, et ce je ne crois pas que c'était volontaire ».

Les Cowboys n'ont pas pratiqué lundi en raison de la violente tempête qui s'est abattue sur la ville dans la soirée de samedi, si bien qu'ils ont du déroger à leurs habitudes pour la première fois de l'année à la veille de l'important match qu'ils doivent livrer aux puissants Rams de Los Angeles, sur la Côte du Pacifique.

En fait, la tempête a même empêché l'instructeur Landry de voir le match Rams-Vikings à la télévision, dimanche, plusieurs quartiers de Dallas ayant été privés d'électricité.

Les Cowboys doivent quitter Dallas vendredi, vers 19 h 00, après avoir tenu un dernier exercice dans l'après-midi.

D'ici là, Staubach participera à toutes les séances de l'équipe afin de mettre au point la stratégie offensive des Cowboys qui affronteront une équipe défensive de première force, solide contre la passe et la course au sol.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette "goudron" 1 mg nicotine 0.1 mg

84-3361
JEUNES PORTEURS DEMANDES
pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR

FOOTBALL

Samedi
Pittsburgh 33, Denver 10
(Demi-finale c. Américaine)
Dallas 27, Atlanta 20
(Demi-finale c. Nationale

Dimanche
Houston 31, N.-Angleterre 14
(Demi-finale c. Américaine)
Los Angeles 34, Minnesota 10
(Demi-finale c. Nationale)

Dimanche le 7 janv.
Houston c. Pittsburgh
(Finale c. Américaine)
Dallas c. Los Angeles
(Finale c. Nationale)

Dimanche le 21 janv.
Le Super Bowl
à Miami

Football Universitaire

Lundi
Cotton Bowl
Notre Dame 35, Houston 34
Sugar Bowl
Alabama 14, Penn State 7
Rose Bowl
Soputhern Cal. 17, Michigan 10
Orange Bowl
Oklahoma 31, Nebraska 24

Dimanche
Bluebonnet Bowl
Stanford 25, Georgia 22

Samedi le 6 janv.
Canadian-American Bowl
à Tampa, Fla.
Canadian All-Stars vs.
U.S. All-Stars
East-West Shrine
At Stanford, Calif.
East vs. West
Hula Bowl
A Honolulu
Nord vs. Sud

Samedi le 13 janv.
Senior Bowl
A Mobile, Ala.
Nord vs. Sud

Dimanche le 14 janv.
Japan Bowl
A Tokyo
Est vs. Ouest

TÉLÉVISION

② CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement:
L'activité physique et les trois fléaux.
9.15 L'égangile en papier
9.30 Passe-partout
10.00 Tam Tam
10.15 You Hou
10.30 Magazine express:
"Périnatalité" avec Nicole Hébert-Marchan. Rôle du conjoint durant la grossesse, le travail et l'accouchement. "A votre santé" avec Louise Lambert-Lagacé. Du yogourt à toutes les sauces.
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Lex exclus
12.00 Toumaï
12.30 les coqueluches
13.30 Le télejournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
Portrait d'une artiste de chez nous: Marcelle Ferron, peintre.
14.30 Le temps de vivre:
Les origines de Clare, Nouvelle-Ecosse, et son peuplement après la dispersion des Acadiens.
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 L'heure de pointe:
Le théâtre avec Michelle Talbot.
18.00 Ce soir
18.50 Nouvelles du sport
19.00 Tes filles et mes garçons
19.30 La petite patrie:
Téléroman de Claude Jasmin
20.00 Race du monde:
Téléroman de Victor-Levy Beaulieu
20.30 Hors série:
"Racine" (drame historique)
21.30 Scénario:
"La peur du voyage". Dramatique de Monica Mourti.
22.00 Science-réalité:
"Survie et réincarnation". Invités: M. Manning, médium; W. Roll, Psychical Research Foundation, Caroline du Nord; Dr M. Sabom, cardiologue, Université Emory, Atlanta, Georgie, et Dr J. Dierkens, psychanalyste, Université d'Etat à Mons, Belgique.
22.50 Nouvelles du sport
22.30 Le télejournal
23.00 Reflets d'un pays:
Un hameau typique de l'établissement loyaliste dans les Cantons de l'Est - A la découverte des ponts couverts de la région de Sherbrooke, menacés de destruction.
24.00 Cinéma:
"Les quatre de l'Ave Maria" (Italien 1969) Western réalisé par G. Colizzi, avec E. Wallach, T. Hill, B. Spencer et B. Peters.

⑩ CFTM

7.50 Horaire
7.55 Les sports au 10
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure:
"Les activités artistiques"
"Les activités de l'Age d'or"
10.30 Bonjour madame:
"La boîte à idées" avec Francine Vandelac et "La nutrition" avec Louise Desaulniers.
11.15 Saturnin: le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma:
"Coup dur à Tanger" (Italo — Allemand 1964) Film d'aventures réalisé par W. Schleif, avec J. Hanses, K. Baal et H. Frank.
15.30 Service à la communauté
16.00 Le monde de Monsieur Tranquille
16.30 Les tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le dix vous informe
19.00 La petite maison dans la prairie
20.00 Drôle de monde
20.30 Cinéma:
"L'ardoise" (Français 1969) Drame policier réalisé par Claude Bernard — Aubert, avec Salvatore Adamo, Michel Constantin, Jess Hahn et Elizabeth Wiener.
22.00 Indiscrétion d'une caméra:
Votre hôte: Gaston Charbonneau
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 SWAT
24.20 Cinéma:
"Faustina" (Italien 1968) Drame réalisé par L. Magni, avec V. McGee, E. Cerusico et R. Montagnano.
2.30 Dernière édition

⑰ RADIO-QUÉBEC

18.30 Ciné-Noël:
"Ivana joue au football" (Tchèque)
19.30 Les rois maudits:
"La reine étranglée" Louis X, époux trompé de Marguerite de Navarre ne songe qu'à se remarier. Marguerite s'opposant à l'annulation de leur mariage, il emploiera les grands moyens.
21.30 Chopin vu par Byron Janis.

⑥ CBMT

9.00 A tought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.02 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 Beyond Reason
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cook
16.00 Charlie Chaplin
16.30 The Magic Lie
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tylor Moore
19.30 The Muppet Show
20.00 Angel against the night
21.00 T.B.A.
21.30 Musicamera
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Canada After Dark
24.25 Poldark
1.43 Station Closing

⑫ CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 It's Your Move
11.00 The Community
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 Definition
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 The Family Feud
16.30 The mad dash
17.00 The Price is right
18.00 Pulse
19.00 Love boat
20.00 Eight is enough
21.00 Charlie's Angels
22.00 Vega
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve midnight movie:
"Double con" (Drame 1973)

SUR SCÈNE

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — "Moi, Bertolt Brecht", spectacle musical et dramatique d'après Bertolt Brecht. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.
CAFE DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Fermé jusqu'en avril.
CINEMA PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725).
THEATRE POUR ENFANTS: Le Gyroscope présente "En écoutant le coeur des pommes" de François Depatie. 14 h 00 et 19 h 30.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — Spectacle pour enfants: "Mr. Pot, le clown", 11 h 00 et 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Comedia Dell'Arte" création du Théâtre Pepperoni. Tous les soirs 20 h 30. "Une fin de loup" création et production des Enfants du Paradis. 14 h 00 et 16 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Relâche jusqu'au 7 janvier.
LA CASANOUS, 485 ouest, Sherbrooke (844-3691) Relâche jusqu'au 12 janvier.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Mongo Santamaria. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.
PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Relâche jusqu'au 5 janvier.
PATRIOTE EN HAUT, Relâche jusqu'au 17 janvier.
PIANO NOBILE, Place des Arts — Relâche.
PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "L'étoile des Mages" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi. "Concert cosmique au laser", ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — La compagnie de danse Entre-Six présente des spectacles pour enfants les 2, 3 et 4 janvier. A 15 h 00, Pierre et le loup: scherzo russe, feux d'artifice, le Danube bleu. A 19 h 00, Des éléphants, et...: danses solennelles et légères.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112). Relâche.
THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — Relâche jusqu'au 8 janvier.
THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche jusqu'au 15 janvier.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Le dindon" de Georges Feydeau, Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche jusqu'au 9 janvier.
THEATRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Emmanuel à Joseph à Dâvit" d'Antonine Maillet. Mardi à samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00.
GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1-(418) 643-4975) — Salle Louis-Fréchette — Jean Lapointe, 20 h 30.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The Wiz" 12 h 35, 15 h 30, 18 h 10, 21 h 00.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Midnight express" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — "Lord of the Rings" 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — A Coming of Angels" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Odyssey" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "La malediction de la panthère rose" 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. "L'âge de cristal" 12 h 20, 16 h 15, 19 h 50.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Emmanuelle en Amérique" 13 h 30, 16 h 10, 18 h 44, 21 h 20. "Exhibitions danoises" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Moment by moment" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "Automn sonata" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) "Malédiction de la panthère rose" 13 h 35, 17 h 35, 21 h 00. "L'âge de cristal" 15 h 20, 19 h 20.
BROSSARD II, "Capricorne no 1" 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. "L'invasion des soucoupes volantes" 15 h 40, 19 h 30.
BROSSARD III, "Les planches avant, les filles après" 15 h 55, 19 h 40, "Les dents de la mer" 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Galactica" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 30. "Les pirates des caraïbes" 12 H 00, 15 h 50, 19 h 45.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1686) — "Les dents de la mer" (2e partie) 14 h 05, 17 h 55, 21 h 45. "Les planches avant, les filles après" 12 h 25, 16 h 10, 20 h 00.
CHAMPLAIN II, "Capricorne no 1" 13 h 45, 17 h 30, 21 h 20. "L'invasion des soucoupes volantes" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 45.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Brillantine" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CHATEAU II, "L'ouragan vient de Navarone" 12 h 40, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 50.
CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "Avalanche" 12 H 00, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CINEMA DE QUARTIER, 1237 Sanguinet (284-9352) — Relâche.
CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 15 et "François et le chemin du soleil" 21 h 30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Death on the Nile" 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.
LA CITE II, "Brass Target" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LA CITE III, "Grease" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) —Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Oliver's Story" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Exhibition no 2" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Le dernier amant romantique" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Caddie" 13 h 05, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "La femme libre" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) "Moment by moment" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COTE-DES-NEIGES II, "The Wiz" 12 h 35, 15 h 30, 18 h 10, 21 h 00.
CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Capricorne no 1" 13 h 40, 17 h 30, 21 h 30. "L'invasion des soucoupes volantes" 15 h 50, 19 h 50.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) "Superman" 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.
DORVAL II, "Invasion of the body snatchers" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
DORVAL III, "Every which way but loose" 12 h 55, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square 6885 Claranald (341-3190) — "California suite" 19 h 00, 21 h 00.
DECARIE SQUARE II, "Midnight express" 19 h 15, 21 h 30.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Dernier amour" 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.
ELYSEE II, "Robert et Robert" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) "Brillantine" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
GREENFIELD II, "Lucky Luke, la ballade des Daltons" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
GREENFIELD III, "Force 10 from Navarone" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
GUY, 1435 Guy (931-2912) "A coming of angels" 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05 et "The big snatch" 13 h 10, 15 h 55, 18 h 35, 21 h 20.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) "Fifi Brind'acier chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 14 h 00 et "Zoltan le chien de Dracula" 19 h 00, 22 h 05 et "Baron vampire" 20 h 33.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) "Superman" 13 h 20, 15 h 20, 18 h 10, 21 h 00.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) "Brillantine" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL II, "Lucky Luke, la ballade des Daltons" 12 h 50, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 35, 21 h 30.
LAVAL III, "L'ange gardien" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45.
LAVAL IV, "L'ouragan vient de Navarone" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.
LAVAL V, "Superman" 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.
LAVAL ODEON I, Centre 200, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) "Les planches avant, les filles après" 15 h 25, 19 h 25 et "Les dents de la mer" 13 h 20, 15 h 20, 21 h 15.
LAVAL-ODEON II, "Malédiction de la panthère rose" 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50 et "L'âge de cristal" 13 h 10, 15 h 55, 19 h 00.
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) "Superman" 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00.
LOEWS II, "Force 10 from Navarone" 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
LOEWS III, "Invasion of the body snatchers" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
LOEWS IV, "Up in smoke" 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.
LOEWS V, "Oliver's story" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Galactica" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 30 et "Les pirates des Caraïbes" 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45.
MAJESTIC, 2166 est, Henri-Bourassa (381-6116) "L'empire du grec" 21 h 30 et "Sauvez la médecine" 19 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) "Galactica" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 30 et "Les pirates des Caraïbes" 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45.
MONKLAND, 5505 Monkland (484-3579) "Every which way but loose" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil "Fifi Brind'acier chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 14 h 00 et "Le dernier amant romantique" 18 h 15, 21 h 50 et "La police a les mains liées" 20 h 05.
OMEGA II, "Emmanuelle en Amérique" 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 18 h 45, 21 h 40 et "Les nuits amoureuses d'Ali Baba" 14 h 40, 17 h 30, 20 h 24.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Z" (de Costa-Gravas. France — Algérie 1969) 19 h 00, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Le charme discret de la bourgeoisie" (de Luis Bunuel France 1972) 19 h 15, 21 h 15.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) "La planète sauvage" et "La faim" 19 h 00 et "Solaris" 21 h 00.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) "Every which way but loose" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) "Brillantine" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
PAPINEAU II, "L'ouragan vient de Navarone", 12 h 55, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Emmanuelle en Amérique" 16 h 15, 19 h 10, 22 h 00 et "Bel ami" 17 h 45, 20 h 40.
PARADIS II, "Zoltan le chien de Dracula" 14 h 45, 17 h 00, 21 h 30 "Le baron vampire" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.
PARADIS III, "Dieu merci c'est vendredi" 15 h 00, 18 h 30, 21 h 50 "Ciné-parc" 13 h 15, 16 h 40, 21 h 10.
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Relâche.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) "Brillantine" 13 h 25, 15 h 30, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 40.
PARISIEN II, "Lucky Luke, la ballade des Daltons" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 15, 22 h 00.
PARISIEN III, "L'ouragan vient de Navarone" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20.
PARISIEN IV, "Mort sur le Nil" 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 30.
PARISIEN V, "L'ange gardien" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "California suite" 19 h 15, 21 h 15.
PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) "Genesis in concert" 13 h 00, 15 h 15, 17 h 35, 20 h 00, 22 h 15 "Rod Stuard and Faces" 14 h 00, 16 h 20, 18 h 40, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "King of the gypsies" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II, "Magic" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "A cadillac named desire" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Fantasex" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Lucky Luke, la ballade des Daltons" 13 h 00, 14 h 35, 16 h 15, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 00.
RIVOLI II, "L'ange gardien" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) "Funny Lady" 20 h 00. "Fifi Brind'Acier chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 14 h 00.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (849-4211) — "Zoltan le chien de Dracula" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 40 "Baron vampire" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 35.
SAINT-DENIS III, "Diabolo menthe" 12 h 20, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 15.
SEVILLE, 2155 Ste-Catehrine O. (932-1139) — "Autumn sonata" 19 h 30 "Seven beauties" 21 h 30.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Force 10 From Navarone" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) "Pinocchio" 13 h 10, 15 h 25, 17 h 35, 19 H 40, 21 h 45 "The Small One" 12 h 45, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Les planches avant, les filles après" 15 h 50, 19 h 35 "Les dents de la mer" 13 h 50, 15 h 35, 21 h 20.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Brillantine" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15.
VERSAILLES II, "L'ange gardien" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.
VERSAILLE III, "Lucky Luke, la ballade des Daltons" 13 h 30, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 20, 20 h 00, 21 h 40.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Fifi Brind'Acier chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 14 h 00 et "Zoltan le chien de Dracula" et "Baron vampire" 19 h 00.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Galactica" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 30 "Les pirates des Caraïbes" 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45.
WESTMOUNT SQUARE, Weatm

Une «bonne Providence» aura guidé la démission de King

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Mackenzie King s'est cru inspiré de Dieu quand il a démissionné en 1948, ce qui lui évitait d'affronter au Parlement le chef conservateur George Drew, qu'il craignait.

Son journal de l'année 1948, accessible depuis hier aux Archives publiques, révèle un homme esseulé, obsédé par une santé chancelante et désireux de se « reposer du fardeau du pouvoir ».

Quand les conservateurs choisirent Drew comme chef le 3 octobre 1948, il se persuada qu'il avait pris une bonne décision à l'âge de 74 ans, après avoir été chef de son parti pendant 29 ans et premier ministre pendant 21 ans.

Quelques heures après l'élection de Drew, il remerciait Dieu de lui avoir inspiré sa décision de démissionner.

« Une bonne Providence m'a guidé », écrivait-il en songeant qu'il n'aurait pas à affronter Drew aux Communes.

Dans son journal, King insinuait que Drew attiserait les préjugés racistes et religieux s'il devenait premier ministre. Heureusement pour la tranquilité mentale de King, Drew ne fut jamais plus que chef de l'Opposition.

« Il (Drew) ranimera le vieil esprit tory de haine et d'amertume, ce que j'ai su éviter durant mes années au pouvoir. »

King commente souvent, favorablement, son oeuvre. Dieu et le souvenir de Laurier, de parents disparus et de chiens bien-aimés l'ont guidé.

Après avoir annoncé, le 20 janvier 1948, à l'élite du Parti libéral, sa décision de se retirer, il écrit dans son journal: « Toute la journée, les petits chiens ont été près de moi. Quand je suis entré dans ma chambre ce soir, il m'a semblé que je pouvais leur parler comme s'ils sautaient encore sur mon lit à leur façon joyeuse. Ils sont très près de moi en des jours pareils. »

King était très attaché à ses terriers écossais, Pat I et Pat II, et leur mort l'a plongé dans la désolation.

De janvier au congrès d'août qui choisit Louis Saint-Laurent, King semblait de plus en plus désireux d'abandonner la politique pour communiquer avec Dieu, s'adonner au mysticisme et se maintenir en santé.

Il devint fasciné par les horloges et il fut tenté, dans son discours d'adieu au congrès libéral, d'attirer l'attention de ses auditeurs chaque fois que les aiguilles touchaient le même chiffre.

Bien que Saint-Laurent ait été élu en août, King resta à son poste jusqu'en novembre parce qu'il voulait assister à une conférence du Commonwealth, à l'automne, à Londres.

Il semble que King ait eu beaucoup de respect pour Saint-Laurent, le successeur qu'il souhaitait, et il a travaillé pour lui dans les coulisses.

Quelques jours seulement avant le congrès, il persuadait C. D. Howe de poser sa candidature afin de nuire à James Gardiner, le rival le plus dangereux de Saint-Laurent.

Quelques mois avant le congrès, King prédisait que Saint-Laurent et Lester Pearson, qui n'était même pas politicien à l'époque, dirigeraient un jour le Canada.

Toutefois, l'ancien premier ministre jugeait Pearson un peu trop ambitieux, tout en lui trouvant de grandes qualités.

Le jour où il exprimait son opinion de Pearson, King déplorait que ses intestins n'eussent pas fonctionné.

Les observations de King sur les gens et les faits alternent avec des notations sur sa santé.

King appréhendait une 3ème guerre

OTTAWA (PC) — Les négociateurs du traité de l'Atlantique du Nord, en 1948, se demandaient si ce pacte défensif n'inciterait pas l'URSS à lancer une attaque immédiate, selon des documents confidentiels dévoilés mardi par les Archives nationales.

Ces documents des Affaires extérieures révèlent que des personnalités américaines craignaient que l'URSS voit dans le pacte un acte de provocation qui amènerait l'agression qu'ils cherchaient à prévenir.

Ces documents ont été publiés en même temps que le journal de Mackenzie King pour 1948, sujet à un embargo de 30 ans.

L'ancien premier ministre y parle souvent de la guerre froide.

L'année 1948 fut celle de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS, du blocus de Berlin par les Soviétiques et d'une grande agitation communiste dans toute l'Europe occidentale, particulièrement en Italie.

King était convaincu de l'imminence d'une troisième guerre mondiale et s'inquiétait de l'indifférence générale à cet égard.

L'Otan fut finalement en vigueur en avril 1949, les signataires du pacte étant le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Y adhérèrent par la suite l'Allemagne de l'Ouest, le Danemark, l'Italie, la Grèce, l'Islande, la Turquie et le Portugal.

Le pacte précise qu'une attaque contre l'un de ses membres sera considérée comme une attaque contre tous.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

fonction publique municipale

AGENT DE VÉRIFICATION grade 2

Bureau du Vérificateur de la Ville

Nature de l'emploi: Il effectue et supervise des études, des analyses et des recherches complexes ou à incidences financières et administratives ayant trait à la vérification des opérations et affaires de la Ville et d'organismes para-municipaux. Le titulaire est tenu d'élaborer des programmes de vérification et les méthodes de travail s'y rapportant, de voir à leur mise à jour afin de réaliser les objectifs fixés par la direction. De plus, il coordonne et surveille le travail d'agents de vérification grade 1. Il doit également préparer des rapports écrits sur le travail effectué, formuler des recommandations et émettre son opinion en conséquence.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, spécialité appropriée, ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder quatre (4) ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français; connaissance de l'anglais.

Traitement: $23,484 - $29,152, selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du gestionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, Édifice le "Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

le collège de Saint-Félicien

du collège régional du Saguenay - Lac St-Jean

requiert les services de

professeurs

pour la session HIVER 1979, temps partiel, pleine charge.

AU DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DU MILIEU NATUREL (4 postes):

2 postes: ingénieur forestier
1 poste: biologie (écologie)

Qualifications:
— Détenir un diplôme de 1er cycle
— Expérience souhaitable.

1 poste:
Professeur pouvant enseigner les matières suivantes:
— principes de gestion
— éthique professionnelle
— budgétisation

Qualifications:
— Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle
— Expérience de travail nécessaire.

Salaire: Varie de $17,000. à $27,000.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant 16:00 heures, le 4 janvier 1979 à:

Service du Personnel
Collège de St-Félicien
1298 rue Leclerc
St-Félicien

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE C.L.S.C. ST-HENRI / PETITE BOURGOGNE

RECHERCHE

Un responsable pour son Programme Adolescents

2ième Concours

Le candidat aura la responsabilité des programmes s'adressant aux adolescents et jeunes adultes.
Ses interventions se feront dans une perspective de développement et seront orientées prioritairement vers des groupes.
Il travaillera en équipe avec les responsables des programmes Famille-Enfance-Jeunesse.

Le candidat devra:
- avoir poursuivi une démarche de développement et de croissance personnelle et posséder une personnalité cohérente.
- Avoir assumé et intégré la relation parentale de façon à ne pas reproduire les rôles d'autorité vis-à-vis des adolescents.
- Être apte à se brancher rapidement sur l'ensemble des programmes du C.L.S.C. et des autres organismes du quartier et du réseau du M.A.S.
- Être capable de travailler en équipe.
- Concevoir son travail dans une perspective de développement.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre précisant les raisons leur permettant de croire qu'ils répondent aux exigences du poste.

Date limite du concours: 15 janvier 1979

C.L.S.C. ST-HENRI/PETITE BOURGOGNE
a/s Programme Adolescents
4377 Notre-Dame ouest,
Montréal H4C 1R9

Butters

Le Centre Butters, centre de réadaptation pour déficients mentaux (220), est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

DES SERVICES PROFESSIONNELS

(Poste de cadre supérieur)

Fonction
Le titulaire:
— coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent au Centre;
— anime le comité consultatif des professionnels;
— voit à établir un programme cadre de réadaptation pour les bénéficiaires du Centre;
— coordonne les activités de perfectionnement du personnel professionnel;
— assiste le personnel de première ligne, si nécessaire.

Exigences
Les candidats doivent avoir:
— un diplôme universitaire de quatre ans en psychologie ou l'équivalent;
— une connaissance de la déficience mentale;
— des expériences démontrant des capacités en animation de groupe et en relations humaines;
— de l'expérience en gestion;
— une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération
Selon la politique salariale du Ministère des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 janvier 1979 à:

Marcellin Dallaire
Directeur général
Le Centre Butters
Austin, Cté Brôme
J0B 1B0

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

RECHERCHE UN

ADJOINT ADMINISTRATIF

Fonctions
Sous l'autorité du Directeur Général, l'adjoint administratif est responsable:
- de la comptabilité et des contrôles budgétaires périodiques.
- des services auxiliaires, tels que fournitures, entretien des locaux, négociation des baux, etc...
- de l'administration du personnel et de l'application de la convention collective en collaboration avec les autres coordonnateurs.

Exigences
Connaissance du réseau des Affaires sociales et des problèmes sociaux.
Expérience en administration et en relations de travail.
Notions avancées en comptabilité et contrôle budgétaire.
Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire
Bilinguisme.
Formation universitaire et/ou expérience pertinente.

Rémunération
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1979.

C.L.S.C. Côte-des-Neiges
Secrétaire de Direction
3600 Van Horne, suite 400
Montréal H3S 1R6

L'HÔPITAL DU SACRÉ COEUR, MONTRÉAL

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

DES RESSOURCES HUMAINES

Le poste:
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des ressources humaines devra planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des ressources humaines, élaborer des programmes de formation, implanter des systèmes d'évaluation, assurer la gestion des relations de travail et assumer la responsabilité des fonctions découlant de son poste.

Les exigences:

Scolarité:
— Détenir un diplôme d'études universitaires de second cycle en service de l'administration ou dans une autre spécialité adéquate;

Expérience:
— Posséder un minimum de trois (3) années dans une fonction de gestion.

La rénumération:
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 1979, à

M. Guy St-Onge
Directeur général
Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal
5400 ouest, boul. Gouin
Montréal (Qué.) H4J 1C5

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

VÉRIFICATEUR

Fonctions:
Sous la direction de son supérieur, est responsable de la vérification des états financiers des Caisses affiliées et de la rédaction des déclarations d'impôt de la Fédération et de ses Caisses affiliées. Vérifie les rapports annuels présentés par les Caisses à leurs membres et au Ministère des Institutions Financières. Agit comme personne-ressource pour toute question touchant la comptabilité et la fiscalité.

Exigences:
— Premier cycle universitaire ou C.G.A.
— 2 ans d'expérience en vérification

Salaire:
Selon l'échelle en vigueur - Avantages sociaux intéressants.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae détaillé, au plus tard, le 12 janvier 1979, à:

Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Service du Personnel
1405, Boul. Henri-Bourassa, est
Montréal, Québec H2C 1H1

cqee

CONSEIL DU QUÉBEC DE L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE

Organisme sans but lucratif, à caractère scientifique et professionnel ayant pour buts l'information et la formation de ses membres et la promotion des droits et des intérêts des personnes en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
Sous l'autorité du conseil d'administration, assure la planification et la direction des activités de l'organisme (congrès annuel, revue scientifique, stages de formation, documentation, recherches, etc...) conformément à ses buts et à ses orientations. Est responsable de la gestion du personnel et du budget de l'organisme. Représente l'organisme auprès des instances gouvernementales et de différents organismes.

Exigences:
— Détenir un diplôme de niveau universitaire dans une discipline relative aux services aux personnes en difficulté; une expérience jugée valable au sein de ces services pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire et/ou
— Avoir une expérience de travail d'au moins deux ans contenant des responsabilités administratives comme mentionnées ci-dessus;
— Posséder une grande autonomie, un sens profond des responsabilités et une certaine facilité au niveau des relations publiques;
— Avoir un intérêt marqué pour le secteur des services aux personnes en difficulté.

Traitement:
Déterminé en référence aux échelles en vigueur dans les secteurs des Affaires sociales et de l'Éducation.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 janvier 1979 à l'adresse suivante:

Poste de directeur général
a/s Le président
C.Q.E.E.
2765, Chemin de la
Côte Sainte-Catherine
Montréal, P.Q. H3T 1B5

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

DU ROUYN-NORANDA RÉGIONAL

CONCOURS

COMMISSAIRE INDUSTRIEL ADJOINT AU MARKETING

(Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes)

Fonctions
Sous l'autorité du commissaire industriel
— Établir et maintenir les relations avec les industriels, les hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement industriel, commercial et touristique existant et de rechercher et de susciter de nouveaux investissements;
— Voir à la préparation d'études sur certains aspects de la vie économique et d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles entreprises et à la compilation des dossiers nécessaires pour le travail du commissaire industriel et directeur général;
— Agir à titre d'agent de liaison et d'information auprès des organismes socio-économiques, des agents de développements, des investisseurs, des entreprises et des prospects pour permettre de meilleures relations d'affaires et activer le développement économique par des investissements locaux ou venant de l'extérieur.
— Exécuter toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences
— Avoir acquis une expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou de la commercialisation et de la promotion de biens et de services dans l'industrie;
— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, mise en marché, marketing ou toute autre expérience jugée équivalente;
— Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs des entreprises privées et avec les investisseurs de l'extérieur soit au pays ou à l'étranger;
— Bilingue.

Salaire - Selon expérience et qualification.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant dix-sept (17:00) heures, le 25 janvier 1979, à l'adresse suivante:

CORPORATION de DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL et COMMERCIAL du ROUYN-NORANDA RÉGIONAL
a/s COMITÉ DE SÉLECTION
69 Perreault Est (819-762-6511)
Rouyn, P.Qué. J9X 3C1

L'Union Régionale de Québec des

Caisses Populaires

Desjardins

CONSEILLER JURIDIQUE

Service juridique et documentaire

Concours no.: 78-UR-E-5

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Directeur du Service Juridique et Documentaire, effectue des travaux de recherche, d'analyse et d'interprétation des lois et règlements régissant L'Union et ses caisses affiliées. Participe à l'analyse légale des transaction et ententes contractuelles de L'Union. Conseille et informe les dirigeants des caisses et le personnel de L'Union sur les aspects juridiques de leurs activités. Peut siéger sur différents comités et participer aux tâches de formation légale requises dans les caisses et à L'Union.

LES EXIGENCES:
Le candidat idéal possède 2 ou 3 ans d'expérience orientée vers le droit civil, commercial et immobilier et, si possible, coopératif. Il doit être membre du Barreau ou de la Chambre des Notaires. La facilité pour les relations publiques, le dynamisme, la maturité, le sens de l'objectivité et l'esprit d'autonomie sont ses qualités principales.

LIEU DE TRAVAIL
Lévis.

LES CONDITIONS:
Salaire intéressant et avantages sociaux complets.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 janvier 1979, au:

Service du Personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis, Qué. G6V 6P6

Avis publics

Avis de demande d'abandon de charte
AVIMARSH LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie AVIMARSH LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATE à Montréal, ce 21ième jour de décembre, 1978.

Le Secrétaire

Le requérant-cédant, M. Noël Gourde, domicilié au Rang Noël, St-Narcisse, Cté Lotbinière, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Eugène Martineau, domicilié au 139, St-Georges Ste-Agathe, Cté Lotbinière, le permis portant le numéro Q-503412 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie vrac.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 3 janvier 1979
2ème parution: 4 janvier 1979
3ème parution: 5 janvier 1979

Avis est donné que Sylvestre Transport Inc. 105 Michaud Laval, détenteur du permis ou de l'attestation no: M-500902002 région 10 s'adressera à la Commission de Transport du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Camil Sylvestre, 105 Michaud, Laval Région 10 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans le journal.
1ère parution: 3 janvier 1979
2ème parution: 4 janvier 1979
3ème parution: 5 janvier 1979

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 18 décembre, 1978 sous le no. 2936950 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel H.I.M. TEXTILES INC. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs à AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED — LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE, corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 21 décembre, 1978
AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED
LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE

VILLE D'OUTREMONT

À l'Assemblée spéciale tenue le 21 décembre 1978, le Conseil de Ville a adopté les règlements suivants: —
1082-6 Règlement fixant le taux de la compensation à être payée par les propriétaires d'immeubles visés aux articles 18 et 21 de la Loi sur l'évaluation foncière pour l'année fiscale 1979
1071-7 Règlement imposant une taxe spéciale pour payer la quote-part de la Ville d'Outremont, des dépenses de la C.U.M. pour l'année fiscale 1979
Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements au bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.
DONNÉ en la Ville d'Outremont,
ce 3e jour de janvier, 1979.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-025632-785
MARIE LINDA SOLANGE ALLAIN, secrétaire, résidant et domiciliée à 6872 Place D'Antiche, Ville d'Anjou, district de Montréal,
Demanderesse,
vs
CLAUDE HEYNEMAND aujourd'hui de lieux inconnus & Al.
Défendeurs,
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur CLAUDE HEYNEMAND est par les présentes requis de comparaître au Greffe de la Cour Supérieure dans un délai de trente jours de la publication à être insérée dans le journal Le Devoir publié dans ce district. Une copie du bref d'assignation a été laissée au Greffe de ladite Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître dans lesdits délais la demanderesse sera autorisée de procéder par défaut contre vous.
MONTRÉAL, le 20 décembre 1978
JOCELYNE GUÉNET
Protonotaire Adjointe
MES SCHLESINGER & SCHLESINGER,
Suite 620,
1010 Ste-Catherine Ouest,
Montréal.
Avocats de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
Greffe des Divorces du district de Montréal

NO: 500-12-083392-781
ERNEST BOGATZKE, domicilié et résidant au 6950 Fielding, App. 209 en les cité et district de Montréal;
Requérant
DAME BERYL HARVEY, présentement de lieux inconnus;
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, DAME BERYL HARVEY, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce.
Montréal, ce 21 décembre 1978
Me RICHARD BARBEAU, Avocat
210 est, rue Ste-Catherine, #300
MONTRÉAL, P. Québec H2X 1L1
(514) 878-3421
(Procureur du requérant)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-028975-785
DANS L'AFFAIRE DE LA MODIFICATION DE LA CONVENTION MATRIMONIALE ENTRE
MICHEL HÉBERT, historien et traducteur, résidant et domicilié au 3730 rue St-Ancire, ville et district de Montréal,
requérant,
-vs-
DAME ANNE MARIE BALAC, archéologue, résidant et domiciliée au 981 rue Cherrier, ville et district de Montréal,
requérante,
AVIS DE PRÉSENTATION
PRENEZ AVIS QUE les requérants présentent devant la Cour Supérieure, division de pratique, siégeant dans et pour le district de Montréal, le 1er février 1979 à 9:30, salle 2.16 ou aussitôt que Conseil pourra être entendu une requête demandant l'homologation d'un acte de modification de convention matrimoniale entre Michel Hébert et Dame Anne Marie Balac, les requérants, passé le 8 novembre 1978 devant Me Rémi Lamarche, notaire, sous le numéro 7890 de ses minutes, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de société d'acquêts, le tout en conformité avec les articles 1265 ss du Code Civil de la province de Québec.
MONTRÉAL, le 20 décembre 1978
(S) MONETTE, CLERK, MICHAUD
BARIAKETT & LEVESQUE
PROCUREURS DES REQUÉRANTS

Prenez avis que le contrat en date du 15 avril 1977 par lequel Lorca Imports Ltd a cédé et transporté à la BNP CANADA INC. toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 4 mai 1977 sous le numéro 2777411.
BNP CANADA INC.
Le 22 décembre 1978.

THOMAS & DILWORTH LTD.

AVIS est donné par les présentes que THOMAS & DILWORTH LTD., une compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, et ayant son bureau chef dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa chartre en vertu des dispositions de ladite loi.
Daté à Montréal, P.Q., le 21 décembre 1978.
Stewart, McKenna,
Procureurs de la Compagnie.

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No C 2906 a été accordé le 28 novembre 1978 par le Département des Assurances du Canada à Mutuelle Générale Française Accidents (Paris, France) l'autorisant à exercer au Canada des affaires d'assurance dans les catégories suivantes: l'assurance de biens, l'assurance contre les accidents et contre la maladie, l'assurance automobile, l'assurance contre les abus de confiance, l'assurance responsabilité et l'assurance caution, limitée aux affaires de réassurance.
Ce certificat remplace le certificat d'enregistrement No C 2821 accordé à la compagnie le 23 novembre 1977, et tous les certificats accordés à la compagnie au préalable.

Robert Parizeau
Agent principal

Avis est donné que: Victor Gagné, 156 rue Cousineau, Laval, P.Q., détenteur du permis no: M502235-002, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Denis Dubuc, 8515 Est, rue Ontario, Montréal, P.Q., région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 3 janvier 1979
2ème parution le 4 janvier 1979
3ème parution le 5 janvier 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
5205 est, Boul. Métropolitain,
St-Léonard, P.Q.

Avis est donné que: Léo-Paul Boisvert, 54 Rang-Nord, St-Pierre de Sorel, P.Q., détenteur du permis numéro: M506797-001, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Marcel Mirondette, 1300 rue Principale, St-Thomas, P.Q., région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec, que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 3 janvier 1979
2ème parution le 4 janvier 1979
3ème parution le 5 janvier 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
5205, Boul. Métropolitain, Est,
St-Léonard, P.Q.
Tél.: 321-9275

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-074-884-788
DAME EDMONDE DORSAINVIL, ménagère, épouse en société d'acquets de Roussler Sainte-Lien, domiciliée et résidant au 6195 de la rue Louvois, dans la cité de St-Léonard, district de Montréal.
Requérante
VS
ROUSSLER SAINTE LIEN, adresse inconnue.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'INTIMÉ ROUSSLER SAINTE LIEN, est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée au greffe de la Cour à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement irrévocable de divorce.
ST-HUBERT, ce 21 décembre 1978
A. BEAULIEU
P.A.C.S.M.
COUSINEAU & FERNANDEZ
Avocats
3629 boul. Taschereau
St-Hubert, Qué.
SERGE FERNANDEZ,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-027628-781
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, compagnie de fiducie dûment constituée en vertu des lois de la Province de Québec, ayant son siège social au 909 ouest Boulevard Dorchester à Montréal, district de Montréal
Demanderesse
vs
LESLY CONDE résidant et domicilié au 240 Andras Drive à Dollard des Ormeaux, district de Montréal
Défendeur
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT À LESLY CONDE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 15 décembre 1978.
Me Serge Dubé,
Procureur de la demanderesse,
a/s Robitaille, Dansereau, Trempe,
Brunet, Blanchard & Ménard,
500 Place d'Armes, Suite 1980,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
(DIVORCE)

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 12-083317-788
GRAZIELLA CONDEMI
requérante
-vs-
MOHD JAMAL ABDEL MUNEM
Intimé
PAR ordre de la cour l'intimé, MOHD JAMAL ABDEL MUNEM, d'adresse inconnue au Québec, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la date de cette publication.
COPIE de la présente requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif de la contestation et certificat du régistraire, ont été laissés à votre attention au greffe de cette Honorable Cour, 10 est, rue St-Antoine, Montréal.
PRENEZ de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné par toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
PRENEZ afin avis que tout jugement rendu sera, en premier lieu, un jugement conditionnel qui ne sera déclaré irrévocable qu'après l'expiration du délai fixé au jugement, à moins, que dans l'intervale, vous ne produisiez au Greffe du tribunal, un avis écrit exposant les raisons pour lesquelles jugement ne devrait pas devenir irrévocable.
MONTRÉAL, le 19 décembre, 1978
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
A. DE MICHELE, avocat
2525 est, Bélanger, suite 100
Montréal, Québec
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Demande de transfert de permis

Le présent avis est donné que LAGUEUX & FILS LIMITÉE, 1973 rue Sheppard, Sillery, Cté Québec, Québec, détenteur du permis no: Q-502464-002, région no -3-, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de LÉO DUSSAULT TRANSPORT LTÉE, 139 St-Jules, Cté Portneuf, Québec, région no -3-, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution 3 janvier 1979
2ième parution 4 janvier 1979
3ième parution 5 janvier 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-010447-785
DIANE BROSSEAU, éducatrice spécialisée en psychiatrie pour enfants, domiciliée et résidant au numéro 3200 est, boulevard Gouin, en la Ville de Montréal-Nord, District de Montréal,
demanderesse
-vs-
GÉRARD DEGAGNÉ, domicilié et résidant au numéro 7190 est, de la rue Beaubien App. #401, en les Ville et District de Montréal.
Défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR, IL EST ENJOINT À GÉRARD DEGAGNÉ, à l'intention duquel des copies du bref et de la déclaration ont été laissées aux greffes de cette cour, de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours.
MONTRÉAL, ce 13 décembre, 1978.
Ronald Chassé,
Protonotaire Adjoint, C.S.M.
Me Jean Gagnon, C.R.
Mes Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault,
630 O., Dorchester,
Suite 2200,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES

COUR SUPÉRIEURE

No 500-12-083 271-787
DAME NOELLA MICHAUD
-vs-
MICHEL BLANCHARD
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, Michel Blanchard, est sommé par la présente de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie de la Requête en Divorce lui a été laissée au Greffe de la Division des Divorces de Montréal et soyez avisé qu'à défaut d'une signification d'avis et d'une comparution ou contestation dans les délais indiqués ci-haut, la requérante procédera par défaut et un décret de divorce ou autre recours pourra lui être accordé sans autre avis.
Montréal, ce 20 décembre 1978.
Jocelyne Quénette
Régistraire-adjoint.
Me Jacques Riopel
5165, Notre-Dame ouest,
Montréal, H4C 1T4

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à **l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3,** seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du **Bureau de Distribution des plans** à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 78M-356P
Fourniture et installation d'un système d'éclairage périmétrique
Institution Leclerc
400 Montée Saint-François
LAVAL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la construction à Montréal (Québec).

Date limite: le mardi 30 janvier 1979
Dépôt: $50.00

Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

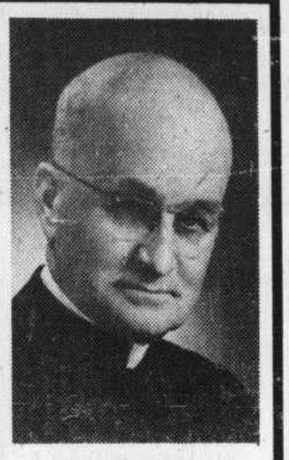

DECÈS DU PÈRE IRÉNÉE GAUTHIER CLERC DE SAINT-VIATEUR (1898-1878)

Le Père Irénée Gauthier, c.s.v. est décédé à l'Hôpital Général Lakeshore de Pointe-Claire, le 31 décembre 1978, à l'âge de 80 ans, dans sa 60ème année de profession religieuse et sa 54ème année de sacerdoce.
Né à Rigaud le 10 juillet 1898, Irénée Gauthier entreprend ses études classiques en 1912 au Collège Bourget de Rigaud. Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, en 1918, il termine ses études classiques au Séminaire de Joliette en 1920 et enseigne l'année suivante au Juvénat de Berthierville. Il fait ses études théologiques au Scolasticat d'Outremont et est ordonné prêtre en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le 7 mars 1925.
Le Père Gauthier entreprend alors une longue et fructueuse carrière partagée entre plusieurs disciplines: l'enseignement et la direction, au Collège Bourget et à Sully; l'aumônerie générale de la Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.); le ministère paroissial à Saint-Viateur d'Outremont et à Saint-Félix-de-Valois de Cornwall; la pastorale au Sanctuaire N.-D.-de-Lourdes de Rigaud. Il vivait retiré à la Maison Charlebois de Rigaud depuis quelques mois seulement.
Le Père Irénée Gauthier laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, un frère, Raymond, de Cartierville, et une soeur, Flore, des Soeurs de Sainte-Anne de Lachine; ainsi que plusieurs neveux et nièces.
La dépouille mortelle est exposée au Salon Aubry & Fils Inc., 52 rue Saint-Jean-Baptiste, à Rigaud. Les funérailles auront lieu le jeudi 4 janvier 1979, à 15 heures, en l'église Sainte-Madeleine de Rigaud, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

Décès du père Georges Bruneau, dominicain

Le premier janvier 1979, décédait à Montréal le Révérend Père Loüis-Georges Bruneau, dominicain du couvent Saint-Albert-le-Grand. Il était âgé de 71 ans.
Né à Asbestos le 11 mai 1907, il fit ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke, puis il prit l'habit religieux chez les Dominicains le 3 août 1929. Ordonné prêtre le 2 mai 1934, il en exerça le ministère en paroisse, à Fall River, Mass., puis comme prédicateur à Québec et à Sherbrooke, et comme aumônier à Notre-Dame-de-Grâce et à Sherbrooke. Il assuma aussi diverses responsabilités à l'intérieur de sa communauté. Depuis 1974, il résidait au couvent de Saint-Albert-le-Grand, à Montréal.
Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs Madame Blanche Poisson, Monseigneur Raoul Bruneau, C.S., Docteur et Madame Georges E. Roy, M. et Madame Armand Bruneau, M. et Madame Lionel Bruneau, M. et Madame Guy Bruneau, M. et Madame Roger Bruneau, M. et Madame Edouard Brunnelle, M. et Madame Jean Romanoff, M. et Madame Guy Magnan.
Le corps est exposé au 2715 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et la liturgie des défunts sera célébrée au même lieu en l'église conventuelle, le jeudi 4 janvier, à 11 h.

Antonio ROY, F.E.C. — A Montréal, le 30 décembre 1978 à l'âge de 70 ans, est décédé, le frère Berchmans, fils de feu Alphonse Roy et de feu Marie Bolduc. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, mercredi. Le convoi funèbre partira des salons du foyer de La Salle 300 Bordeleau à Sainte-Dorothée, pour se rendre à la chapelle du foyer où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS, Louise. — A Montréal, le 29 décembre 1978, après une longue maladie, est décédée Louise Desjardins, fille d'Edouard Desjardins et de Sara Mathieu. Elle laisse ses soeurs Simone et Jeanette, épouse du docteur Leglius A. Gagner; ses frères, le docteur Edouard Desjardins, ex-rédacteur de l'Union médicale du Canada, époux d'Anita Lambert (décédé) et Jean Desjardins, de Paris, époux de Carmen Soubiran (décédé le 29 décembre 78); ses neveux et nièces Odette Gagner, épouse de Guy Paquette, Nicole Desjardins, épouse de William J. Thomas, Dr Monique Desjardins, épouse du docteur Yvon Benoit, Claude Huard, Jacqueline Gagner et Micheline Desjardins, ses petits-neveux et nièces Anne et Jean Gagner, Sophie et Frédéric Benoit, ses cousins germains, Pauline Daigle Boucher et Louis Joubert et de nombreux cousins issus de germains. A la demande de la défunte, il n'y a pas eu d'exposition mortuaire. Une messe a été célébrée le mardi 2 janvier à 11 h en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Exemplaire du Livre des Rois découvert à Florence

FLORENCE (AFP) — L'exemplaire le plus ancien du « Livre des Rois » du poète persan Firdusi, a été récemment découvert dans la Bibliothèque nationale de Florence: il porte la date du 12 avril 1217, 3 Muharran 614.
Ce « Livre des Rois » — Sciahname — est le chef-d'oeuvre de Firdusi, qui est généralement considéré comme le plus grand poète persan (il a vécu approximativement entre 934 et 1020). Composé de 60,000 vers, le livre est une sorte d'épopée de l'humanité racontée selon l'histoire légendaire de la Perse du premier roi mythique Kayumars, le « premier homme ».
Le livre a été découvert au début de décembre par le professeur italien Angelo Piemontese, spécialiste de langue et littérature persanes à l'Université de Rome. Le « Livre des Rois », richement décoré à la poudre d'or, était classé dans la rubrique « Commentaire arabe du Coran » et il n'avait pas été consulté depuis quatre siècles. Il mesure 47.5 cm sur 30.5 cm.
Jusqu'à présent l'exemplaire le plus ancien de cet ouvrage était conservé à la Bibliothèque du British Museum de Londres et datait de 1277, soit 60 ans de moins que l'exemplaire retrouvé à Florence et dont la valeur est inestimable. L'Union soviétique avait notamment acheté pour $20 millions un manuscrit incomplet et plus récent de ce livre des rois, tandis que le chah d'Iran a consacré d'importantes sommes d'argent pour recueillir toute documentation liée à ce Sciahname, rappellent les spécialistes.

ANNONCES CLASSÉES EN CADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½ avec électricité, immédiatement. 932-0933. 845-3151. J.N.O.

CARRÉ ST-LOUIS: 3½, chauffé, libre le 1er janvier. 284-0762. 4-1-79

BACHELOR, 1½ - 2, toilette douche privées, tapis, personnes distinguées, propres, métro Beaudry, $25. et plus, bien-être accepté, 1195 Montcalm. 526-7533 6-1-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. JNO

ANTIQUITÉS À VENDRE

LITS en fer, grandeur 3/4 et double, $60. et plus, chandeliers en cristal, bibliothèques vittrées, secrétaire en acajou, chaises de velours, argenteries, porcelaines, 593 boul. St-Joseph, Ste-Julie, Co. Verchères, sortie 102 (à côté de l'église) 649-1211 4-1-79

ANIMAUX À VENDRE

DASHUND (chien-saucisse), chiots enregistrés, vaccinés, tatoués, lignée championne. 526-1555. 4-1-79

CHALETS À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél: 256-6825 - 819-326-5836. 1-2-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFÉ MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

1198-1200, ST-HUBERT, bâtisse vacante commerciale, près de l'UQAM, 940 p.c. par étage, plus cave, restaurant sans cuisson, artisanat, agence, etc. Potentiel de 30 commerces différents. 481-8647. 16-1-79

1272 ST-ANDRÉ, anciennement restaurant, à louer, 900 p.c., plans approuvés par la ville. 481-8647. 16-1-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Monsieur Baignoire

refait la porcelaine
SUR PLACE
Estimations à domicile, hôpitaux, institutions.
336-1133
Ville St-Laurent
Jacques Laurendeau
4-1-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

VILLE SAINT-LAURENT, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

C.D.N., Près Ste-Justine, haut de duplex, grand 7½, cuisinière, réfrigérateur, garage, 2 salles de bains, chauffé, eau chaude, $525. 739-5763 le soir. 6-1-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE, administration promotion bureau consultation; atout: disposer local dans sa résidence située dans zone commerciale, centre urbain. Institut d'hypnologie Enr. C.P. 1653, Trois-Rivières. 6-1-79

CROP, demande interviewers, pour sondage d'opinion, dans Montréal et sa région, expérience et bilingue un atout, venir 1500 Stanley, bureau 520 entre 9 et 5. 8-1-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 524-3852. J.N.O.

SERVICES DIVERS

Tarots, voyance; chiromancie, carte du ciel détaillée, pentacles-talismans. (Para-psychologue, conseils, astrologue diplômé) Information: entre 12h et 5h PM 728-8496. 6-1-79

SERVICES DIVERS

CORRECTION ET révision de textes, thèses, conférences, romans, publicité, épreuves typographiques, etc., aux niveaux: langue écriture, orthographe. Contrôle de traductions. Discrétion assurée. Tél.: 274-8001 4-1-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MCMASTERVILLE: Taxes basses - bungalow 6 pièces - salle familiale - foyer - garage - terrain 95 x 90 - piscine 18 pieds - très propre. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS 6-1-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

WESTMOUNT... OU PRESQUE
Résidence de 8 pièces, 3 salles de bains, garage. Avenue paisible. Prix réduit pour occupation immédiate. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

SAINT-LAURENT
Nouveau sur le marché, construit par Boileau, cottage, 6 pièces, jardin superbe, état impeccable. Prix demandé $67,500. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**
4-1-79

OTTERBURN: Cottage 1½ étage - 7 pièces - 2 balcons arbres matures, - idéal pour petit commerçant - zoné commercial/résidentiel. Jacqueline Phelan 467-2196, 467-2156. IMM. SELECT, courtiers. 4-1-79

OTTERBURN: Idéal pour couple retiré - bungalow 4 pièces - chauffage électrique - terrain 70 x 77 - adossé au boisé - près commodités. Jacqueline PHelan 467-2196, 467-2156. IMM. SELECT, courtiers. 4-1-79

OTTERBURN: Pensez 79 - Idéal pour futur bricoleur, split-level - 6 pièces bonne construction - garage - paysagé. Jacqueline PHelan 467-2196, 467-2156. IMM. SELECT, courtiers. 4-1-79

ST-HILAIRE: Bungalow neuf - maison modèle - 42 x 26 - terrain boisé - finition chêne acajou - chauffage électrique - prix 1977 - Faut voir. Georges Mayer 467-5687, 467-2156. IMM. SELECT, courtiers. 4-1-79

ST-HILAIRE: Prix réduit - propriété riveraine - avantageux pour amateur de bateau - 30 minutes de Montréal - terrain 23,750 p.c. Jacqueline PHelan 467-2196, 467-2156. IMM. SELECT, courtiers. 4-1-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

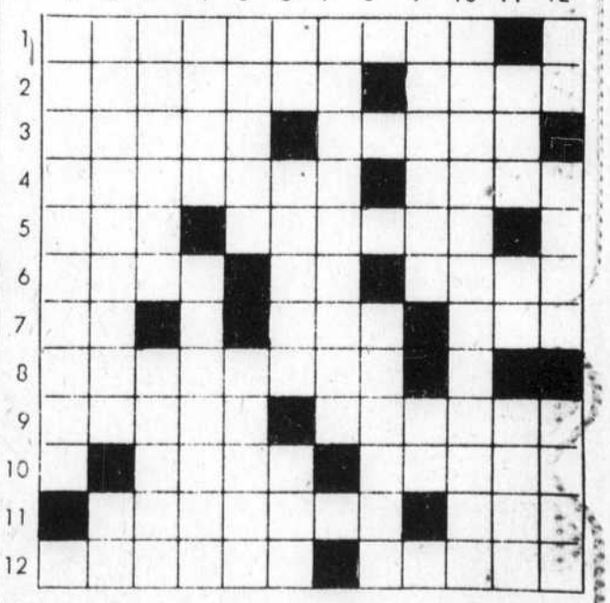

Horizontalement
1—Reproche que l'on adresse à quelqu'un pour une faute, une erreur.
2—Se dit d'un corps qui peut s'appliquer fermement sur un autre. — Ornements en forme d'oeuf.
3—Sans mélange (fém. plur.). — Sert à exciter les animaux.
4—Pellicule dure de certains fruits. — Anneau de fer.
5—Amas. — Première période de l'ère tertiaire.
6—En outre, de plus. — Note de la gamme. — Oiseau d'Australie.
7—Tellement. — Partie du pain. — Saison.
8—Variation atteignant le soma d'un organisme.
9—Débarrasse les étoffes des noeuds. — Algue microscopique des sols humides.
10—Pronom personnel. — Etablissement industriel.
11—Ce qui précède. — Ancien bouclier.
12—Terre labourée et non ensemencée. — Roche siliceuse très dure.

Verticalement
1—Rendre plus petit.
2—Bonnes manières. — Du verbe pouvoir.
3—Assemblage de mots présentant un sens complet. — Lagune maritime des Flandres.
4—Vrai. — Crier, en parlant du chat.
5—Née de. — Pareille.
6—A demi. — Nom par lequel les arabes désignent un chrétien. — Obtint.
7—Attachement, amitié.
8—Débarrasses les étoffes des noeuds.
9—Droits imposés sur les marchandises qui franchissent la frontière. — Sa Sainteté.
10—Qui se borne à la narration des événements.
11—Saison. — Sert à lier. — Partie de la livre.
12—Usages. — Vante. — Démonstratif.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	U	Q	U	I	N	■	J	A	D	E
2	A	L	L	U	V	I	O	N	■	L	I	■
3	P	I	T	I	E	■	M	E	P	L	A	T
4	A	V	E	N	I	R	■	G	O	U	L	E
5	C	E	R	I	T	E	■	R	U	M	E	N
6	E	■	I	N	E	F	F	I	C	A	C	E
7	■	B	E	E	■	U	R	E	E	■	T	B
8	F	O	U	■	U	S	E	R	■	G	E	R
9	R	U	R	A	L	■	T	S	A	R	■	E
10	A	G	■	I	V	R	E	■	V	E	N	U
11	N	E	F	L	E	■	U	R	A	E	U	S
12	C	R	E	E	■	O	R	A	L	■	L	E

LE BRIDGE

Deux chemins y peuvent conduire!

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A R 6 2
♥ V 6 5
♦ A 8 2
♣ A R D

OUEST
♠ D 10 9 7 3
♥ —
♦ 10 7 5 3
♣ V 9 7 2

EST
♠ V 4
♥ D 9 8 7 3
♦ V 9 4

Tous les jours jusqu'à 18h
jeudi et vendredi
jusqu'à 21h

Meubles réputés à prix d'aubaines

ouvert samedi
9h30 à 17h

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde semestriel!

Des milliers d'articles en demande des quatre coins du globe
A prix d'aubaines

Salle à manger d'inspiration anglaise, en chêne "Traditions de Hibriten"

10 mcx. incl.: vaisselier, portes à verre biseauté, 74", table rectangulaire à pieds-griffes 72" x 45", s'all. à 112", 2 fauteuils à pieds-griffes garnis de velours taupe, 4 chaises assorties.

Prix courant $5995. SOLDE **$4595**

Chambre à coucher d'inspiration française en pacanier "Camille II" de Thomasville

6 mcx. incl.: commode triple 78" à 9 tiroirs, miroir à 3 panneaux, commode à deux-corps, tête de lit 6/6 cannée, 2 tables de chevet à portes grillagées.

Prix courant $4875. SOLDE **$4259**

Salle à manger en pacanier d'inspiration contemporaine "Consensus" de Drexel

8 mcx. incl.: vaisselier 48", table parson 72" x 42" s'all. à 112", 2 fauteuils garnis de coton indien naturel, 4 chaises assorties.

Prix courant $5195. SOLDE **$2995**

Chambre à coucher style classique italien, en noyer "Francesca" de Drexel

6 mcx. incl.: commode triple 80", miroir à 3 panneaux, armoire à 4 portes garnie de bois de ronce, très grande tête de lit, 2 tables de chevet.

Prix courant $4900. SOLDE **$3889**

Salle à manger d'inspiration orientale, en pacanier "Shalimar" de Thomasville

9 mcx. incl.: buffet 64", vaisselier à superposer, table rectangulaire 44" x 68" s'all. à 108", 2 fauteuils garnis de coton strié beige, 4 chaises assorties.

Prix courant $3549. SOLDE **$2595**

sofas, causeuses et fauteuils style traditionnel

	Prix courant	VENTE
Tabouret/banc capitonné style Chippendale	$175.	**$125.**
Fauteuil italien, choix de teintes de velours	209.	**139.**
Chaise d'appoint de Chaircraft	299.	**199.**
Chaise d'appoint "Country French"	319.	**209.**
Fauteuil à oreillettes style régional italien, velours vert	319.	**259.**
Chaise bergante garnie de tapisserie	339.	**285.**
Fauteuil à oreillettes style Chippendale imprimé noir et or	469.	**289.**
Fauteuil à oreillettes style Queen Anne de Sterling	459.	**295.**
Fauteuil à oreillettes, imprimé à motifs de fleurs sur fond noir	499.	**299.**
Fauteuil à oreillettes Queen Anne	449.	**319.**
Fauteuil de Cambridge, garni de matelassé	549.	**379.**
Fauteuil à oreillettes de Barrymore, imprimé bleu	449.	**389.**
Chaise longue coloniale, velours côtelé vert	679.	**389.**
Chaise d'appoint à dossier capitonné, velours beige	495.	**399.**
Chaise d'appoint style Directoire, velours vert	495.	**399.**
Chaise Louis XVI de Heritage, velours bleu	849.	**459.**
Fauteuil et ottoman style Queen Anne de Drexel	858.	**459.**
Fauteuil à oreillettes Chippendale, velours pêche	749.	**499.**
Fauteuil à oreillettes Queen Anne, matelassé orange	695.	**509.**
Causeuse style victorien, velours vert	899.	**525.**
Fauteuil à oreillettes Queen Anne, garni de matelassé	699.	**539.**
Fauteuil à oreillettes Chippendale, cuir brun	949.	**739.**
Sofa de Sterling, imprimé bleu	969.	**779.**
Sofa colonial, imprimé rouge	1195.	**839.**
Causeuse de Sterling, matelassé bleu	1259.	**849.**
Causeuse 66", imprimé brun	1159.	**859.**
Fauteuil à oreillettes Chippendale, cuir bourgogne	1185.	**859.**
Fauteuil à oreillettes Queen Anne en cuir	1095.	**899.**
Sofa 85", dossier à coussins, matelassé or	1509.	**995.**
Causeuse de Heritage	1945.	**999.**
Sofa 89", imprimé brun	1595.	**1195.**
Sofa 101", dossier à coussins, matelassé imprimé noir et or	1799.	**1295.**
Sofa capitonné, velours bleu, de Vanguard	1849.	**1395.**

et nombre d'autres

Petite salle à manger d'inspiration orientale en blanc garni de vert

"Coral Island" — 8 mcx. incl.: vaisselier 46", table ovale 52" x 42" s'all. à 70", 2 fauteuils à dossiers à fuseaux, 4 chaises assorties.

Prix courant $2995. SOLDE **$2299**

"Cambay" de Stanley chambre à coucher modulaire pour garçons, d'inspiration militaire, en pacanier garni de laiton

	Prix courant	SOLDE
Miroir droit	$135.	**$105.**
Chaise à siège en tissu vinylique noir	145.	**109.**
Tête de lit 3/3	195.	**155.**
Table de chevet, 1 tiroir	195.	**159.**
Commode à 3 tiroirs	229.	**189.**
Commode à portes	235.	**199.**
Etagère à superposer	235.	**199.**
Bureau-encoignure à 1 tiroir	305.	**239.**
Etagère double à superposer	339.	**265.**
Armoire à superposer	349.	**279.**
Commode à 6 tiroirs	349.	**289.**
Bureau à 4 tiroirs	349.	**289.**
Commode à 5 tiroirs	349.	**289.**
Lits à superposer 3/3 avec espace de rangement	799.	**599.**

Salle à manger d'inspiration italienne, en pacanier "Libretto" de Thomasville

8 mcx. incl.: vaisselier 64" à portes grillagées et garnitures de bois de ronce, table ovale 44" x 72" s'all. à 112", 2 fauteuils à dossiers cannés garnis de tissu damassé or, 4 chaises assorties.

Prix courant $3895. SOLDE **$3059**

TAPIS D'ORIENT

	Prix courant	SOLDE
TABRIZ		
13'9" x 9'6", rouille	$1100.	**$ 890.**
KASHAN		
14'7" x 10'3", ivoire	5000.	**4000.**
14' x 9', ivoire	3995.	**2500.**
7'1" x 4'8", bleu/rouge	2700.	**2275.**
KERMAN		
13' x 10', bleu	3500.	**2800.**
12'11" x 9'3", bleu	7300.	**6200.**
12'10" x 9'3", ivoire	7300.	**6200.**
11'9" x 9'1", bleu	6600.	**5600.**
12'2" x 9'1", ivoire	6600.	**5600.**
8'4" x 5', bleu	1300.	**990.**
7'7" x 5', bleu	2600.	**1990.**
8'1" x 4'10", or	1300.	**929.**
5' x 3', bleu	730.	**629.**
5'2" x 3', ivoire	945.	**789.**
5' x 3'2", rouge	965.	**795.**
5'3" x 3'2", rouge	998.	**839.**
6'9" x 4'3", ivoire	1350.	**1150.**
7'1" x 4', ivoire	725.	**449.**
SAROUK		
6'8" x 4'2", rouge	3000.	**2600.**
YUGO-TABRIZ		
11'6" x 8'6", beige	3200.	**2700.**
SIRVAN		
12'1" x 9'3", cuivre	3600.	**3100.**
7'2" x 4'3", rouille	1850.	**1600.**
5'10" x 4'5", crème	1600.	**1350.**
KASHMIR		
8' x 5'6", rouge	3300.	**2700.**
7'5" x 5'8", cuivre	1600.	**1300.**
6'3" x 4'1", rouge	2200.	**1750.**
TURKMAN		
11'2" x 7'6", or	2900.	**2475.**
TURKMAN (DE PRIÈRE)		
4' x 2'7", rouge	498.	**429.**
4' x 2'4", rouge	498.	**429.**
KAZAK ("de RUSSIE")		
6'11" x 4'7", rouge/bleu	1550.	**1250.**
DAGHESTAN (de "RUSSIE")		
6'7" x 4', multicolore	1550.	**1250.**
CAUCASSIEN		
6' x 3'11", beige/orange	798.	**679.**
4'11" x 3', or/bleu/rouge	345.	**289.**
5' x 3', rouge	520.	**439.**
3'5" x 2', rouge	219.	**189.**
3'2" x 2', ivoire/or	110.	**90.**
12' x 3'2", beige	880.	**749.**
8'10" x 3'1", rouge	615.	**519.**
6'4" x 2', rouge	398.	**339.**
SHIRAZI		
4'9" x 3'2", ivoire	529.	**449.**
KUNARI		
6' x 4', crème	1475.	**1249.**
6' x 4', crème	1350.	**1125.**
6' x 4', bleu	1350.	**1125.**
6' x 4', rouille	1389.	**1149.**
BOKHARA (de PRIÈRE)		
3'11" x 2'8", rouge	329.	**279.**
3'2" x 2'1", rose	179.	**155.**
3'1" x 1', multicolore	79.	**69.**
2'8" x 1', rouge	64.	**59.**
BOKHARA		
12'2" x 9'5", rouge	3279.	**2800.**
11'1" x 8'1", rouille	2600.	**2200.**
9'1" x 8'7", ivoire	2600.	**2200.**
9'4" x 9'3", beige	3300.	**2800.**
9'7" x 8'3", cuivre/rouge	2500.	**2100.**
9'3" x 7'2", beige	3100.	**2700.**
9'7" x 6'11", or	2500.	**2000.**
9'3" x 6'4", gris/bleu	2000.	**1750.**
7'8" x 4'11", rouge	1200.	**995.**
6'7" x 4'2", rouge	795.	**689.**

TAPIS D'ORIENT

BOKHARA		
6'3" x 4'2", rouge	849.	**729.**
6'1" x 4'1", ivoire	650.	**569.**
5'2" x 3'2", rouille	460.	**389.**
5'9" x 4'2", rouille	689.	**590.**
5'6" x 4', or/rouille	729.	**629.**
5'3" x 3', rouille	450.	**379.**
3'9" x 2'9", rouille	295.	**259.**
3'10" x 2'10", rouille	250.	**219.**
2'11" x 1'6", rouge	109.	**93.**
4'3" x 2'9", rouille	330.	**289.**
4'1" x 2'8", rouille	315.	**269.**
4'2" x 2'7", bleu	339.	**289.**
3'4" x 2'7", cuivre	189.	**159.**
2'10" x 2', rouge	189.	**159.**
3'3" x 2'1", bleu	189.	**159.**
3' x 2'1", rouge	149.	**125.**
3' x 2', bleu	169.	**145.**
3'5" x 2', bleu	170.	**139.**
3'5" x 2', bleu	229.	**195.**
3'2" x 2'1", ivoire	198.	**169.**
2' x 1'11", beige	109.	**93.**
et nombre d'autres		
SUPER CHINOIS		
15' x 10', or	4895.	**4000.**
15' x 10', vert	4895.	**4000.**
12' x 9', pêche/brun	4800.	**3900.**
12' x 9', crème/or	5500.	**4700.**
12' x 9', bleu/blanc	5500.	**4700.**
10' x 8', or/crème	4200.	**3400.**
10' x 8', bleu/crème	4200.	**3400.**
4/8"		
11' x 8', beige	2900.	**2500.**
10' x 7', bleu	2300.	**1975.**
CHINESE NOUÉS		
12' x 9', or	1800.	**1500.**
10' x 7'6", jade/vert	1275.	**1075.**
5' x 5', rond, or	419.	**350.**
4' x 2'6", oval, bleu	155.	**135.**
INDIEN AUBUSSON		
Super comilla		
13'9" x 9'9", bleu/ivoire	1500.	**1259.**
15'9" x 9'9", bleu/ivoire	1990.	**1700.**
13'9" x 9'9", rouge/or	1750.	**1459.**
13'6" x 10', blanc/vert	1500.	**1259.**
12' x 9', or/blanc	1189.	**995.**
11'9" x 8'9", blanc/or	1159.	**969.**
11'9" x 8'9", or/ivoire	1159.	**969.**
11'9" x 8'9", beige/blanc	1159.	**969.**
11'9" x 8'9", rouge/or	1150.	**959.**
9'9" x 7'9", or/blanc	845.	**729.**
9'9" x 7'9", rouge/or	845.	**729.**
8'6" x 6'6", blanc/or	645.	**549.**
Super Rajput		
15'9" x 9'7", blanc	1425.	**1200.**
Super Muttra		
13'11" x 10', rouille/blanc	1500.	**1200.**
12' x 8'8", rouille/blanc	1150.	**959.**
11'11" x 8'8", blanc/vert	1145.	**949.**
12'1" x 9', bleu/blanc	1200.	**989.**
10' x 7'9", bleu/blanc	839.	**695.**
Super Kashmiri		
15'9" x 9'9", vert/blanc	1800.	**1500.**
14'9" x 9', rouille/blanc	1550.	**1250.**
14'9" x 9', vert/blanc	1550.	**1250.**
14'7" x 8'8", blanc	1229.	**1049**
13'9" x 9'9", or/blanc	1600.	**1350.**
13'9" x 9'9", blanc/bleu	1289.	**1090.**
11'8" x 8'5", blanc/vert	879.	**739.**
9'9" x 7'10", rouge/blanc	900.	**759.**
9'7" x 7'6", blanc/vert	669.	**569.**
8'9" x 6'9", bleu/blanc	719.	**595.**
8'9" x 6'9", or/blanc	719.	**595.**
Ghafoor		
9'10" x 7'10", bleu	1025.	**859.**

Salle à manger style anglais 18e siècle en cerisier "Carlton Hall" de Thomasville

9 mcx. incl.: buffet 56", vaisselier à superposer, table Queen Anne ovale 68" x 44" s'all. à 108", 2 fauteuils garnis de tissu imprimé or, 4 chaises assorties.

Prix courant $5895. SOLDE **$4775.**

Salle à manger en pacanier style militaire "Second Edition" de Stanley

9 mcx. incl.: buffet 68", vaisselier à superposer, table rectangulaire 64" x 42" s'all. à 100", 2 fauteuils à dossier canné, 4 chaises assorties.

Prix courant $3299. SOLDE **$2789**

Chambre à coucher style italien classique, en pacanier "Decorum" de Thomasville

7 mcx. incl.: commode triple à 9 tiroirs, 2 miroirs droits, commode à deux-corps, très grande tête de lit voûtée, 2 tables de chevet à 2 tiroirs.

Prix courant $2995. SOLDE **$2595**

TAPIS D'ORIENT

Mirzapur		
11'6" x 8'6", or	960.	**795.**
Super Agra		
13'11" x 10', or	1050.	**875.**
Everest Bengali		
11'9" x 8'9", blanc/vert	1050.	**875.**
11'9" x 8'9", blanc/or	1050.	**875.**
11'9" x 8'9", blanc/bleu	1050.	**875.**
11'9" x 8'9", blanc/rouge	1425.	**1179.**
11'9" x 8'9", blanc/vert	1350.	**1100.**
9'9" x 7'9", blanc/rouge	1050.	**879.**
Super Jumna		
12' x 9', blanc/vert	930.	**775.**
11'11" x 8'11", blanc/or	930.	**775.**
9'4" x 7'6", blanc/vert	539.	**459.**
Super Shalpur		
11'10" x 8'10", crème/bleu	1200.	**989.**
11'9" x 8'10", or/vert	889.	**739.**
9' x 7', blanc/bleu	539.	**459.**
Simla		
14'1" x 9'9", vert/blanc	1750.	**1459.**
13'10" x 9'1", avocat	1550.	**1250.**
Nirvana (oval)		
8' x 6', blanc/vert	550.	**459.**
7'11" x 6', or	549.	**449.**
10' x 7'11", bleu/blanc	890.	**749.**
10' x 8', vert/bleu	900.	**759.**

et nombre d'autres
aussi INDO-MAROCAIN
et TAPISSERIES de France
Rabais 10% sur moquette

meubles d'appoint style traditionnel

	Prix courant	VENTE
Table à jumeler de Knob Creek	$219.	**$79.**
Table à jumeler en pacanier	159.	**89.**
Table ronde à dessus d'ardoise, de Drexel	329.	**99.**
Table/porte-revues de Hammary	259.	**129.**
Table de bout de Hammary, finition cerisier	259.	**139.**
Porte-chapeaux en chêne	199.	**149.**
Table de vivoir en chêne	279.	**169.**
Table à plateau, à jumeler, de Drexel	279.	**185.**
Tables gigognes de Drexel	299.	**189.**
Coffre de Hammary	299.	**189.**
Table de bout de Heritage	379.	**195.**
Table cocktail longue en chêne	399.	**199.**
Commode d'inspiration italienne	299.	**229.**
Desserte sur roues, en pin	299.	**229.**
Berceau/porte-plantes	285.	**229.**
Desserte sur roues de Kaufman	299.	**229.**
Table cocktail à double piètement	489.	**249.**
Table de bout "Chartwell" de Drexel	395.	**269.**
Etagère/encoignure	325.	**275.**

Meubles d'appoint style traditionnel

Table cocktail à abattants de Kaufman	319.	**279.**
Table-sofa d'inspiration italienne	339.	**285.**
Commode carrée à dessus de verre	409.	**289.**
Table cocktail "high/low"	549.	**299.**
Tables gigognes de Heritage	495.	**299.**
Table cocktail ovale de Stanley	399.	**299.**
Patère en chêne de Stanley	409.	**299.**
Table-sofa de Drexel	565.	**339.**
Meuble de vestiaire en chêne	539.	**389.**
Table cocktail ronde, à pieds-griffes, en chêne	509.	**399.**
Console de Drexel, à décor	659.	**399.**
Table-sofa "Montella" de Heritage	599.	**459.**
Chaise longue style "nostalgique"	769.	**489.**
Tables-gigognes en acajou	689.	**495.**
Table/brasier à dessus d'ardoise	599.	**499.**
Table cocktail à plateau	645.	**519.**
Table-sofa de Heritage	1079.	**549.**
Coffre à décor	819.	**699.**
Horloge de parquet Chippendale	1295.	**995.**
Armoire style "nostalgique"	1620.	**1359.**
Meuble de machine à coudre/porte-plantes	639.	**359.**

Chambre à coucher d'inspiration 18e siècle, en cerisier de Kaufman of Colingwood

6 mcx. incl.: commode triple, miroir à fronton, armoire haute, grand lit à colonnes, 2 tables de chevet.

Prix courant $2995. SOLDE **$2395**

tables d'appoint styles oriental et contemporain

	Prix courant	SOLDE
Table cocktail carrée en ronce de Heckman	$ 95	**$ 79.**
Tables gigognes en verre et laiton	109.	**89.**
Table à jumeler à dessus de verre de Kaufman	209.	**145.**
Table de bout de Thomasville	259.	**149.**
Table de bout "Consensus" de Drexel	325.	**199.**
Table console garnie de ronce	359.	**229.**
Table de bout de Thomasville	329.	**239.**
Table de bout en écaille de tortue, dessus de verre, de Kaufman	295.	**239.**
Petite commode de Thomasville	415.	**249.**
Table cocktail/vitrine en pacanier	339.	**249.**
Tables gigognes de Hammary	279.	**255.**
Commode hexagonale de Thomasville	449.	**259.**
Table cocktail à dessus de verre, base rouge	339.	**275.**
Table cocktail carrée en écaille de tortue, de Kaufman	349.	**285.**
Table cocktail carrée en écaille de tortue	349.	**295.**
Table-sofa en écaille de tortue, de Kaufman	349.	**295.**
Table cocktail carrée en ronce de Heckman	479.	**295.**
Table-sofa "Consensus" de Drexel	459.	**299.**
Table-sofa genre bambou "Malay"	489.	**319.**
Armoire miniature rouge	475.	**319.**
Table console en laiton et verre	395.	**329.**
Table-sofa en écaille de tortue	399.	**339.**
Tabouret de bar de Drexel	389.	**339.**
Armoire orientale, rouge	475.	**349.**
Table cocktail "Woodbriar" de Drexel	499.	**379.**
Table-sofa "Consensus" de Drexel	649.	**439.**
Tables gigognes en ronce de Heckman	789.	**459.**
Table cocktail octogonale, dessus de ronce	539.	**475.**
Etagère en pacanier, de Drexel	819.	**539.**
Table cocktail carrée, avec 4 bancs	699.	**539.**
Table cocktail "Consensus" de Drexel	519.	**599.**
Table cocktail "Infinity" en chrome	1095.	**859.**
Bar de Drexel, garni de chinoiseries et nombre d'autres	1665.	**989.**

Chambre à coucher style italien classique pacanier garni de bois de ronce "Corinthian" de Thomasville

7 mcx. incl.: commode triple 78", 2 miroirs voûtés, armoire, grande tête de lit, 2 tables de chevet.

Prix courant $3695. SOLDE **$2695**

Salle à manger en pin foncé "Pine Manor" de Thomasville

9 mcx. incl.: buffet 62", vaisselier à superposer, table ovale, 2 fauteuils à dossier à traverses, 4 chaises assorties.

Prix courant $3800. SOLDE **$1877**

Chambre à coucher style 18e siècle en acajou du Honduras "Canadian Legacy" de Gibbard

6 mcx. incl.: commode triple 62", grand miroir, commode à deux-corps, grand lit à colonnes, 2 tables de chevet.

Prix courant $2594. SOLDE **$2295**

Petite salle à manger d'inspiration française blanche, sculptée de motifs floraux : "High Rise" de Martinsville

6 mcx. incl.: vaisselier 42" à portes grillagées, table ovale à dessus de pacanier, fauteuil à dossier canné garni de tissu à pois champagne, 3 chaises assorties.

Prix courant $2250. SOLDE **$1889**

Chambre à coucher style italien classique blanc, à dessus de pacanier

"Clarion" de Stanley — 7 mcx. incl.: commode triple 80", 2 miroirs droits, commode à deux-corps, grande tête de lit ajourée, 2 tables de chevet à 2 tiroirs.

Prix courant $2829. SOLDE **$1995**

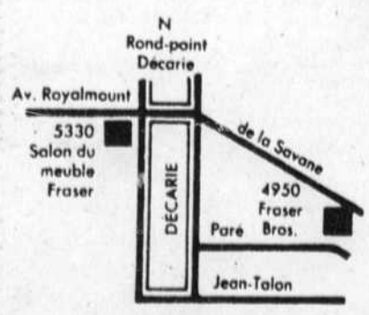

Fraser Bros.

4950, rue de la Savane,
Tél.: 342-0050

Renseignez-vous sur

- **notre plan d'échange exclusif**
- **nos conditions budgétaires**
- **notre service de décoration intérieure**
- **nos tapis orientaux et moquettes**
- **nos services avant et après vente**